

Transformer le commerce

Le présent document PDF est interactif.

- Cliquez sur tout numéro de page figurant ci-après pour accéder directement à cette page.
- Cliquez sur l'icône au bas des pages pour retourner à la Table des matières.

Table des matières

Faits saillants

- 2 Indicateurs de performance clés
- **3** Faits saillants de 2016
- 4 EDC partout au monde

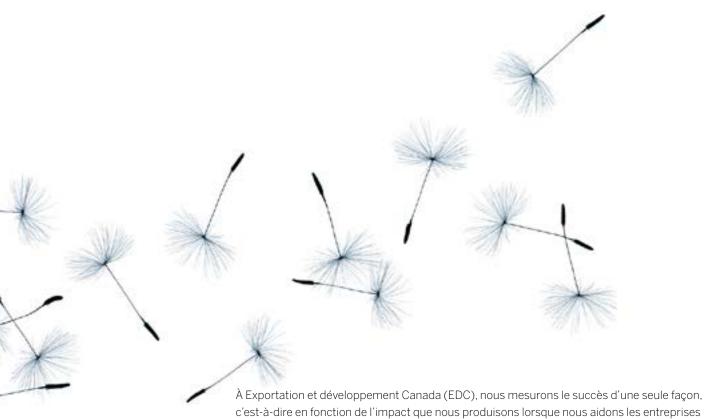
Messages

- 6 Message du président du Conseil d'administration
- 8 Message du président et chef de la direction
- 10 Le parcours de l'exportateur
- 24 Performance de la Société par rapport à ses objectifs
- 30 Priorités clés
- **32** Innover pour les entreprises canadiennes
- **33** Engagement à l'égard des écotechnologies
- 35 Pleins feux sur les marchés
- **37** Responsabilité sociale des entreprises
- 39 Relations avec les investisseurs
- 41 Objectifs stratégiques de 2017
- 44 La gouvernance à EDC
- 48 Conseil d'administration
- 50 Équipe de la haute direction

Revue financière

- 52 Rapport de gestion
- **87** États financiers consolidés
- **148** Revue des dix derniers exercices
- **156** Glossaire de termes financiers
- **157** Représentation d'EDC
- 158 Mandat





A Exportation et développement Canada (EDC), nous mesurons le succès d'une seule façon, c'est-à-dire en fonction de l'impact que nous produisons lorsque nous aidons les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence et à réussir dans l'environnement du commerce international de plus en plus complexe.

Avons-nous aidé les entreprises à réussir sur les marchés internationaux? Avons-nous su gérer nos ressources – nos connaissances, notre capital, nos produits – le plus efficacement possible? Avons-nous réussi à faire preuve de créativité dans les solutions offertes en réponse aux besoins des exportateurs canadiens?

D'une façon générale, le rapport annuel vise à répondre à ces questions. Et en 2016, la réponse à chacune de ces questions est un « oui » sans équivoque. Selon la majorité des mesures, l'année dernière a été couronnée de succès pour EDC : nous avons atteint des niveaux record relativement au soutien offert aux écotechs, au capital de croissance fourni aux petites entreprises ainsi qu'au financement auprès des PME. Nos produits et programmes ont aidé les entreprises canadiennes à accéder aux chaînes d'approvisionnement mondiales, à établir des liens avec des acheteurs étrangers, à gérer les risques, à accéder à du capital et à explorer de nouveaux marchés.

Et dans ce contexte déjà positif, précisons que 2016 aura été une année couronnée de succès pour une autre raison encore. C'est effectivement en 2016 que nous avons déterminé que nous pouvions faire mieux, et que nous sommes demandé si nous pouvions produire un impact encore plus percutant que jamais. Une fois de plus, nous avons répondu par *oui*.

En 2016, nous nous sommes donné comme défi de nous poser des questions absolument fondamentales: Comment reconnaît-on vraiment la réussite? Qu'est-ce qui augmenterait la pertinence d'EDC auprès de ses clients? Où échouons-nous et que pouvons-nous faire pour remédier à la situation? Pourrions-nous aider plus d'entreprises à repérer de nouveaux marchés, et ainsi contribuer à bâtir une économie canadienne plus importante, plus solide et plus durable?

Notre nouvelle vision nous aide en partie à répondre à ces questions : *EDC est le chef de file* pour ce qui est d'aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger.

Il s'agit là d'une vision de notre état futur tout aussi grande qu'ambitieuse. Nous espérons que notre rapport annuel vous donnera une meilleure idée de l'impact produit par EDC l'an dernier, ainsi que de l'impact éventuel que nous pourrons produire auprès des exportateurs au cours des années à venir.

Indicateurs de performance clés

Indicateurs de performance

Indicateurs liés aux activités

102 G\$
Activités totales facilitées auprès de nos clients
Recul de 2 %

4 555
Transactions auprès des PME
Croissance de 6 %

508
Transactions d'IDCE
Croissance
de 14 %

866 M\$
Activités sur les marchés émergents
Croissance de 37 %

3 961
Transactions réalisées en partenariat
Croissance de 7 %

Indicateurs liés aux clients



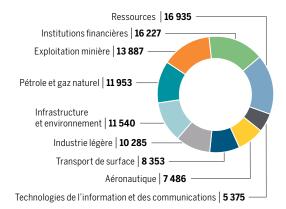
Indicateurs liés à la performance financière



Faits saillants par secteur et marché

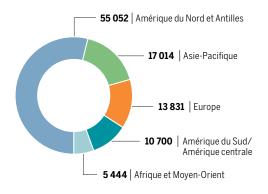
Activités facilitées par secteur industriel

(en millions de dollars)



Activités facilitées par marché géographique

(en millions de dollars)



Faits saillants de 2016

7 150 clients servis

Des transactions d'IDCE de

12,4 G\$

ont aidé les sociétés canadiennes à réaliser des activités dans d'autres pays Nos clients ont utilisé nos produits financiers pour faciliter des exportations et investissements à l'étranger d'une valeur de

102 G\$

80 %

de nos clients étaient des PME

EDC a aidé

5 749 PME

à réaliser des exportations atteignant 14,2 G\$

Les exportations et les investissements de nos clients sur 147 marchés émergents se sont élevés à

30,6 G\$

EDC a réalisé un capital de croissance record de

107 M\$

pour les petites entreprises

EDC a fourni un soutien à hauteur de

1 G\$

auprès des écotechs

La valeur totale des exportations et investissements appuyés par EDC a représenté l'équivalent de

521 000

emplois



EDC partout au monde

EDC compte 19 représentations à l'étranger, où des employés aident les exportateurs et les investisseurs canadiens à saisir les occasions sur les marchés stratégiques du monde entier. Elle a aussi 18 bureaux au Canada pour aider les entreprises d'ici à penser à la mondialisation et à prendre de l'expansion à l'échelle mondiale.



Monterrey (Mexique)Avec l'établissement de nouvelles relations comme mot d'ordre, EDC a dirigé les efforts de diversification des débouchés à l'exportation pour les entreprises canadiennes de tous les secteurs actifs du pays.

Amérique du Sud

Bogotá (Colombie)

Année la plus prolifique d'EDC à ce jour en Colombie : 1,1 milliard de dollars en financement et 1,7 milliard de dollars en volume d'affaires, décuplant son financement et doublant le volume d'activités par rapport à 2015.

Lima (Pérou)

En dépit du faible cours des produits de base, EDC a facilité un volume d'affaires dépassant les 640 millions de dollars à l'appui de plus de 160 exportateurs et investisseurs.

Santiago (Chili)

Le volume de financement a atteint un nouveau sommet en 2016, totalisant 1 milliard de dollars, avec un nombre record de près de 500 mises en relation d'entreprises canadiennes avec des acheteurs chiliens.

Rio de Janeiro (Brésil)

EDC a conclu sa première transaction d'attraction dans le secteur des écotechnologies au Brésil, aidant le Canada à étendre sa présence dans le plus important marché de l'énergie renouvelable en Amérique latine. Une transaction d'attraction représente du financement offert à un acheteur étranger afin de lui permettre d'acheter davantage auprès d'entreprises canadiennes dans le futur.

São Paulo (Brésil)

Mise en relation de 25 entreprises forestières canadiennes avec un acheteur brésilien d'envergure.





Europe

Düsseldorf (Allemagne)

Une autre année solide avec près de 5 milliards de dollars en financement, qui réaffirme l'attrait stratégique de l'Europe comme porte d'entrée vers les marchés émergents.

Istanbul (Turquie)

Dans la région de la Méditerranée orientale et du Caucase, EDC a appuyé des transactions de financement totalisant 440 millions de dollars, et augmenté son volume d'affaires total de près de 40 % par rapport à l'an dernier.

Londres (Royaume-Uni)

Ouverte en 2016, la nouvelle représentation d'EDC lui a permis d'appuyer la région européenne tout en permettant au Canada d'augmenter sa présence sur les marchés émergents, particulièrement au Moyen-Orient et en Afrique. Son premier mécanisme de transaction avec un nouveau client en Scandinavie a été rendu possible grâce à cette nouvelle représentation.

Moscou (Russie)

Faute de relâchement des sanctions économiques musclées en vigueur, EDC s'emploie à aider les entreprises canadiennes sur des marchés voisins, dont le Kazakhstan, la Mongolie et les pays baltes.

Asie

Jakarta (Indonésie)

a permis de consolider la position d'encrage des exportateurs de l'ANASE et de l'Asie en général.

New Delhi (Inde)

Le financement accordé à deux géants indiens du pétrole

Mumbai (Inde)

En 2016, EDC a accordé une somme record de près de 1,2 milliard de dollars en nouveaux financements. Elle a en outre conclu le tout premier prêt en roupies indiennes émis par une institution financière à l'extérieur de l'Inde, une transaction qui offre un avantage certain sur le plan des devises locales aux

Beijing (République populaire de Chine)

En 2016, les solutions d'assurance et de financement d'EDC ont production et des bureaux régionaux sur ce marché prioritaire pour le commerce extérieur du Canada.

Shanghaï (République populaire de Chine)

Chine, injectant une somme record de 600 millions de dollars

Singapour

de financement sur le marché, tout en aidant à appuyer les activités entre les entreprises de l'ANASE et du Canada.

Afrique et Moyen-Orient

Johannesburg (Afrique du Sud)

Année des plus intenses pour EDC en Afrique : plus de 320 clients servis et près de 800 millions de dollars en nouveaux financements à l'appui d'exportateurs et d'investisseurs canadiens.

Dubaï (EAU)

Le volume d'activités facilitées à la grandeur du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord s'est élevé à 3,3 milliards de dollars et plus de 50 entreprises canadiennes ont été mises en relation avec des acheteurs stratégiques des secteurs pétrolier, gazier et minier.



Message du président du Conseil d'administration

Au cours de la dernière année, l'économie mondiale est demeurée volatile, et les entreprises canadiennes voulant profiter de débouchés à l'étranger ont fait face à de l'incertitude. Les produits de base peinent à regagner le terrain perdu depuis leur repli, et de plus en plus de voix s'élèvent contre le commerce et la mondialisation. Dans ce contexte, on conçoit aisément que le nouveau paradigme commercial amènera son lot de défis et d'obstacles complexes. Pourtant, la croissance économique du Canada repose depuis longtemps sur le commerce.

Mais qu'est-ce que tout cela signifie? Même si l'économie canadienne doit surmonter des difficultés et que le commerce est en perpétuelle mutation, il existe encore des débouchés pour les entreprises d'ici qui peuvent s'adapter à cette réalité. Plusieurs chemins mènent au succès à l'exportation, mais les entreprises – surtout les petites et moyennes entreprises (PME) – auront plus que jamais besoin d'aide pour s'orienter dans leur propre parcours et accéder aux acheteurs étrangers et aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

En 2016, EDC a continué de faire le nécessaire pour que les entreprises canadiennes prennent conscience des avantages de l'exportation, puissent accéder aux produits et aux services nécessaires pour réussir à l'étranger et profitent d'occasions nouvelles pour s'étendre au-delà de leurs marchés traditionnels. Cela dit, il n'y a pas que les entreprises qui doivent s'adapter pour réussir dans le monde d'aujourd'hui; EDC, en tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, doit elle aussi évoluer. EDC peut jouer un rôle très important en s'assurant que les entreprises d'ici sont bien placées pour affronter la concurrence mondiale. Elle doit se concentrer sur les besoins changeants de ses clients, surtout les PME.

Le Conseil d'administration appuie activement la nouvelle stratégie d'affaires d'EDC, qui vise à servir davantage d'exportateurs canadiens et à trouver de nouvelles façons de répondre à leurs besoins nombreux et variés. En plus d'offrir des solutions de financement, d'assurance et de cautionnement qui atténuent les risques à l'exportation, nous en ferons plus pour nous faire connaître et mettre notre savoir, notre expertise et nos réseaux au service des Canadiens afin qu'ils soient plus nombreux à exporter avec succès. Également, nous interviendrons auprès des entreprises beaucoup plus tôt dans leur parcours d'exportation, qu'elles soient en train de se préparer à exporter ou de l'envisager pour plus tard, tout simplement.

L'heure est au changement et à la poursuite de nouveaux objectifs, compte tenu du programme commercial progressiste et inclusif de l'actionnaire d'EDC. Nous soutiendrons activement son engagement à l'égard du libre-échange et contribuerons à faire rayonner le Canada à l'étranger. Les entreprises d'ici bénéficieront grandement des accords de libre-échange déjà en place et de ceux à venir, tel l'Accord économique et commercial global (AECG). Ces accords contribueront à aplanir les obstacles et à ouvrir l'accès aux marchés internationaux. Développer le potentiel d'exportation du Canada exige un effort concerté des acteurs gouvernementaux et des relations plus solides avec une pluralité de parties prenantes.

Ces efforts nécessiteront aussi le maintien d'une solide gestion et performance de la part d'EDC. En tant que président du Conseil, je tiens à remercier mes collègues pour leur engagement et leurs conseils, garants de la bonne gouvernance de la Société. Plus précisément, je les remercie pour leur soutien de la transformation de la gestion des risques d'entreprises (GRE), qui assurera une gestion et un contrôle efficaces des risques dans la poursuite de nos objectifs d'affaires.



En 2017, nous mettrons en œuvre une grande composante du programme de transformation de la GRE – le modèle des trois lignes de maîtrise – qui renforce notre capacité en matière de gestion des risques à l'échelle de la Société. Ce nouveau modèle garantira que nous avons en place les freins et contrepoids nécessaires, et que notre mode de gestion s'apparente à celui des institutions financières de premier plan. En comprenant mieux notre appétence pour le risque, nous ferons preuve d'une plus grande souplesse qui nous permettra de servir encore plus d'exportateurs et d'investisseurs canadiens.

Au nom du Conseil, je tiens à exprimer ma gratitude à l'Équipe de la haute direction pour son leadership continu et sa vision. Malgré une autre année de volatilité économique et géopolitique, l'Équipe nous a permis d'atteindre des résultats solides en 2016 et, surtout, d'appuyer plus de PME, d'activités sur les marchés émergents et d'investissements à l'étranger. Cette réussite revient aussi aux 1 400 employés d'EDC, qui travaillent à l'échelle mondiale et qui ont déployé de grandes compétences et l'acharnement nécessaire pour renforcer notre capacité de chef de file de l'exportation et du commerce. Après trois ans et demi à la présidence du Conseil, je n'ai plus aucun doute sur notre capacité à développer le potentiel d'exportation du pays à long terme.

Le rôle du commerce international dans l'économie canadienne est encore plus important, et les occasions de croître et de réussir ailleurs se multiplient pour nos entreprises. Il est donc également temps de voir comment EDC arrivera à combler les divers besoins en matière d'exportation des entreprises canadiennes afin qu'elles soient prêtes à répondre à la demande mondiale des capacités et du savoir-faire canadiens.

Message du président et chef de la direction

Les clients d'EDC ont continué de prendre part à des échanges commerciaux et d'effectuer des investissements à l'extérieur du Canada en 2016, et ce, en dépit des grands titres qui suggéraient un ralentissement mondial du commerce. Grâce au savoir-faire unique d'EDC sur les plans de la finance, du risque et du commerce, ils ont pu exploiter de nouveaux débouchés avec assurance malgré l'instabilité ambiante et générer de solides résultats dans le cadre de leurs affaires à l'étranger.

Nos petites entreprises clientes ont bénéficié d'un montant record de 107 millions de dollars sous la forme de capital de croissance de la part d'EDC. Quant aux petites et moyennes entreprises ayant besoin de solutions de fonds de roulement, nous leur avons fourni un financement direct de plus de 550 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 166 % par rapport à l'année précédente. De plus, EDC a fourni plus de 1 milliard de dollars dans le cadre de son Programme de garanties d'exportations, qui aide les petites entreprises à percer de nouveaux marchés, accroître leur productivité ou investir à l'étranger.

Tout en aidant ses clients en 2016, EDC s'est penchée sur les données fondamentales, soit les activités essentielles qui assurent sa pérennité en tant qu'établissement commercial. Nous avons enregistré un bénéfice net de 1,07 milliard de dollars grâce à un portefeuille bien géré et rentable soutenu par un capital imposant de 9,8 milliards de dollars. Notre ratio de productivité a fait en sorte que seuls 27 cents sur chaque dollar gagné ont servi à payer nos dépenses, tandis que les 73 cents restants ont pu être réinvestis dans notre priorité: en faire plus pour aider les entreprises canadiennes à profiter des débouchés commerciaux. Par ailleurs, le modèle d'affaires prudent d'EDC présente un avantage financier pour son actionnaire, le gouvernement du Canada, soit le versement d'un dividende de 786 millions de dollars pour l'année civile 2016.

Cette année, EDC a aussi aidé à élargir le rayonnement mondial du Canada en ouvrant de nouvelles représentations à Londres et à Jakarta. À Singapour, nous avons ouvert notre première succursale autonome, qui nous permet de souscrire des transactions financières sur le marché pour aider davantage les entreprises canadiennes à étendre leurs activités dans cette région économique des plus effervescentes.

Bref, les réussites de 2016 en disent long sur la portée de l'aide offerte par EDC aux exportateurs canadiens qui veulent percer les marchés mondiaux. J'espère que vous prendrez le temps d'en apprendre plus sur le sujet dans le rapport annuel. Cela dit, les réussites d'EDC ne s'inscrivent pas toutes dans un graphique ou un tableur.

En 2016, nous avons consacré beaucoup de temps et de ressources à améliorer notre compréhension du marché. Nous avons étudié le parcours que suivent les entreprises canadiennes pour passer d'un marché exclusivement canadien au commerce international. Notre objectif consistait à dresser un portrait clair des besoins véritables des entreprises, qui ne sont pas apparentés aux solutions actuellement offertes par EDC. Quels sont les obstacles non financiers auxquels sont confrontées les entreprises? De quels renseignements les exportateurs ont-ils besoin? Quels types de relations pourraient aider les entreprises à commercialiser leurs produits ou services sur les marchés étrangers?

Naturellement, cette réflexion commandait l'analyse de notre propre organisation : axes prioritaires, modèle opérationnel et définition du succès. En vérité, EDC met en pratique ce type d'amélioration continue depuis des années. Mais ce qui distingue l'année 2016, ce sont les mesures prises pour remanier nos méthodes, incluant une restructuration intégrale en cours actuellement, pour réagir directement à ce que nous avons appris sur le parcours des exportateurs. Nous croyons que cette



refonte de nos activités amplifiera l'action d'EDC sur les entreprises canadiennes, ce qui est reflété dans notre nouvel énoncé de vision :

EDC est le chef de file pour ce qui est d'aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger.

Voilà une vision audacieuse qui puise sa source dans les nombreuses réussites présentées dans le rapport. Le pays a besoin de multiplier ce genre de réussites, et EDC jouera un rôle de premier rang en aidant les exportateurs canadiens à faire foisonner l'activité commerciale. Le succès d'EDC repose sur le dévouement d'employés qui, chaque jour, allient compétence, créativité et énergie pour étendre l'influence des entreprises canadiennes partout dans le monde. Ce sont eux qui ont fait pencher la balance pour autant d'entreprises canadiennes en 2016 et qui continueront de changer les choses dans les années à venir. Je suis fier de la *façon* dont ils accompagnent ces entreprises, en réalisant chaque transaction selon des normes d'éthique des plus rigoureuses et une culture de responsabilité sociale.

Au bout du compte, les réalisations décrites dans le présent rapport sont celles des femmes et des hommes d'EDC. Et c'est un privilège de travailler avec eux. Ensemble, nous continuerons à faire bénéficier les Canadiens des retombées du commerce international... et à faire bénéficier le reste du monde de tout ce qu'offre le Canada.

Le parcours de l'exportateur

EDC appuie les entreprises canadiennes tout au long de leur parcours.

Le commerce mondial évolue à un rythme accéléré et crée de nouvelles réalités auxquelles les entreprises canadiennes doivent s'adapter si elles veulent réussir. Afin de mieux comprendre les besoins de ces entreprises, EDC a mis sur pied le *parcours de l'exportateur* – un portrait des différentes étapes que franchit une entreprise sur son parcours vers la réussite à l'international. La recherche brevetée nous aide à mieux déterminer les outils dont elle aura besoin, aux différentes étapes, pour réussir à l'étranger.

Même si le portrait semble linéaire, il est important de comprendre que le parcours de l'exportateur n'est pas composé de phases consécutives. En effet, les entreprises ne partent pas toutes du même point de départ et n'empruntent pas toutes le chemin le moins sinueux pour atteindre leur objectif : devenir un exportateur d'expérience. Dans les faits, ce parcours peut commencer, s'arrêter ou prendre un tournant inattendu à tout moment. C'est la nature même du commerce international : fluide et en constante évolution. C'est aussi pourquoi EDC continue d'innover et d'améliorer sa gamme de services et solutions : pour combler tous les besoins des exportateurs.

Dans la présente section, nous verrons les six grandes étapes du parcours de l'exportateur et décrirons l'aide que peut fournir EDC à chacune d'elles.



Augmenter son fonds de roulement Acquérir de l'information Créer des contacts Obtenir des capitaux Obtenir du financement S'assurer d'être payé



SOLUTION

Acquérir l'information nécessaire à l'élaboration d'une stratégie d'affaires

Pour de nombreuses entreprises en démarrage, surtout les plus modestes, le manque d'information constitue la première pierre d'achoppement pour mener des activités à l'étranger. En effet, il peut être difficile d'élaborer une stratégie d'affaires solide et de prendre des décisions éclairées si on ne connaît pas assez bien le pays, marché ou secteur que l'on cible. Ainsi, pour s'assurer que les entreprises canadiennes intéressées par l'exportation profitent de nouveaux débouchés, EDC met à leur disposition une panoplie de ressources : trousses d'information détaillée sur différents pays et marchés, analyses et études économiques approfondies portant sur des questions d'importance pour les exportateurs en devenir, etc.

Voici des exemples de nos produits du savoir : les *Prévisions à l'exportation*, l' *Analyse trimestrielle des risques pays*, le site Web EDC.trade, le magazine *Exportateurs avertis*, les Services consultatifs, le Propos de la semaine de l'économiste en chef d'EDC, le *Moniteur des exportations* et l' *Indicateur avancé des exportations* (rapport mensuel).

Aide fournie par EDC : Prévisions à l'exportation

Afin d'informer les entreprises qui souhaitent faire croître leurs activités à l'étranger, EDC a élaboré les *Prévisions à l'exportation*, ressource exhaustive qui donne un aperçu du rendement des exportations du Canada pour l'année en cours, tout en faisant état des prévisions pour l'année à venir. Le document présente le rendement selon les secteurs et provinces, ainsi qu'une analyse des facteurs clés de l'économie mondiale. En 2016, ces facteurs comprenaient le protectionnisme croissant à l'échelle mondiale et l'économie américaine fondamentalement solide. Fait plus important encore, les *Prévisions à l'exportation* expliquent l'impact éventuel des différents facteurs sur les exportateurs canadiens. Ces renseignements visent à indiquer aux propriétaires d'entreprise où trouver des débouchés et comment éviter les risques auxquels pourrait être confronté leur secteur au cours de l'année à venir. Les *Prévisions à l'exportation* sont publiées deux fois par année, soit au printemps et à l'automne. Elles sont suivies d'une tournée pancanadienne de Peter Hall, économiste en chef d'EDC.





LED Roadway Lighting

Selon Peter Conlon, président et chef de la direction de LED Roadway Lighting, entreprise située à Halifax, les entreprises doivent posséder deux qualités essentielles pour réussir à l'étranger – du courage et de la patience. Son entreprise novatrice, qui conçoit et fabrique des produits d'éclairage DEL destinés aux secteurs routier et de l'infrastructure a su démontrer ces deux qualités. Aujourd'hui, l'entreprise éclaire des rues, des immeubles et des ponts dans 60 pays. Lorsque M. Conlon parle du courage nécessaire pour exporter, il ne préconise pas de faire un saut à l'aveuglette sur la scène mondiale en espérant que tout se passe pour le mieux. Il insiste plutôt sur le caractère essentiel des connaissances en précisant que plus nous sommes informés, plus nous sommes d'attaque. Il explique aussi que, lorsque les choses se compliquent, le fait de comprendre les tendances économiques mondiales et les pressions exercées sur un marché donné peut permettre à un nouvel exportateur de se munir de patience et de prendre des décisions éclairées qui lui permettront de maintenir le cap. M. Conlon confie que les Prévisions à l'exportation d'EDC fournissent cette information si essentielle au succès. Non seulement le document fournit-il des données importantes comme les prévisions pour les taux de change CAD/USD ou la croissance prévue du PIB sur les marchés émergents clés, il met ces données en contexte, les rendant concrètes et pertinentes pour les entreprises canadiennes de tous les secteurs.



SOLUTION

Créer des contacts avec des acheteurs étrangers

Grâce à un produit ou service qui a fait ses preuves au Canada, les entreprises en démarrage peuvent avoir de réelles chances de réussir sur le marché mondial. Vous avez peut-être fait quelques bonnes ventes à l'étranger, mais les vrais débouchés se trouvent dans les chaînes d'approvisionnement des grandes multinationales. Un contrat de taille pourrait représenter la prochaine étape importante de votre parcours d'exportateur. Le défi? Rencontrer les dirigeants de ces entreprises pour faire valoir votre produit. Mais en tant que PME, vous vous demandez peut-être comment avoir une telle occasion. EDC est là pour vous aider grâce aux nombreuses relations financières avec bon nombre d'acheteurs étrangers établies au fil du temps. En apprenant à connaître leurs besoins en matière de chaînes d'approvisionnement, elle a conçu des outils pertinents aux fins de création de débouchés commerciaux qui peuvent aider à attirer leur attention et l'orienter vers les fournisseurs canadiens.

Parmi ces outils figurent les prêts d'attraction, le financement de protocoles, les placements dans des fonds internationaux et les séances de jumelage.

Aide fournie par EDC : Séances de jumelage

L'étape la plus complexe et la plus coûteuse pour les exportateurs est l'établissement de contacts. Voilà pourquoi nous avons lancé un programme de jumelage qui facilite la présentation d'entreprises canadiennes aux acheteurs étrangers. En étroite collaboration avec le Service des délégués commerciaux (SDC) et dans le cadre de divers événements (salons commerciaux, visites de marché étranger, tournées canadiennes, etc.), nous regroupons des entreprises canadiennes dont les capacités et l'expertise sauraient répondre aux besoins d'acheteurs étrangers. Nous mettons à profit notre propre réseau de commerce international et l'important rayonnement international du SDC pour créer des mises en relation de valeur qui créent de véritables débouchés pour les fournisseurs canadiens.





Vizimax

Aux quatre coins du monde, les gens dépendent de l'énergie, et cette demande croît jour après jour. Consciente de cette tendance indéniable, Vizimax, une société de Longueuil, au Québec, a inventé de toutes nouvelles solutions pour optimiser la manière dont les entreprises du secteur énergétique produisent, déplacent et consomment l'énergie. Ses produits servent dans différents secteurs, de la distribution d'électricité aux infrastructures ferroviaires. Comme l'efficacité énergétique est un objectif de portée mondiale, l'entreprise a pu vendre sa technologie dans le monde entier. EDC a reconnu le savoir-faire de Vizimax et a appuyé une partie de ses ventes. En 2015, EDC l'a donc invitée à se joindre à elle et au SDC pour une mission commerciale au Chili portant sur la technologie des réseaux électriques intelligents. Lors de cette mission, les participants ont rencontré les dirigeants de Conecta, une grande entreprise chilienne du secteur de l'énergie spécialisée dans les réseaux électriques conventionnels et intelligents. Dix-huit mois plus tard, cette mise en relation a donné lieu à de nouveaux contrats pour Vizimax : Conecta a choisi la technologie brevetée de l'entreprise canadienne pour deux projets d'envergure auxquels elle travaillait. EDC sait que mise en relation rime avec débouché, et c'est pourquoi elle y consacre une bonne partie de ses énergies.



SOLUTION

Obtenir les capitaux nécessaires pour développer vos activités

Les entreprises en phase de démarrage peuvent avoir une stratégie clairement définie, un produit prometteur, une équipe de gestion solide et, surtout, du potentiel. Par contre, elles n'ont peut-être pas le capital nécessaire pour réaliser ce potentiel. Voilà qui complique l'approbation du budget prévu pour la recherche et le développement, ainsi que l'embauche des cerveaux nécessaires pour que l'entreprise puisse croître et prendre son essor. EDC, un des plus grands investisseurs au Canada, peut vous aider à rayonner grâce au capital-risque et au capital-investissement.

Parmi nos solutions de placement figurent les placements directs et les placements dans des fonds canadiens et internationaux.

Aide fournie par EDC : Investissements directs et fonds de placement

L'Équipe des investissements est toujours à l'affût d'entreprises exportatrices novatrices qui ont un potentiel de croissance élevé, et garde l'œil ouvert pour repérer celles qui se distinguent dans les secteurs dynamiques, comme celui des technologies propres. EDC appuie de trois façons les besoins en matière de capitaux d'entreprises canadiennes prometteuses. Premièrement, la Société investit directement dans les entreprises canadiennes à potentiel élevé pour les aider à étendre leurs activités. Deuxièmement, en tant que troisième investisseur en capital-risque au Canada, EDC investit aussi dans les fonds nationaux pour aider les entreprises axées sur l'exportation à accéder aux fonds de capital-investissement. Troisièmement, EDC investit aussi dans des fonds mondiaux ciblés et travaille de près avec les entreprises des portefeuilles de ces fonds pour demeurer au fait des débouchés qui correspondent au savoir-faire canadien.



Acquérir de l'information

Créer des

Obtenir des capitaux

Augmenter son fonds de roulement

S'assurer d'être payé Obtenir du financement



ecobee

Souhaitant d'abord réduire la consommation d'énergie de sa famille, l'ingénieur Stuart Lombard a fondé ecobee, l'entreprise de technologies propres qui a lancé, en 2009, le premier thermostat Wi-Fi. Depuis, ecobee a connu une croissance rapide et permet à ses clients partout en Amérique du Nord de réduire leurs factures d'électricité tout en jouissant d'un confort inégalé. Avec ses ventes qui font plus que doubler chaque année, cette société torontoise est devenue un chef de file mondial du marché émergent des thermostats. Une seule entreprise comparable connaît plus de succès : Nest, une société achetée par Google en 2014. Vu la concurrence accrue d'entreprises beaucoup plus imposantes, la stratégie de croissance d'ecobee continue de miser sur l'innovation, tout en améliorant l'expérience-client et en renforçant sa marque. Au cours de la dernière année, EDC lui a permis d'exécuter ses plans. Notre engagement envers ecobee, qui comprend la participation de divers co-investisseurs, dont Amazon, stimule les ventes à l'étranger.



SOLUTION

Augmenter son fonds de roulement

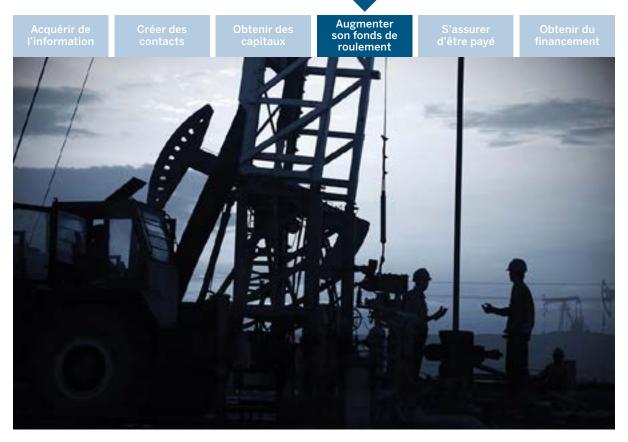
Après avoir déployé les efforts nécessaires et trouvé un acheteur prometteur, l'entreprise est en voie de devenir exportatrice. Son prochain défi? Répondre au besoin de l'acheteur. Comme nous naviguons dans le monde du commerce international, elle aura sûrement à fournir un cautionnement ou une lettre de garantie pour rassurer l'acheteur et lui faire comprendre qu'elle compte respecter ses obligations contractuelles. Toutefois, ces garanties peuvent présenter des risques, dont celui que l'acheteur accuse l'entreprise à tort d'enfreindre les modalités du contrat et veuille faire un appel du cautionnement. EDC propose des solutions qui peuvent la protéger de tels problèmes éventuels.

Parmi ces solutions figurent la Marge pour garanties de cautionnements bancaires, l'Assurance pour cautionnement bancaire, l'Assurance cautionnement et la Garantie de facilité de change.

Aide fournie par EDC : Marge pour garanties de cautionnements bancaires

Grâce à la Marge pour garanties de cautionnements bancaires, EDC peut fournir à la banque d'une entreprise une garantie couvrant jusqu'à 100 % des besoins contractuels et financiers inscrits dans la lettre de garantie, ce qui couvre tout contrat conclu par l'entreprise avec un acheteur étranger. Grâce à la Marge pour garanties de cautionnements bancaires, les entreprises bénéficient d'un taux préétabli; ainsi, elles connaissent exactement la capacité au titre des lettres de garantie pour l'année et les coûts qui s'y rattachent. Cette solution aide les entreprises à planifier et, mieux encore, à dégager des liquidités nécessaires pour accepter d'autres contrats. Elle pourrait donner un meilleur avantage concurrentiel, car les entreprises peuvent facilement fournir des lettres de garantie au besoin, ce qui en dira long sur leur solvabilité et leur fiabilité. Au bout du compte, les entreprises seront prêtes à passer à la prochaine étape du parcours de l'exportateur.





International Frontier Resources Corporation

International Frontier Resources Corporation (IFR), société canadienne ayant son siège social à Calgary, se spécialise dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz naturel. En 2014, IFR a pris un premier grand pas dans le domaine de l'exploration, en décidant de tourner son regard au-delà du Canada et des États-Unis et de poursuivre des débouchés au Mexique. La décision a été prise à la suite de l'annonce, par le gouvernement mexicain en 2013, que le pays allait commencer à faire l'objet de réformes considérables dans le secteur de l'énergie, qui entraîneraient l'ouverture partielle des réserves pétrolières inexploitées du pays à de l'investissement étranger. En raison de l'importance du Mexique pour IFR, l'entreprise a ajouté une équipe de professionnels du secteur de l'énergie de Calgary ayant de l'expérience en technologies de pointe en matière de forage de champs de pétrole et d'achèvement de travaux. IFR a également formé une coentreprise stratégique avec un chef de file mexicain dans le secteur des produits pétrochimiques. Grâce à ce partenariat, la société a pu décrocher un contrat visant l'exploration de l'un des champs pétrolifères rendus accessibles grâce aux réformes. Cependant, le contrat exigeait, entre autres, un cautionnement d'exécution de 1,76 million de dollars américains pour garantir qu'un minimum de travail serait effectué dans le champ de pétrole nouvellement acquis. EDC a été en mesure de garantir ce cautionnement en offrant à IFR une Marge PSG. La Marge PSG a débloqué des capitaux pour IFR qui auraient autrement été mobilisés par la garantie. IFR peut maintenant se servir de ces fonds pour chercher d'autres occasions d'affaires et continuer de croître sur un nouveau marché prometteur.



SOLUTION

S'assurer d'être payé par un nouvel acheteur étranger

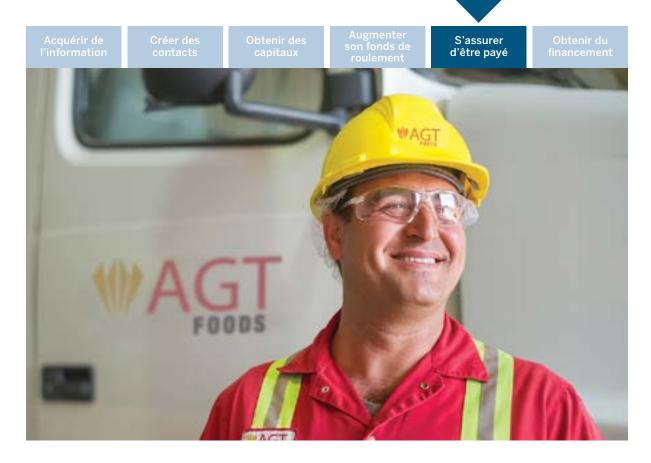
Les entreprises qui baignent dans l'exportation depuis longtemps savent où trouver les acheteurs et comment conclure des ventes. Cela dit, un de leurs plus grands défis est de s'assurer d'être payées, car tant les clients tout nouveaux que ceux de longue date risquent de manquer à leur obligation de paiement, et ce, pour diverses raisons. Un autre grand défi lié à cette étape consiste à protéger leurs actifs à l'étranger contre des changements politiques imprévisibles. Les pertes attribuables aux bouleversements politiques ou aux défauts de paiement peuvent avoir un effet désastreux, surtout sur les petites entreprises ayant une capacité financière limitée. Et cet effet peut avoir des répercussions non seulement sur le flux de trésorerie, mais aussi sur la capacité d'assurer le bon déroulement des activités et le respect des stratégies d'affaires. EDC sait que la gestion de ces risques est essentielle au succès des activités d'exportation d'entreprises canadiennes. Son but est de permettre aux entreprises canadiennes de se prémunir contre l'imprévisible en leur offrant une gamme de solutions d'assurance qui répond à leurs besoins.

Cette gamme propose entre autres l'Assurance comptes clients, l'Assurance frustration de contrat et l'Assurance risques politiques.

Aide fournie par EDC : Assurance comptes clients

Pour les cas où le client n'est pas en mesure de payer, EDC offre plusieurs options d'assurance qui protègent et rassurent les exportateurs canadiens. L'Assurance comptes clients, par exemple, est un produit d'assurance crédit à service complet et idéal pour les entreprises qui veulent assurer l'ensemble de leurs ventes contre les défauts de paiement. Cette assurance couvre jusqu'à 90 % des pertes liées au non-paiement découlant de nombreuses situations. De plus, sur bien des marchés, elle peut également couvrir les sociétés affiliées à l'étranger et ainsi offrir une couverture partout où l'entreprise exerce ses activités d'exportation.





AGT

Fait méconnu, le Canada est le deuxième producteur de légumineuses au monde. Un important flot de ce superaliment de grande qualité (lentilles, pois, fèves, etc.) quitte nos frontières en provenance d'AGT Food and Ingredients (AGT) de Regina, en Saskatchewan. Fondée en 2007, cette entreprise a grandi rapidement grâce aux acquisitions et à l'investissement international. En 2010, elle possédait neuf installations dans deux pays. Aujourd'hui, elle en possède 41 sur cinq continents. La relation entre EDC et AGT remonte à 2002. À l'époque, l'entreprise s'appelait Saskcan Pulse Trading. L'un des outils qui l'a aidée tout au long de son parcours d'exportateur est l'Assurance comptes clients d'EDC. Comme ses ventes étaient assurées, les institutions financières étaient plus enclines à lui prêter de l'argent, car elles savaient qu'AGT serait payée, même si un client ne la payait pas. AGT s'est servie du capital supplémentaire pour croître et élargir sa portée mondiale, et les chiffres sont éloquents : en 2003, EDC a assuré les exportations d'AGT, à concurrence de 11 millions de dollars américains. En 2015, ce montant frôlait 1 milliard de dollars américains.



SOLUTION

Obtenir du financement fiable pour ses activités à l'étranger

Lorsqu'une entreprise bâtit des débouchés à l'exportation ou en matière d'investissements à l'échelle internationale, l'accès au financement est souvent essentiel pour permettre d'obtenir les stocks nécessaires pour remplir une commande de taille, d'acheter de l'équipement nouveau, d'ouvrir un bureau à l'étranger sur un nouveau marché cible ou encore de faire l'acquisition d'une entreprise, puis d'accéder à sa clientèle. Reconnaissant qu'il faut parfois un certain soutien pour profiter des possibilités d'exportation, EDC offre des solutions de financement qui aide les entreprises à percer, croître et réussir à l'étranger.

Parmi ces solutions figurent le financement de trésorerie, le financement aux acheteurs étrangers, les prêts directs, le financement structuré et le financement de projets.

Aide fournie par EDC : Prêts directs à l'appui de l'investissement à l'étranger

Si un exportateur a besoin de financement pour prendre de l'expansion à l'étranger, EDC peut lui fournir un prêt direct sous forme de prêt garanti. Ce soutien peut être accordé directement à une entreprise canadienne pour appuyer ses plans d'investissement à l'étranger, ou directement à son affilié à l'étranger. Le financement constitue l'une des solutions prévues dans la proposition de valeur d'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE) d'EDC. Cette proposition appuie les activités d'investissement à l'étranger d'entreprises canadiennes de différentes façons. Grâce à ces prêts et aux solutions de financement, EDC aide les exportateurs à renforcer leur présence locale à l'étranger, un facteur de plus en plus important dans l'atteinte de leurs grands objectifs d'affaires au Canada et dans la formation de la prochaine vague de sociétés mondiales canadiennes. Le fait d'investir à l'étranger peut aussi permettre à une entreprise d'accroître ses ventes et sa capacité concurrentielle mondiale, et nos recherches indiquent que cela favorise l'embauche chez la société mère. Pour les entreprises canadiennes, c'est une excellente façon de poursuivre leur croissance internationale.





Réseau LCI Éducation

À chaque entreprise son parcours d'exportateur, et le réseau LCI Éducation (LCI) en sait quelque chose. Depuis sa fondation en 1959, cette organisation montréalaise a mis sur pied un vaste réseau d'établissements postsecondaires visant les secteurs de créativité et de gestion. Mais c'est seulement après 30 ans d'expérience qu'elle a ouvert les portes de son premier campus à l'étranger, à Casablanca, au Maroc. Comme cette première tentative fut un succès, elle a ouvert d'autres campus du genre un peu partout dans le monde. Aujourd'hui, LCI exporte des programmes d'éducation de qualité supérieure à des milliers d'étudiants de 22 campus, dans 12 pays. Son plan d'expansion prévoyait l'achat de campus pour éviter de devoir louer des bâtiments sur différents marchés. L'inconvénient de cette mesure de prévention? D'importantes dépenses initiales. EDC a pu appuyer sa stratégie en finançant directement ses investissements à l'étranger. Nos prêts ont rendu possible l'achat d'un campus à Bogotá, en Colombie, et d'un autre à Melbourne, en Australie, ayant officiellement ouvert ses portes en 2016. Grâce à cet essor sans pareil, LCI est l'un des plus vastes réseaux d'enseignement au monde.





Performance de la Société par rapport à ses objectifs

Indicateurs liés aux activités

performance		Variation	2016	2016	de 2015
Activités totale (en G\$)	s facilitées	-2 % 🔱	102,0	Croissance de 0 à 3 %	104,2
Transactions at des PME	uprès	6% 🛧	4 555	Croissance de 2 à 7 %	4 280
Activités sur les émergents (en		37 % 🛧	866	Croissance de 15 à 20 %	633
Transactions d'	IDCE*	14 % 💠	508	Croissance de 2 à 7 %	444
Transactions ré en partenariat	alisées	7% 🛧	3 961	Croissance de 0 à 2 %	3 697

Résultats

Indicateur lié à la clientèle

> Indicateur financier

Net Promoter Score	Dépassé 🔨	77,6	Entre 70,0 et 76,0	71,9
Ratio de productivité (en %)	Atteint 🗸	27,2	Entre 25 et 30	22,9

C'est à ses employés qu'EDC doit le succès de ses activités, et les photos qui se trouvent dans cette section mettent en vedette des membres d'équipes clés.

Les indicateurs de performance sont ainsi pondérés :



Indicateurs de

Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du Plan)

Objectif en grande partie atteint (> 95 % et < 98 % du Plan)

Objectif non atteint (< 95 % du Plan)



Résultats

Plan

^{*} En 2016, les règles relatives aux transactions d'IDCE ont changé. Par conséquent, les données de 2015 ont été actualisées pour permettre une comparaison plus juste.







Indicateurs liés aux activités

Activités totales facilitées

102 G\$ **↓** -2 %

Les exportations et les investissements des clients qui ont fait appel à nos solutions financières ont totalisé 102 milliards de dollars, une légère baisse par rapport à 104 milliards en 2015, principalement à la suite d'un recul à l'échelle de nos produits d'assurance.

Au moyen de nos produits d'assurance, nous avons aidé 5 400 clients à entreprendre des ventes à l'exportation d'une valeur de plus de 73 milliards de dollars auprès de quelque 87 000 acheteurs dans presque tous les pays du monde. Les produits d'assurance d'EDC aident les entreprises à atténuer le risque de crédit et à utiliser leurs comptes clients comme levier auprès de leur institution financière pour obtenir plus de financement à court terme. EDC a encaissé des primes s'élevant à 192 millions de dollars relativement à l'ensemble de ses produits d'assurance, et versé 110 millions de dollars en indemnités, contre 143 millions en 2015.

De plus, dans le cadre de ses activités de financement, EDC a accordé des prêts record totalisant 28 milliards de dollars à ses clients canadiens et à leurs partenaires commerciaux étrangers. La Société a touché des produits tirés des prêts et des commissions de garantie d'une valeur de plus de 1,8 milliard de dollars grâce, en partie, à la croissance de son portefeuille de prêts ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt tout au long de 2016.

Transactions auprès de PME

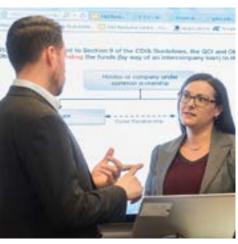
4 555 1 6 %

Les PME contribuent grandement à l'économie canadienne. Pour mesurer notre réussite en tant que Société, nous évaluons notamment notre capacité à soutenir les PME (soit les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars) à exporter ou percer de nouveaux marchés. Pour les aider, nous mettons à profit nos solutions de financement et d'assurance ainsi que nos relations avec des acheteurs étrangers pour encourager l'achat de biens et services canadiens et pour intégrer les PME à leurs chaînes d'approvisionnement.

Pour faire un suivi de nos efforts, nous analysons le nombre de transactions d'assurance et de financement conclues dans une année civile donnée. En 2016, nous avons facilité 4 555 transactions, une hausse comparativement à 4 280 l'année précédente. Nos clients s'attendent à un service rapide, simple et prévisible et la possibilité d'accéder à nos services en tout temps, où qu'ils soient. Ces attentes en tête, nous avons démarré plusieurs initiatives à l'intention des PME, notamment le lancement national en 2015 d'Assurance crédit sélective. Ce produit libre-service en ligne destiné aux petites entreprises leur permet d'obtenir une couverture sélective pour leurs ventes en quelques minutes seulement. À la fin de 2016, ce produit d'assurance avait couvert 346 transactions, soit une hausse de 55 % par rapport à 2015. Voilà un signe que les PME reconnaissent les mérites de ce type de couverture. Davantage de PME avaient d'ailleurs eu recours à notre Programme de garanties d'exportations, qui a atteint un niveau record de 1 milliard de dollars en 2016.









Activités sur les marchés émergents 866 M\$ ↑ 37 %

En 2016, EDC a considérablement intensifié ses activités sur les marchés émergents, qui ont représenté 30 % des activités appuyées par EDC – contre 28 % en 2015.

Les produits et services d'EDC ont permis à nos clients d'appuyer des activités sur les marchés émergents à hauteur de 30,6 milliards de dollars, une hausse de 5 % par rapport à 2015. Ces activités ont généré des produits de 866 millions de dollars, en hausse de 37 % par rapport à l'exercice précédent. Nos activités de financement sur les marchés émergents ont atteint une valeur de 8,7 milliards de dollars en 2016, une hausse de 23 % par rapport à 2015.

Pour étendre la présence du Canada sur les marchés clés, EDC a ouvert des représentations permanentes à Londres, au Royaume-Uni, et à Jakarta, en Indonésie. Elle a maintenant 19 emplacements dans 14 pays différents. Elle a aussi ouvert son premier bureau de service complet à l'étranger, soit à Singapour, et peut ainsi compléter ses efforts de prospection de clientèle en souscrivant sur place des produits de financement. Cet avantage concurrentiel lui permet d'accélérer le traitement des demandes des entreprises canadiennes et de leurs acheteurs asiatiques dans la région.

Activités facilitées sur les marchés émergents en 2016



Transactions d'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE)

508 **1** 14 %

Dans une économie mondiale intégrée, les entreprises canadiennes constatent que, pour atteindre leurs objectifs d'affaires, elles doivent investir dans une présence locale au cœur des marchés étrangers. Nous leur offrons les outils pour concrétiser leurs projets d'investissement à l'étranger. Parmi ces solutions figurent les prêts destinés à les aider à s'établir sur de nouveaux marchés ou à participer à des coentreprises, ainsi que des produits d'assurance pour atténuer certains risques, comme le refus d'un client de payer une société affiliée à l'étranger, ou encore la saisie d'équipement ou d'installations appartenant à des intérêts canadiens par un gouvernement étranger.

Comme l'IDCE continue de contribuer à la solidité des entreprises canadiennes, le soutien de ces transactions fait maintenant partie intégrante de notre noyau principal d'activités. En fait, les entreprises canadiennes génèrent maintenant presque autant de ventes par l'entremise de leurs sociétés affiliées à l'étranger que de manière directe au moyen de leurs activités d'exportation.

En 2016, nous avons facilité 508 transactions d'investissement à l'étranger pour nos clients, contre 444 l'an dernier. L'augmentation est principalement due à la demande accrue de nos solutions de financement, comme notre Programme de garanties d'exportations. Nous continuons d'élargir ce programme par des campagnes d'information nationales auprès des banques. De plus, la reprise américaine a entraîné une hausse des demandes dans le cadre du programme de la part de nos clients du secteur de l'industrie légère.







Transactions réalisées en partenariat

3 961 1 7 %

EDC s'engage à collaborer avec le secteur privé afin de veiller à ce que les entreprises canadiennes aient accès aux services financiers dont elles ont besoin pour percer, croître et réussir à l'étranger. Nous croyons que combiner notre expertise en partenariat avec des institutions financières est un moyen efficace d'élargir notre champ d'action et de servir un plus grand nombre d'exportateurs canadiens. Pour ce faire, nous offrons, entre autres, un complément aux activités de ces institutions (banques, compagnies d'assurance, sociétés de cautionnement, courtiers, etc.) selon le niveau de capacité du secteur privé.

En 2016, nous avons entrepris 3 961 transactions avec des partenaires financiers – une hausse de 7 % par rapport à 2015, attribuable principalement à la demande accrue des produits de nos solutions de garanties. Grâce à ces solutions, EDC partage le risque avec ses partenaires financiers en leur fournissant une garantie afin de les encourager à prêter davantage, surtout aux PME.

Indicateurs liés à la clientèle

Net Promoter Score

Objectif surpassé 177,6

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur qu'utilise EDC pour mesurer le niveau de satisfaction de la clientèle et améliorer l'expérience-client. Ainsi, la Société est plus en mesure de comprendre et d'offrir ce que le client veut.

Cet indicateur se fonde sur une seule question de sondage posée aux clients : « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie " Pas du tout probable " et 10, " Très probable ", dans quelle mesure recommanderiez-vous EDC à un collègue qui est aussi exportateur? » Ensuite, le NPS est obtenu en retranchant la proportion de « détracteurs » (ceux ayant répondu entre 0 et 6) de la proportion de « promoteurs » (ceux ayant répondu 9 ou 10).

Chef de file de son domaine, EDC a l'habitude de se classer parmi les dix meilleures sociétés nord-américaines de services interentreprises, et cette année ne fait pas exception. EDC a obtenu son indicateur NPS le plus élevé à ce jour : 77,6. Ce résultat solide en dit long sur notre maturité, laquelle nous aide à comprendre le rôle de la communication à titre de facteur clé pour augmenter le NPS. Dans le but de tenir compte de l'opinion des clients de manière plus efficace, notre force de vente a intensifié ses efforts de communication cette année. Résultat : une meilleure expérience-client.







Indicateurs financiers

Ratio de productivité

Atteint **√** 27,2%

Le ratio de productivité, soit le rapport des charges administratives aux produits nets, indique dans quelle mesure nous utilisons nos ressources et gérons nos coûts. En 2016, notre ratio de productivité était de 27,2 %, ce qui était cohérent avec la fourchette visée de 25 à 30 %. Le ratio de productivité signifie que 27,2 cents de chaque dollar gagné servent à payer nos dépenses, et que les 72,8 cents restants servent à accroître notre capital et appuyer nos portefeuilles de prêts et d'assurance. Bien que notre ratio de productivité ait été moins favorable que celui de 2015, de 22,9 %, en 2016 nous avons investi considérablement dans nos activités dans le but de réaliser notre mandat d'appuyer les exportateurs canadiens, incluant une transformation à grande échelle visant à moderniser nos systèmes ainsi que l'élaboration d'un cadre de gestion des risques d'entreprise. Ces investissements se sont traduits par une hausse des charges administratives en 2016.

Viabilité financière

Notre aptitude à offrir des solutions de financement et d'assurance aux entreprises canadiennes repose sur notre engagement à l'égard d'une saine gestion financière. Financièrement autonome, EDC ne reçoit aucun crédit gouvernemental. Le bénéfice qu'elle génère est porté directement aux comptes financiers du Canada et vient augmenter son capital.

Notre capacité d'autosuffisance repose sur notre adhésion à des principes commerciaux dans le cadre de nos activités et notre approche disciplinée des questions financières. Notre engagement en matière de viabilité financière exige de notre part une solvabilité à l'épreuve des tensions, un bilan bien capitalisé, des liquidités suffisantes pour couvrir nos engagements financiers et des réserves adéquates en cas de pertes. Nous devons donc évaluer toutes les initiatives décrites dans la stratégie d'affaires afin de nous assurer qu'elles sont conformes à notre engagement en matière de prudence budgétaire et qu'elles favorisent notre viabilité à long terme.

Grâce à une saine gestion financière, EDC maintient un capital adéquat pour pouvoir remplir son mandat, maintenant et à l'avenir. EDC a clôturé l'exercice avec un capital de 9,8 milliards de dollars, ce qui lui procure la capacité nécessaire pour aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à évoluer dans le contexte commercial actuel.

Notre bénéfice net de 2016 se chiffre à 1072 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 147 millions de dollars par rapport à 2015, principalement attribuable à une diminution de nos provisions pour pertes de crédit : la détérioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts a été moins marquée qu'en 2015. L'impact de la reprise de provision a été mitigé par une réduction des autres produits en raison de la volatilité associée à nos instruments financiers inscrits à leur juste valeur.



Priorités clés

À titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, nous visons plusieurs priorités pour aider les entreprises canadiennes à réussir à l'étranger. Nous nous attardons aux entreprises et initiatives qui démontrent un potentiel de croissance élevé, ainsi qu'aux secteurs et marchés qui offrent les possibilités les plus intéressantes en matière d'innovation canadienne. Cette section présente les aspects clés de nos activités, notamment le soutien stratégique que nous offrons à nos clients, l'augmentation de notre rayonnement à l'échelle mondiale et l'appui des priorités de notre actionnaire grâce à nos principes directeurs.





Innover pour les entreprises canadiennes

Nous élaborons des solutions qui répondent aux besoins actuels du commerce. Tandis que nous nous ajustons aux besoins changeants de nos clients, il nous arrive d'adapter des solutions existantes ou d'en élargir les paramètres afin d'aider nos clients de nouvelles façons. Dans certains cas, nous mettons à l'essai des approches novatrices et uniques qui n'ont jamais été mises en œuvre auparavant. Notre appui de Shopify et d'IL&FS ne sont que deux exemples de notre façon novatrice et créative de penser dans le but d'aider davantage d'entreprises canadiennes à exporter.





Shopify

Chef de file du commerce électronique canadien, Shopify sait de quelle aide une petite entreprise a besoin pour grandir. Le logiciel novateur de cette entreprise de technologie établie à Ottawa aide les entreprises à gérer leurs ventes sur de multiples canaux, y compris le Web, les médias sociaux, les cybermarchés et les établissements physiques. La plateforme de Shopify a contribué à l'expansion d'entreprises de toutes tailles dans environ 150 pays.

En 2016, EDC a collaboré avec Shopify pour assurer les avances de fonds offertes aux marchands par Shopify Capital, une division que l'entreprise a lancée cette année afin de répondre aux besoins en liquidités de ses petites entreprises clientes. Grâce à Shopify Capital, les entreprises n'ont qu'à suivre quelques étapes simples pour obtenir du financement personnalisé qui stimulera leur croissance. En appuyant cette nouvelle division de Shopify, EDC favorise non seulement la croissance d'un champion canadien, mais elle contribue aussi à un objectif commun plus vaste : aider plus de PME à obtenir le financement dont elles ont besoin pour s'aventurer à l'étranger.

IL&FS

Au cours du dernier exercice, EDC a réalisé une opération financière historique en Inde, qui demeure un marché stratégique prometteur malgré la volatilité de l'économie mondiale. En novembre 2016, EDC a octroyé le tout premier prêt libellé en roupies indiennes (aussi connu sous le nom de prêt masala) accordé par une institution financière étrangère, d'une valeur de 3,2 milliards de roupies indiennes, à l'entreprise Infrastructure Leasing & Financial Services (IL&FS). L'une des plus importantes sociétés de développement et financement des infrastructures en Inde, IL&FS pourra consacrer ces fonds à d'importants projets de modernisation des infrastructures partout au pays en faisant appel à des fournisseurs canadiens. Le prêt était également le premier financement de source canadienne pour l'entreprise.

Grâce à sa structure unique, le prêt masala élimine entièrement le risque de change et permet à IL&FS d'utiliser les fonds comme bon lui semble, sans avoir à convertir des dollars en roupies. Forte de plus de 30 ans d'expérience en Inde, EDC est déterminée à soutenir d'autres entreprises indiennes dans la devise de leur choix, dans le but de créer davantage de débouchés pour le Canada.

Engagement à l'égard des écotechnologies



Une priorité commune

Figurant parmi les secteurs les plus dynamiques, les écotechnologies présentent d'importants débouchés économiques pour le Canada. Les entreprises de ce secteur utilisent des technologies exclusives de façons novatrices pour réduire ou renverser les répercussions négatives d'activités sur l'environnement. Dans leur ensemble, les écotechs ont généré 11,7 milliards de dollars en revenus annuels et employé directement plus de 55 000 Canadiens en 2014. Avec un appui adéquat, ces entreprises peuvent contribuer aux priorités du Canada à de nombreux égards.

Bien que 87 % des écotechs canadiennes exportent déjà, le Canada a le potentiel pour conquérir une part considérablement plus élevée de l'immense marché mondial, dont la valeur a été estimée à près de 1 billion de dollars américains en 2014. Cela dit, l'accès au financement est souvent un facteur limitatif de taille dans ce secteur, surtout pour les entreprises à forte croissance.

Nous avons commencé à soutenir activement les entreprises canadiennes de ce secteur en 2012, lorsque nous avons amorcé notre exploration de l'univers des écotechnologies dans le but de le catalyser. Cette expérience nous a sensibilisés davantage aux débouchés offerts aux entreprises canadiennes à l'étranger, ainsi qu'aux défis susceptibles de se présenter en cours de route. Depuis, nous avons continué à accroître notre portefeuille de clients de technologies propres d'année en année; en 2016, nous avons aidé plus de 120 écotechs canadiennes – une augmentation de 36 % par rapport à l'exercice précédent – à réaliser des activités totalisant 1 milliard de dollars, un record.

Faire davantage où cela importe

Au fil des ans, nous avons tâché de répondre aux besoins des écotechs, ce qui nous a amenés à travailler avec elles dès les premières étapes de la commercialisation. Au cours du dernier exercice, en nous basant sur notre expérience et nos réussites, nous avons mis à jour notre écostratégie pour assurer l'avancement de l'écosystème canadien des technologies propres.

Notre participation au Groupe de travail sur les technologies propres du Canada avec Banque de développement du Canada (BDC), Technologies du développement durable Canada (TDDC) et Affaires mondiales Canada nous a permis de déterminer comment nous pouvons ensemble améliorer le soutien offert aux entreprises du secteur.

EDC joue un rôle majeur dans la prestation de services financiers aux écotechs canadiennes. À l'avenir, nous prendrons les mesures nécessaires pour offrir les solutions les plus pertinentes possible à ces entreprises afin d'en servir plus et d'augmenter le volume d'activités que nous facilitons.

Exemples de réussites canadiennes

Le secteur des technologies propres compte de nombreux sous-secteurs. Beaucoup d'entreprises novatrices axées sur l'exportation profitent des forces du Canada en matière de production d'électricité, d'infrastructure énergétique, d'efficacité énergétique et de gestion des eaux et des eaux usées. Les trois récits de réussite suivants illustrent parfaitement comment EDC peut appuyer ce secteur.









Temporal Power

L'entreprise de Mississauga Temporal Power mise sur des technologies avant-gardistes pour offrir une solution de stockage d'énergie renouvelable à haute efficacité. L'entreprise améliore la qualité du courant, maintient la stabilité du réseau et permet un équilibrage énergétique plus précis. Après avoir signé un contrat avec le gouvernement d'Aruba, Temporal Power a demandé l'aide d'EDC pour composer avec la réglementation inconnue entourant les opérations bancaires, le droit et la construction. EDC a fourni à l'entreprise des solutions de cautionnement qui lui ont permis d'accepter des acomptes de ses clients et ainsi de libérer suffisamment de fonds pour financer le projet et payer ses fournisseurs.

Green Power Labs

Située à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, l'entreprise Green Power Labs est le fournisseur de choix en matière de solutions de gestion de l'énergie fondées sur des analyses prédictives. Ayant plus de 13 ans d'expérience opérationnelle, l'entreprise utilise des analyses et contrôles prédictifs dans le but de produire des données météorologiques et énergétiques essentielles destinées à l'exploitation de bâtiments et de réseaux en temps réel. Elle utilise ensuite ces données pour optimiser le rendement énergétique des bâtiments, ainsi que pour améliorer la consommation, la production et la mise en réserve énergétique. Ces innovations aident aussi à réduire l'utilisation énergétique, les coûts et l'empreinte environnementale attribuable aux émissions de carbone. L'an dernier, Green Power Labs a fait appel aux connaissances d'EDC sur les marchés de l'Allemagne et de l'Inde, et a bénéficié de ses produits de réduction des risques liés à la gestion des comptes clients à l'étranger.

Electrovaya

À titre de chef de file dans le domaine de l'élaboration et de la fabrication de solutions d'énergie à base de batteries au lithiumion, Electrovaya est centrée sur l'exportation depuis sa création en 1996. Grâce à ses technologies de pointe, Electrovaya offre des solutions en matière de transport écologique et d'applications énergétiques renouvelables dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et des appareils électroniques personnels. À mesure qu'un nombre croissant de pays cherchent à réduire les effets des changements climatiques, le marché mondial des batteries au lithium-ion croît en importance et se fait de plus en plus concurrentiel. L'acquisition par Electrovaya d'une importante usine en Allemagne a aidé l'entreprise à accroître ses exportations. Pour aider Electrovaya à augmenter son fonds de roulement, EDC a travaillé avec la banque de l'entreprise dans le cadre du Programme de garanties d'exportations. EDC a également assuré des contrats pour l'entreprise à l'aide de l'Assurance comptes clients, ce qui a permis à l'entreprise d'accroître ses marges et, en retour, d'augmenter ses fonds de roulement.

Pleins feux sur les marchés



Londres

En ouvrant officiellement sa nouvelle représentation à Londres en septembre 2016, EDC a renforcé sa capacité à appuyer les entreprises canadiennes sur l'un des marchés les plus importants sur le plan du commerce et de l'investissement. Malgré l'incertitude suscitée par le Brexit, le Royaume-Uni offre toujours un environnement commercial très flexible; il s'agit d'ailleurs de la destination de premier choix pour l'investissement direct canadien en Europe. Compte tenu de l'adoption de l'Accord économique et commercial global (AECG), les entreprises canadiennes bénéficieront encore davantage du rôle de Londres à titre de porte d'entrée vers le reste de l'Europe.

En 2016, les activités facilitées et les financements accordés par EDC au Royaume-Uni ont totalisé environ 3,1 milliards de dollars et un peu plus de 1 milliard de dollars, respectivement. La Société a ainsi servi 584 clients canadiens. Pour l'Europe occidentale en entier, ces chiffres passent à 10,8 milliards de dollars en activités, à 4,5 milliards de dollars en financement et à 1 283 clients servis.

Étant donné la force des liens historiques et culturels qui unissent le Canada et le Royaume-Uni, nous entrevoyons d'excellents débouchés à l'exportation pour les entreprises canadiennes de divers secteurs, comme les écotechnologies, l'énergie renouvelable, les métaux, l'exploitation minière, l'infrastructure et le transport. Centre financier mondial abritant le siège de nombreuses multinationales, Londres est également une porte d'entrée vers différents marchés européens. De façon plus générale, la ville peut aussi faciliter l'accès aux chaînes d'approvisionnement des marchés émergents et est souvent l'endroit privilégié par les entreprises de ces régions qui cherchent à mobiliser des capitaux.

EDC au Royaume-Uni

- > 584 sociétés canadiennes appuyées
- > volume d'activités de 3.1 milliards de dollars

Porte ouverte pour le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel

En 2016, EDC a participé à hauteur de 50 millions de dollars à une facilité de crédit destinée à Lundin Petroleum – une entreprise suédoise d'exploration et de production de pétrole et de gaz naturel – pour appuyer différents projets en amont susceptibles de générer des débouchés pour des fournisseurs canadiens. Cette transaction constitue le premier accord du genre en Scandinavie, une région de plus en plus prometteuse pour les entreprises du Canada. Notre nouvelle représentation à Londres a joué un rôle déterminant dans la conclusion de cette transaction en assurant une relation directe et étroite avec Lundin Petroleum à Genève, en Suisse, et à Oslo, en Norvège. Cette proximité sera cruciale lorsque viendra le temps de présenter les capacités uniques du Canada à l'entreprise.





Singapour

Pôle de la finance et du transport en Asie du Sud-Est, Singapour est aussi un point d'entrée et de distribution capital pour la région en général; le total des investissements directs canadiens qui y sont faits dépasse maintenant ceux faits en Chine et en Inde combinés. Ainsi, Singapour est un marché attrayant qui regorge de débouchés à l'exportation pour les entreprises canadiennes. Plusieurs facteurs en font l'un des endroits les plus concurrentiels et où il est le plus facile d'établir une entreprise, dont de solides règles en matière de droit, des pratiques gouvernementales favorables aux affaires, un leadership visionnaire et ouvert sur l'avenir, une infrastructure de premier ordre, un faible taux d'imposition, une main-d'œuvre hautement qualifiée et une culture de lutte contre la corruption.

Cette année, EDC a facilité 2,1 milliards de dollars en activités, incluant 438 millions de dollars en financement en appui à 493 clients canadiens dans cette région de l'ANASE. En décembre, nous y avons ouvert notre première succursale internationale, ce qui permettra à EDC de conclure des transactions financières directement sur le marché et de réagir aux demandes des clients en temps réel.

Il peut être assez coûteux pour les entreprises canadiennes d'exercer leurs activités à Singapour, marché sophistiqué et concurrentiel. Cependant, la demande de biens d'exportation demeure forte dans les secteurs de l'aéronautique, des technologies de l'information et des communications, du transport et de l'infrastructure, pour n'en nommer que quelques-uns. Par ailleurs, l'abondance des richesses naturelles du Canada fait naître des occasions dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la foresterie. Pour beaucoup d'exportateurs, étant donné la diversité des marchés de la région, la clé du succès est de concevoir une approche sur mesure pour chacun.

EDC à Singapour

232 entreprises canadiennes appuyées
 volume d'activités de 795 millions de dollars

À l'appui d'un exportateur canadien

Ayant son siège social à Montréal, CAE est un chef de file mondial dans le domaine de la formation auprès des marchés de l'aviation civile, de la défense et sécurité, ainsi que des soins de santé. Les solutions de formation virtuelle et en réel de l'entreprise lui valent depuis longtemps du succès dans la région de l'Asie-Pacifique. CAE continue d'exporter à l'industrie de l'aviation civile à croissance rapide de la région, plusieurs transporteurs aériens cherchant à recruter et former davantage de pilotes en réponse à la hausse du nombre de passagers – une tendance qui devrait se maintenir. EDC a offert une combinaison de solutions de financement et d'assurance à CAE dans le but de l'appuyer dans sa quête de croissance à l'exportation.

En 2016, nous avons offert du financement à CAE afin d'appuyer la vente de ses solutions de formation, incluant les simulateurs de vols, auprès de transporteurs aériens voulant étendre leurs activités dans la région. Ces occasions sont renforcées davantage grâce au réseau de formation de CAE qui comprend des centres sur des marchés à croissance clés comme Singapour, en plus de nouveaux centres récemment ouverts au Japon et en Corée.

Responsabilité sociale des entreprises



Pour EDC, la dimension de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est essentielle pour répondre aux besoins des entreprises canadiennes présentes sur les marchés mondiaux. Depuis quelques années, de plus en plus de consommateurs s'attendent à ce que les entreprises adoptent des pratiques de RSE rigoureuses, ce qui les force à porter une attention particulière au caractère éthique et aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités.

Dans le contexte commercial actuel, pour croître et réussir, les entreprises doivent non seulement établir une stratégie d'exportation ingénieuse, mais aussi reconnaître le rôle grandissant de la RSE dans leur capacité concurrentielle sur la scène internationale. Heureusement, nombreuses sont les entreprises canadiennes qui ont adopté une approche progressiste et proactive en matière de RSE, ce qui peut souvent être un facteur de différenciation sur les marchés mondiaux.

Pour aider les entreprises canadiennes à réussir à l'étranger, nous avons amplifié l'accent mis sur la RSE auprès de nos clients. Nous guidons de plus en plus d'entreprises afin de les aider à repérer les risques liés à la RSE dans certains marchés et secteurs et composer avec les situations périlleuses qui se présentent à l'étranger. Nous souhaitons aider toutes les entreprises canadiennes à hausser la barre et à prendre la RSE au sérieux. Et comme nous figurons au palmarès des 40 futurs chefs de file canadiens en responsabilité sociale des entreprises dressé par l'organisme Corporate Knights, il y a lieu de croire que nous sommes sur la bonne voie. Cependant, il reste beaucoup à faire.

En continuant de nous adapter aux besoins changeants de nos clients et en renforçant notre capacité à y répondre, nous enrichirons notre compréhension de la RSE. À l'avenir, non seulement nous continuerons de lui accorder une grande importance dans les transactions que nous appuyons, mais nous l'intégrerons aussi davantage à notre culture.

Pour de plus amples renseignements, consulter le *Rapport* sur la *RSE 2015* d'EDC en ligne au **www.edc.ca**.

Faits saillants de 2016

Chef de file dans le domaine de l'environnement

Cette année, EDC a commencé à officiellement déclarer sa contribution au financement de la lutte contre les changements climatiques. En 2016, elle a octroyé 273 millions de dollars en financement à l'appui de transactions dans des pays en développement qui ont contribué à l'atténuation des risques liés aux changements climatiques en réduisant la production de gaz à effet de serre ou en en évitant la production. Ces transactions sont évaluées en fonction des définitions et mesures relatives aux activités de lutte contre les changements climatiques (*Definitions and Metrics for Climate-Related Activities*) de la Société financière internationale, la norme de référence internationale, et s'inscrivent dans l'engagement pris par EDC pour instaurer des initiatives qui appuient les contributions du gouvernement du Canada quant à l'adoption de technologies à faible taux d'émission et adaptées aux changements climatiques.



Bilan de la RSE

Priorité	Activités en 2016
Lutte contre la corruption	Nous avons amorcé un projet pluriannuel pour améliorer notre programme de gestion du risque lié aux crimes financiers et des infractions liées à la règle « Connaître son client », notamment en mandatant un consultant externe pour analyser l'état actuel et les lacunes.
Accent sur les changements climatiques	Nous avons adopté et mis en œuvre l'Accord sectoriel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui limite le soutien pouvant être accordé aux centrales au charbon. Nous avons entamé l'évaluation de l'exposition au carbone de notre portefeuille d'activités.
Protection des droits de la personne	Nous avons continué de perfectionner notre approche d'examen préalable des transactions sous l'angle des risques relatifs aux droits de la personne, notamment en mettant sur pied un comité ayant pour mandat de surveiller les problèmes nouveaux et de formuler des recommandations sur la façon de gérer l'exposition des clients dans les situations à haut risque.
Respect de nos engagements internationaux	Nous avons continué d'assumer nos fonctions de membre du Comité directeur de l'Association des Principes de l'Équateur. Nous avons joué un rôle actif dans le groupe de spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'OCDE, qui vise à faire en sorte que les organismes de crédit à l'exportation mettent en commun leurs acquis et améliorent leurs pratiques de gestion des risques environnementaux et sociaux.
Investissement dans la collectivité	Nous avons tenu la toute première Journée de l'investissement dans la collectivité, durant laquelle près de 800 employés au Canada et dans le monde ont apporté un soutien bénévole à 26 organismes.

Investissement dans la collectivité

Développement des petites entreprises: Dans le cadre de notre partenariat continu avec CARE Canada, quatre employés d'EDC ont été affectés à des bureaux de CARE à Ottawa, au Maroc et en Zambie en 2016, où ils ont pu mettre leurs compétences et leur savoir au service d'initiatives d'habilitation économique sur les marchés émergents. Depuis 2009, 29 conseillers d'EDC ont fait du bénévolat à sept emplacements de CARE dans le monde, où nous sommes de fiers partenaires dans des programmes contribuant à l'inclusion financière, à la microfinance, et au développement des petites entreprises ainsi qu'à des initiatives d'habilitation économique des femmes.

Dons de bienfaisance: Dans le cadre de son programme de dons de bienfaisance, EDC a fait don de 56 750 \$ à 28 organisations caritatives dans tout le Canada pour le compte de plus de 50 employés qui ont consacré plus de 4 000 heures de bénévolat en 2016. Les employés et les membres du Conseil d'administration d'EDC ont aussi fait un don initial de 20 660 \$ pour venir en aide aux habitants de Fort McMurray, en Alberta, à la suite des feux de forêt. Ce montant a grimpé à 61 980 \$ après avoir été égalé à deux reprises – une fois par le gouvernement du Canada et une autre par EDC – ce qui a triplé notre contribution. De plus, les employés d'EDC ont versé 202 985 \$ à la campagne de charité de la Société de cette année en guise d'appui à Centraide/United Way, PartenaireSanté ainsi qu'à bien d'autres organismes de bienfaisance enregistrés à l'échelle du Canada.

Éducation jeunesse: Afin d'aider la prochaine génération de chefs d'entreprise canadiens, EDC a octroyé 30 bourses d'études à des étudiants de 16 collèges et universités dans sept provinces dans le cadre de son programme de Bourses d'études en commerce international. Nos employés ont également réalisé des simulations commerciales avec près de 500 étudiants d'écoles secondaires et d'universités au Canada pour leur faire découvrir les possibilités et les défis des affaires à l'étranger. De plus, nos employés ont fait don de leur temps en agissant à titre de juges et d'invités conférenciers dans le cadre de cinq concours d'études de cas internationaux de calibre universitaire.

Soutien aux entrepreneurs : Pour honorer la mémoire de notre défunt ami et collègue Adam Chowaniec, EDC a maintenu le Fonds commémoratif Adam Chowaniec pour l'entrepreneuriat mondial en partenariat avec Startup Canada. Ce fonds a permis à plus de 400 entrepreneurs d'avoir accès à des ressources et à des débouchés qui les ont aidés à prendre leur envol.

Relations avec les investisseurs



L'Équipe de la trésorerie d'EDC émet des titres de créance, gère les liquidités de la Société et voit à l'atténuation des risques opérationnels et financiers. Nous cherchons à établir une présence sur les marchés de capitaux et à emprunter dans les devises d'importance pour les exportateurs canadiens. Nos activités sur les marchés de capitaux peuvent aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger.

Financement

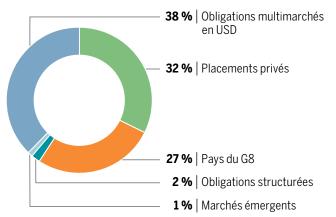
À la fin de 2016, la valeur des emprunts contractés par EDC s'élevait à 10,4 milliards de dollars américains. La Société a émis un grand nombre de titres de référence au cours de l'exercice. Les titres de référence multimarchés en dollars américains constituent un volet important du programme de financement : quatre émissions de 1 milliard de dollars américains chacune ont été réalisées (deux à échéance de cinq ans, et deux à échéance de trois ans).

En 2016, la demande d'obligations à taux variable était également forte, et c'est pourquoi EDC a émis deux obligations de quatre ans d'une valeur de 500 millions de dollars américains chacune, la première en mars et la seconde en novembre.

EDC a été tout aussi active sur le marché de la livre sterling. Elle avait déjà émis des obligations de référence en livres sterling et a décidé d'en rouvrir une de trois ans, une première fois pour en augmenter la valeur de 125 millions de livres sterling, puis une deuxième afin de l'augmenter de 75 millions de livres sterling, pour la porter à 500 millions de livres sterling. Nous avons également procédé à l'émission d'une nouvelle obligation de référence de 350 millions de livres sterling assortie d'une échéance de quatre ans, que nous avons plus tard rouverte pour en augmenter la valeur de 150 millions de livres sterling et ainsi porter le total à 500 millions de livres sterling.

Exercice 2016

Financement total depuis le début de l'exercice : 10,4 G USD





EDC a aussi émis une obligation de référence de cinq ans d'une valeur de 300 millions de dollars australiens et maintenu sa présence sur le marché du dollar néo-zélandais en rouvrant une obligation de référence de quatre ans afin d'en augmenter la valeur de 125 millions de dollars néo-zélandais, pour la porter à 425 millions de dollars néo-zélandais.

EDC a continué à promouvoir l'internationalisation du renminbi chinois, et a émis deux titres obligataires d'un an libellés dans cette monnaie : le premier, qui arrive à échéance en mai 2017, a permis de mobiliser 400 millions de yuans à un taux de 3,36 %, et le second, qui arrive à échéance en juin 2017, a permis de mobiliser 170 millions de yuans à un taux de 2,90 %. Il s'agit des deux seules émissions en devises des marchés émergents effectuées par la Société au cours de l'exercice.

EDC s'est également chargée de répondre aux besoins des investisseurs en matière de placements privés libellés dans différentes devises.

Perspectives

En 2017, l'objectif sera d'emprunter de 11 à 12 milliards de dollars américains. Grâce à un suivi continu de ses positions, EDC déterminera quelle sera la proportion adéquate de passifs à taux fixe et à taux variable. La Société cherchera à lancer un appel public à l'épargne en émettant des titres en dollars américains, australiens et néo-zélandais, ainsi qu'en livres sterling. Elle compte obtenir le reste du financement au moyen de placements privés en dollars américains ou en devises de marchés émergents.

La volatilité actuelle du marché, le risque que la Réserve fédérale américaine continue d'augmenter ses taux d'intérêt et l'évolution du contexte réglementaire pourraient avoir des répercussions sur les liquidités et les écarts de swaps en 2017. Nous avons vu les taux d'intérêt en dollars américains augmenter et nous attendons à ce que les écarts de taux se creusent. Comme la Société se finance aux taux du marché, il est possible que le coût global de ses emprunts à taux variable soit plus élevé en 2017.

En se fondant sur les besoins de trésorerie prévus pour 2017, EDC estime que la valeur du papier commercial en circulation s'établira entre 6 et 8 milliards de dollars américains. Les émetteurs souverains, supranationaux et assimilés (SSA), dont EDC, devront composer avec le risque de hausse des taux d'intérêt. Cette situation pourrait modifier les échéances recherchées par les investisseurs et restreindre les choix qui s'offrent aux sociétés émettrices. Cela dit, EDC croit pouvoir répondre à ses besoins en financement du fait de sa qualité d'émetteur parmi les plus prisés sur le marché des SSA.

Solvabilité

Tandis qu'EDC acquitte sa dette au moyen de ses propres ressources, les titres obligataires d'EDC engagent irrévocablement le gouvernement du Canada. Ses cotes de solvabilité rendent compte de sa situation de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et de son appartenance en propriété exclusive au gouvernement du Canada. La dette d'EDC constitue une charge sur le compte du Trésor, compte principal de l'État, auquel EDC peut faire appel.

Notation	Titres en CAD		Titres en devises	
des risques	À long terme	À court terme	À long terme	À court terme
Moody's	Aaa	P-1	Aaa	P-1
S&P	AAA	A-1+	AAA	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevé)	AAA	R-1 (élevé)
JCR	AAA	-	AAA	-

Risque pondéré nul selon la Banque des Règlements Internationaux, conformément aux normes de Bâle II.

Objectifs stratégiques de 2017

Voici un survol de la stratégie d'affaires et des indicateurs de performance présentés dans le Plan d'entreprise 2017-2021. Le résumé du Plan est accessible au www.edc.ca.

Contexte de planification

L'économie mondiale demeure volatile, ce qui plonge la conjoncture internationale dans un climat d'imprévisibilité. Bien qu'il règne de l'incertitude à l'égard de changements à la politique commerciale américaine, les États-Unis resteront vraisemblablement le moteur de la croissance mondiale pendant la période de planification. Nous nous attendons à une croissance positive sur les marchés émergents, notamment en Chine et en Inde. L'économie canadienne a plusieurs défis devant elle, en raison du repli des produits de base. La mondialisation continue donc de jouer un rôle de premier plan dans la croissance du Canada, qui continue de conclure et de ratifier de nouveaux accords de libre-échange qui faciliteront le commerce international pour ses entreprises.

Dans ce contexte, EDC prévoit que la croissance des exportations du Canada sera d'environ 6,0 % en 2017. Le commerce extérieur et l'investissement en seront les principaux moteurs pendant la période de planification, portés en partie par la faiblesse du huard. Les entreprises canadiennes ont dressé une liste exhaustive des défis auxquels elles se heurtent lorsqu'elles tentent d'accroître leur présence internationale. Notre travail est de les aider à relever ces défis et à réussir.

Stratégie d'affaires

Notre stratégie d'affaires pour la période 2017-2021 consiste à redoubler d'efforts pour accroître le nombre d'exportateurs canadiens et faciliter la diversification de leurs marchés. Nous jouerons également un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs commerciaux progressistes du gouvernement du Canada et dans le rayonnement du pays à l'échelle mondiale.

Nous explorerons de nouvelles façons d'affronter les défis variés auxquels les entreprises et les exportateurs du Canada font face. Certaines de nos solutions visent à combler les besoins des exportateurs aux phases préliminaires, comme les connaissances et les conseils sur l'exportation, et d'autres, aux phases avancées, comme les solutions de financement, d'assurance et de cautionnement. De plus, nous mettrons à profit notre réseau de représentants au Canada et ailleurs ainsi que nos partenaires, comme le Service des délégués commerciaux.

Notre stratégie d'affaires 2017-2021 repose sur trois objectifs :

- 1. Faire connaître les avantages de l'exportation et offrir des connaissances et des conseils aux entreprises canadiennes pour les aider à se lancer à l'étranger : EDC rejoindra plus d'entreprises canadiennes pour communiquer de l'information et faire connaître les solutions qu'elle et ses partenaires peuvent offrir afin de les aider à exporter et favoriser la croissance du commerce extérieur.
- 2. Prévoir et satisfaire les besoins des entreprises canadiennes pour les aider à croître rapidement à

l'étranger : EDC veillera à ce que les exportateurs actuels et potentiels aient accès à une gamme de solutions qui répondent et s'adaptent à leurs besoins à mesure qu'ils prennent de l'expansion sur les marchés mondiaux.

3. Générer des occasions commerciales et accroître la diversification du commerce afin d'aider les entreprises canadiennes à réussir à l'étranger : EDC aidera les entreprises canadiennes à trouver des relations d'affaires et de nouveaux débouchés pour étendre leurs activités au-delà des marchés traditionnels.

Objectif 1 : Faire connaître EDC et diffuser notre savoir

Nous continuerons de mieux faire connaître les avantages de l'exportation ainsi que les connaissances et services qu'EDC peut fournir aux exportateurs, peu importe leur taille et leur stade de développement. L'objectif est d'encourager plus d'entreprises canadiennes à se lancer dans l'exportation et d'inciter celles qui exportent déjà à développer leurs activités. Cela est d'autant plus vrai pour les PME, que nous voulons voir devenir de grandes entreprises grâce aux ventes sur les marchés étrangers. Pour leur donner la confiance dont elles ont besoin, nous ferons la promotion des accords de libre-échange, leur fournirons les connaissances qui leur manquent et leur donnerons les renseignements, les outils et les partenaires nécessaires pour vendre à l'étranger.



Objectif 2 : Prévoir et satisfaire les besoins

À mesure que les entreprises canadiennes progressent sur la voie de la mondialisation, le soutien dont elles ont besoin évolue et se précise en fonction de leur stratégie mondiale respective. En écoutant quels sont leurs besoins pour faire le saut à l'étranger, nous serons à même de leur donner accès à une gamme complète de produits qui stimuleront leur croissance d'un bout à l'autre du cycle de l'exportation. Pendant la période de planification, nous tâcherons de prévoir et de combler les besoins des exportateurs et d'améliorer notre gamme de services pour répondre à ces besoins. Pour ce faire, nous continuerons d'investir dans les services en ligne pour nos clients, d'assumer plus de risques pour le compte des PME canadiennes et d'appuyer l'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE). Nous continuerons aussi de soutenir les entreprises des grands secteurs canadiens, comme les technologies propres, la fabrication, l'exploitation minière et l'exploitation du pétrole et du gaz naturel.

Objectif 3 : Générer des occasions commerciales

Nous travaillerons à créer de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes et à promouvoir la diversification du commerce auprès des exportateurs et des investisseurs. Pour ce faire, nous mettrons à profit notre connaissance approfondie des capacités et des industries canadiennes et du marché ainsi que nos relations avec des acheteurs étrangers, afin d'en faire bénéficier les entreprises canadiennes en quête de nouveaux débouchés. Comme notre présence internationale est au cœur de notre stratégie de diversification du commerce, nous miserons sur les représentations ouvertes récemment et chercherons constamment à étendre cette présence. Nous tâcherons d'aider plus d'exportateurs canadiens à percer plus rapidement les marchés émergents lucratifs, comme la Chine et l'Inde. Nous ferons aussi connaître les possibilités d'échanges accrues avec les marchés développés, qui demeurent d'une importance vitale pour les entreprises canadiennes en tant que porte d'entrée vers les marchés émergents.

Responsabilité sociale des entreprises

La mondialisation du marché d'aujourd'hui a créé de nouvelles attentes relativement aux pratiques d'affaires responsables. Lorsque nous aidons nos clients à saisir des occasions internationales, nous les aidons aussi à répondre à ces attentes en les conseillant sur les façons de mener des activités de façon socialement responsable. En offrant de l'information aux exportateurs actuels et futurs et en insistant sur la RSE, nous aidons les entreprises à mieux gérer les risques et leur donnons la confiance nécessaire pour percer de nouveaux marchés.

Nos pratiques de RSE équilibrent les intérêts de nos nombreuses parties prenantes et sous-tendent nos activités commerciales, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Nous examinons les transactions pour assurer le respect des normes internationales, tout en informant les clients et les emprunteurs afin d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension de ces normes et des moyens qu'ils peuvent prendre pour améliorer leurs propres pratiques. La RSE demeurera une priorité d'affaires pour EDC tout au long de la période de planification.

EDC figurait parmi les dix premières positions du palmarès des 40 futurs chefs de file canadiens en responsabilité sociale des entreprises de Corporate Knights en 2015 et en 2016. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux moyens d'échanger activement au sujet de la RSE, tant sur le plan du client que des normes internationales. Durant la période de planification, nous étudierons de nouvelles façons d'offrir de la valeur à nos clients à cet égard; ce faisant, nous aiderons les entreprises canadiennes à mieux connaître et mettre en pratique les normes internationales de RSE lorsqu'elles font des affaires à l'étranger.

Atteinte des objectifs

Afin de répondre aux besoins de plus de clients que jamais et de contribuer notablement à l'atteinte des objectifs commerciaux du gouvernement du Canada à long terme, nous avons mis en place de solides pratiques de gestion des risques, de gestion opérationnelle, de durabilité financière et de ressources humaines harmonisées à celles du secteur privé. Nous cherchons continuellement des moyens d'accroître la capacité et l'efficacité de la Société, ainsi que la valeur qu'elle apporte à nos clients.

Mesure de la réussite

Notre fiche de performance fait état de nos résultats par rapport aux objectifs établis dans notre stratégie d'affaires, en fonction des indicateurs ci-dessous. L'évolution du contexte commercial et des priorités nous amène à repenser les indicateurs de référence qui nous permettent de mesurer notre réussite.

Indicateurs de performance	Plan 2017			
Indicateurs liés à la clientèle				
Net Promoter Score	Entre 70,0 et 76,0			
Indicateurs liés aux	activités			
Activités totales facilitées	Croissance de 4 % à 7 %			
Activités sur les marchés émergents	Croissance de 2 % à 6 %			
Transactions d'IDCE	Croissance de 2 % à 7 %			
Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux (nouvel indicateur)	Croissance de 4 % à 10 %			

Indicateurs financiers

Entre 28 % et 32 %

Net Promoter Score

Ratio de productivité

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur utilisé par EDC pour évaluer la satisfaction et la fidélité de ses clients. Il exprime la probabilité qu'un client recommande la Société à d'autres entreprises. Le verdict : EDC continue d'être un leader de la fidélisation des clients. Par rapport aux autres organisations, nous conservons une longueur d'avance et nous nous classons dans le décile de tête parmi les sociétés nord-américaines de services interentreprises. Pour 2017, nous visons un NPS se situant entre 70.0 et 76.0.

Activités totales facilitées

Cet indicateur offre un ordre de grandeur des activités réalisées par les entreprises canadiennes à l'aide de nos solutions. En 2017, nous prévoyons une augmentation de 4 % à 7 %. Il est attendu que cette croissance découlera des initiatives ciblées de notre produit d'Assurance comptes clients, de la hausse du volume de transactions induite par l'ouverture de nouveaux bureaux à l'étranger et de l'établissement de relations d'attraction avec des acheteurs étrangers.

Activités sur les marchés émergents (AME)

L'indicateur AME est fondé sur les produits tirés de telles activités pour mesurer la valeur qu'offre EDC aux entreprises canadiennes sur les marchés émergents. Les produits étant un indicateur de valeur comparable pour nos programmes d'assurances et de financement, ils brossent donc un tableau plus juste de nos activités. L'indicateur tient compte des produits tirés de tous les programmes et est calculé en fonction des produits comptabilisés dans l'état des résultats en produits générés durant l'année civile sous forme de primes, de commissions et d'intérêts sur les transactions réalisées sur les marchés émergents. En 2017, nous nous attendons à une croissance des AME de l'ordre de 2 % à 6 %, attribuable en partie à la croissance de notre portefeuille de prêts.

Transactions d'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE)

Comme l'IDCE demeure vital pour l'économie canadienne, le soutien de ces transactions fait maintenant partie intégrante de notre noyau principal d'activités. Nous nous attendons à ce que la tendance de 2016 se poursuive et prévoyons une croissance du nombre de transactions de l'ordre de 2 % à 7 % en 2017. Cette croissance sera nourrie par nos efforts pour renforcer nos partenariats avec les institutions financières et améliorer nos programmes afin d'offrir une valeur accrue à nos partenaires.

Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux

Au cours des dernières années, nous avons accordé une grande importance au soutien des PME exportatrices, tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents. En 2017, nous remplaçons l'indicateur « Transactions auprès des petites et moyennes entreprises » par un nouveau, « Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux ». Ce dernier représente un éventail plus complet d'entreprises exportatrices et nous permet de garder l'œil sur les entreprises de toutes tailles et à tous les stades de développement. Nous prévoyons une croissance de l'ordre de 4 % à 10 %, portée par nos efforts continus pour mieux faire connaître EDC et renforcer nos partenariats avec les institutions financières

Ratio de productivité

Le ratio de productivité indique de façon globale l'efficacité de notre utilisation des ressources. Il s'agit du ratio des charges administratives par rapport aux produits nets. En 2017, nous prévoyons qu'il se situera dans notre fourchette cible de 28 % à 32 %, compte tenu des investissements cruciaux effectués dans des domaines clés (projets de transformation) et des efforts déployés pour servir plus d'exportateurs canadiens que jamais.



La gouvernance à EDC

Gérance et gouvernance du Conseil

La bonne conduite des affaires d'EDC incombe à son Conseil d'administration, composé de professionnels chevronnés des milieux des affaires, de la finance, de l'investissement, des politiques et de la gestion des risques. Les administrateurs apportent ainsi une connaissance intime de divers secteurs, notamment ceux de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation minière, de l'énergie, de la fabrication et du transport; leur expérience collective renforce l'orientation opérationnelle d'EDC.

Chaque année, le Conseil apporte une importante contribution au Plan d'entreprise d'EDC et l'approuve. En 2016, il a abordé la manière dont ce plan découlerait directement de notre stratégie d'entreprise à long terme. Voici les trois objectifs stratégiques sur lesquels il repose :

- **1.** Faire connaître les avantages de l'exportation et offrir des connaissances et des conseils aux entreprises canadiennes pour les aider à se lancer à l'étranger.
- **2.** Prévoir et satisfaire les besoins des entreprises canadiennes pour les aider à croître rapidement à l'étranger.
- Générer des occasions commerciales et accroître la diversification afin d'aider les entreprises canadiennes à réussir à l'étranger.

Ces trois objectifs soutiennent la volonté d'EDC de demeurer pertinente pour ses clients actuels et futurs.

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction jouent un rôle important, celui de s'assurer que le Plan d'entreprise s'harmonise avec les priorités du gouvernement du Canada.

Gouvernance du Conseil

L'année 2016 a marqué le premier anniversaire du cadre de gouvernance amélioré, résultat de l'examen de la gouvernance du Conseil de l'année précédente. Ce nouveau cadre nous a aidés, par diverses mesures, à faire en sorte que la gouvernance d'EDC demeure solide. Par exemple, le mandat de certains comités du Conseil a été révisé et amélioré, tout comme le profil d'administrateur, qui présente les capacités et les compétences recherchées pour ce poste. Ainsi, il est plus facile de déterminer si le Conseil, dans son ensemble, possède les compétences nécessaires.

Le Conseil a également salué l'instauration d'une nouvelle plateforme numérique, voie rapide et sécurisée servant à l'échange d'information importante entre EDC et les administrateurs, qui favorise l'efficacité et la prise de décisions éclairées pendant les réunions du Conseil et de ses comités.

Enfin, le gouvernement du Canada a annoncé un changement dans les nominations par le Gouverneur en conseil, notamment celles des administrateurs de sociétés d'État, en février 2016. Comme le mandat de plusieurs administrateurs est arrivé à échéance ou y arrivera en 2017, EDC a collaboré étroitement avec le gouvernement pour veiller à ce que les nouvelles nominations d'administrateurs tiennent compte des nouvelles lignes directrices.

Gestion des risques d'entreprise

La gestion des risques d'entreprise (GRE) demeure une priorité du Conseil d'administration. En cette période où EDC entame un programme pluriannuel de transformation de la GRE, le Conseil a continué de fournir un apport important à la planification et à la mise en œuvre continues de la GRE dans la Société. Il a notamment traité la question en profondeur lors de sa séance stratégique annuelle en juin, en plus d'aborder ce sujet à chacune de ses réunions. Plus précisément, le Conseil a approuvé une version actualisée de l'Énoncé en matière d'appétence pour le risque à EDC ainsi qu'une politique-cadre, une politique sur la GRE, un Cadre de GRE et une politique sur la gestion des risques liés à la modélisation. De plus, le Conseil a approuvé une charte qui trace le mandat de la fonction chargée de la conformité et de l'éthique.

Pour appuyer le programme de transformation de la GRE, un sous-comité du Comité de gestion des risques a été créé. Le Conseil et l'Équipe de la haute direction continueront de veiller activement à ce que les pratiques de la GRE témoignent d'une gouvernance et d'une gestion des risques solides et efficaces.

Le Comité de gestion des risques du Conseil, le premier vice-président et chef de la gestion des risques et le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique joueront tous un rôle central dans l'implantation d'une culture de sensibilisation aux risques – une grande priorité.

Nouvelle stratégie d'entreprise

Au dernier exercice, l'Équipe de la haute direction a amorcé la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie d'entreprise à long terme. Cette initiative a reçu l'apport du Conseil et du Comité du développement des affaires tout au long de l'exercice.



Objectifs d'intérêt public et mandat prescrit par la loi

La mission et les pouvoirs d'EDC lui sont conférés par voie législative, restée inchangée en 2016. Le Conseil a examiné l'énoncé des priorités et des responsabilités 2016, énoncé reçu du ministre responsable d'EDC qui sert à encadrer l'orientation stratégique de la Société. Il a aussi pris connaissance de la lettre de mandat du ministre du Commerce international et des nouveautés de la stratégie de commerce et d'investissement du Canada annoncée récemment, pour veiller à ce que les activités d'EDC concordent avec les objectifs du gouvernement.

Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et culture de conduite éthique des affaires

Les activités de RSE d'EDC sont essentielles à l'amélioration de la performance commerciale du Canada. Le Conseil s'est penché sur des questions de RSE tout au long de l'année et a reçu chaque trimestre de l'information à jour sur les transactions examinées conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sur les projets du groupe de la RSE. Régulièrement, les administrateurs ont discuté des questions d'intérêts et des problèmes liés à la RSE. De plus, un des administrateurs s'est joint au Conseil consultatif sur la RSE d'EDC pour ajouter le point de vue du Conseil aux discussions.

Le Conseil favorise une culture de conduite éthique des affaires et donne l'exemple à cet égard. Les membres du Conseil d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et l'administrateur ayant un intérêt dans cette société n'aura pas accès aux documents visés.

Chaque année, le Conseil reçoit un rapport sur l'acceptation par les employés du Code de conduite d'EDC, y compris le Code de valeurs et d'éthique du secteur public, qui en fait partie depuis 2012. De plus, chaque année, les membres du Conseil suivent une formation d'appoint pour s'assurer qu'ils comprennent et respectent bien eux-mêmes les exigences du Code de conduite qui les concernent. Ils en font autant pour les procédures du Conseil régissant les conflits d'intérêts et les délits d'initiés. En 2016, cette formation a été donnée par le viceprésident et chef de la conformité et de l'éthique d'EDC.

Responsabilités et fonctionnement

Les relations de travail entre le Conseil et la direction d'EDC se déroulent sous le signe de l'efficacité, et la répartition de leurs responsabilités respectives est examinée régulièrement. Le Règlement administratif d'EDC régit les délibérations du Conseil et fixe également les questions sur lesquelles le Conseil a un pouvoir réservé. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière de gérance, et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Les fonctions du Conseil sont indépendantes de celles de la direction de la Société. Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, un certain temps est prévu pour des discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec le chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité de la vérification se réunit à huis clos à trois occasions : une fois avec les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada, une autre avec le premier vice-président et vérificateur interne en chef d'EDC (ayant accédé au poste en 2016) et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence du chef de la direction. De plus, le chef de la gestion des risques et le chef de conformité et de l'éthique assistent aux réunions à huis clos du Comité de la gestion des risques.

Les rôles du président du Conseil et du président d'EDC sont distincts. Hormis le président de la Société, tous les membres du Conseil sont indépendants de la direction. Les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relatifs aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y prendre part s'ils le souhaitent.

Communication avec les parties prenantes

En 2016, le Conseil a continué de surveiller et de faciliter les communications entre EDC et ses principales parties prenantes, dont son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour en assurer l'efficacité.

Le Conseil est resté au fait des activités qui aident EDC à recueillir la rétroaction de ses parties prenantes, notamment la réunion du Panel consultatif d'EDC sur l'industrie. Des spécialistes de divers domaines ont été invités aux séances officielles et officieuses du Conseil pour donner leur opinion et discuter avec les administrateurs. De plus, le Conseil tient régulièrement des réunions ailleurs qu'à l'habitude afin d'entrer en contact avec les clients d'EDC, les représentants du gouvernement et d'autres parties prenantes sur place. Par exemple, en juin 2016, les chefs de direction de quatre sociétés du secteur du pétrole et du gaz naturel ont participé à une réunion du Conseil à Calgary.



Grâce à l'encadrement du Conseil, en 2016, EDC a continué de faire des partenariats une priorité. Elle a lancé des initiatives visant à améliorer les relations avec les Services des délégués commerciaux, les institutions financières canadiennes et ses sociétés d'État sœurs, notamment la Corporation commerciale canadienne (CCC) et la Banque de développement du Canada (BDC).

Le Comité du développement des affaires a joué un rôle de premier rang dans l'examen des programmes visant à faire connaître EDC et les services qu'elle offre aux entreprises canadiennes.

Évaluation et relève des cadres supérieurs

Chaque année, le Conseil évalue le rendement du président et des premiers vice-présidents. Les objectifs de rendement du président pour l'année sont établis par le Comité des ressources humaines et sont directement liés aux objectifs du Plan d'entreprise. Le Comité des ressources humaines examine son rendement en fonction de ces objectifs et formule des recommandations au Conseil, après quoi ce dernier transmet au gouvernement des recommandations à l'égard de la classification du salaire et de la prime de performance du président. Il s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement.

De plus, le Conseil supervise la relève des cadres supérieurs. Le Plan de relève préparé par la direction et approuvé par le Comité des ressources humaines est utilisé pour les nominations au Conseil.

Directives sur la gestion des dépenses de voyages et d'accueil

En réponse à la directive du gouvernement du Canada selon laquelle les sociétés d'État doivent se conformer aux procédures et aux lignes directrices du Conseil du Trésor à l'égard des dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements, le Conseil a collaboré étroitement avec l'Équipe de la haute direction pour s'assurer que les politiques visant EDC et le Conseil respectent la directive.

Activités d'audit

En 2016, le Conseil a régulièrement reçu des rapports du Comité de la vérification. Un sous-comité de ce dernier a continué d'assurer une supervision additionnelle du projet de Transformation de l'assurance crédit, dont le but est de simplifier et de rendre plus efficace le processus d'obtention d'une assurance comptes clients auprès d'EDC.

De plus, en décembre 2016, le Conseil a approuvé le plan d'examen spécial du Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) mené au moins une fois tous les dix ans. Cet examen permet au BVG de fournir au Conseil l'assurance raisonnable que les mesures de contrôle des finances et de la gestion, les systèmes d'information et les pratiques de gestion d'EDC ne présentent aucune lacune importante.

Mandat des comités

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à remplir son mandat en ce qui concerne diverses questions financières, ainsi qu'en ce qui concerne l'établissement de rapports sur toute enquête menée par le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique, ainsi que les modalités de la mission des auditeurs internes et externes. Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'immobilisation et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles politiques comptables pour EDC et d'examiner les résultats des audits internes et externes. Il approuve aussi les rapports financiers trimestriels à publier. Tous les membres du Comité de vérification ont des connaissances en finances et sont indépendants de la direction d'EDC. Présidé par Herbert Clarke, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire.

Le Comité du développement des affaires et de la stratégie propose une orientation qui renforce la capacité d'EDC de répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens. Le Comité est chargé d'encadrer l'élaboration et l'approbation du Plan d'entreprise, de recommander le Plan au Conseil, de superviser les activités de la direction pour ce qui est de l'analyse de la conjoncture du marché et des réactions à envisager, et de suivre la performance de la Société par rapport aux plans de développement des affaires et aux cadres de référence connexes. Il examine diverses stratégies sectorielles et les initiatives liées à de nouveaux services et fait le point annuellement sur les retombées des activités d'EDC pour l'économie canadienne. Présidé par Jeffrey Steiner, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire.

Le **Comité de direction** a l'autorité pour exercer certains pouvoirs du Conseil et se réunit seulement s'il est nécessaire de traiter une affaire urgente survenant entre les réunions ordinaires du Conseil. Aucune réunion du Comité n'a été nécessaire en 2016. Kevin Warn-Schindel en assure la présidence en sa qualité de président du Conseil.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines et approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des cadres supérieurs ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement du président, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés. Présidé par Jeff Burghardt, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire.

Le Comité de la nomination et de la gouvernance est

responsable des questions relatives au régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination du président d'EDC et du président du Conseil de même que sur le profil des compétences souhaitables et de l'expérience requise de la part des administrateurs. Il participe à l'examen des candidatures au Conseil et des programmes d'orientation et de formation. En outre, le Comité supervise le sondage auprès du Conseil sur les questions de gouvernance, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités. En 2016, des questions de gouvernance ont été soumises à l'assemblée plénière du Conseil à des fins de discussion ou d'approbation. C'est le président du Conseil qui préside le Comité, qui a tenu une réunion extraordinaire en 2016.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion du risque de crédit, du risque de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de recommander des mises à jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises par EDC pour entreprendre des activités de même que de superviser le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent une autorisation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique, et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille. Présidé par Darlene Thibault, le Comité a tenu six réunions ordinaires.

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président du Conseil et les administrateurs du secteur privé reçoivent des honoraires annuels et une indemnité quotidienne pour les déplacements et les réunions du Conseil et des comités auxquelles ils assistent. Conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Président du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Présidents de comité (autre que le Comité de direction) et vice-président du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$

Les administrateurs sont également remboursés de leurs dépenses raisonnables, y compris des frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagées dans l'exercice de leurs fonctions. La plupart des administrateurs siègent à trois comités du Conseil. En 2016, il y a eu 13 réunions du Conseil (six réunions ordinaires et sept réunions extraordinaires) et 28 réunions de comités. Les réunions convoquées entre les réunions ordinaires du Conseil sont normalement tenues par téléconférence. La rémunération globale accordée aux administrateurs du secteur privé, y compris au président du Conseil (honoraires annuels plus indemnité quotidienne), s'est élevée à 271 202,50 \$ en 2016, contre 258 368 \$ en 2015. Au total, les dépenses liées aux déplacements pour affaires, à la promotion et à la participation aux réunions remboursées aux membres du Conseil ainsi que les dépenses découlant des réunions du Conseil et des comités se sont chiffrées à 169 511 \$ en 2016, contre 179 084 \$ en 2015 (dépenses du chef de la direction d'EDC exclues dans les deux cas). Les dépenses de voyage et d'accueil du chef de la direction d'EDC ont totalisé 79 390 \$ en 2016, contre 69 279 \$ en 2015.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil d'EDC et de ses comités en 2016							
	Rémunération globale (honoraires plus indemnité quotidienne)	Réunions du Comité de la vérification (6 ord. et 1 extra.)	Réunions du Comité du développement des affaires (6 ord. et 1 extra.)	Réunions du Comité des ressources humaines (6 ord. et 1 extra)	Réunion du Comité de la nomination et de la gouvernance (1 extra.)	Réunions du Comité de la gestion des risques (6 ord.)	Réunions du Conseil d'administration (6 ord. et 7 extra.)
Boivin, Jacques	20 628,75 \$	6/7	7/7				12/13
Burghardt, Jeff	29 540,00 \$	7/7	7/7	7/7	1/1		13/13
Clarke, Herbert	30 752,50 \$*	7/7	7/7		1/1		13/13
Culbert, Heather	21720,00\$	4/7		7/7		6/6	11/13
Daignault, Benoit	S.O.		7/7**	7/7		6/6	13/13
Gordon, Lindsay	18 203,75 \$	4/7		4/7		5/6	9/13
Khurana, Vik	18 082,50 \$		6/7			5/6	12/13
Lifson, Elliot	17 597,50 \$		6/7	7/7		6/6	9/13
McLeese, Robert	20 871,25 \$	7/7	7/7				13/13
Stefanson, Jason	19 052,50 \$	4/7		4/7		4/6	11/13
Steiner, Jeffrey	22 022,50 \$		7/7		1/1	5/6	13/13
Thibault, Darlene	24 083,75 \$	6/7	7/7		1/1	6/6	13/13
Warn-Schindel, Kevin	28 647,50 \$			7/7	1/1	6/6	12/13

^{*} Comprend la participation à deux réunions du Conseil consultatif sur la RSE d'EDC, en plus du temps de déplacement.



^{**} B. Daignault a participé à ces rencontres à titre de président.

Conseil d'administration

Kevin Warn-Schindel

Toronto (Ontario)

Nommé président du Conseil d'administration d'EDC en juin 2013, Kevin Warn-Schindel occupe actuellement un poste de directeur général chez HarbourVest Partners LLC, une société internationale d'investissement privé. Il y dirige le programme d'investissement en actifs réels. Auparavant, il a assumé pendant dix ans les fonctions de chef de groupe et de directeur général d'OPTrust Private Markets, une division de fonds de placement d'OPTrust. Dirigeant dans le domaine de la gestion des placements, M. Warn-Schindel possède une vaste expérience des marchés financiers mondiaux, et il a déjà occupé des postes de direction à la banque d'affaires australienne Macquarie Bank Limited, et à RBC Marché des Capitaux, filiale de la Banque Royale du Canada axée sur le courtage de gros.

Jacques Boivin

Québec (Québec)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en mars 2009, Jacques Boivin s'est vu confier un deuxième mandat en octobre 2012. Travaillant au sein du cabinet ksa, avocats, S.E.N.C.R.L, à Lévis, à Québec, il est spécialiste du droit du regroupement d'entreprises, des ventes et du financement ainsi que de la faillite et de l'insolvabilité. Il a enseigné à l'École du Barreau du Québec et il est membre du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien et d'INSOL International. En plus de pratiquer le droit, Me Boivin est un membre engagé de sa collectivité et siège au Conseil d'administration à titre d'administrateur et de dirigeant de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, de la Fondation Sourdine et de l'Association des fondations d'établissement de santé du Québec.

Jeff Burghardt

Oakville (Ontario)

Nommé pour la première fois au Conseil d'administration d'EDC en juin 2008, Jeff Burghardt a été reconduit dans ses fonctions en février 2012. Il travaille dans le secteur agricole depuis plus de 30 ans, dont 13 ans à titre de président et chef de la direction de Prince Rupert Grain Ltd, et de président du conseil d'administration de la Northwest Corridor Development Corporation. Grand défenseur des intérêts de sa région, M. Burghardt a agi comme conseiller sectoriel auprès des gouvernements fédéral et provincial dans le cadre d'initiatives touchant entre autres les transports, le développement économique, l'investissement, les soins de santé et les relations de travail.

Herbert M. Clarke

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en 2009, Herbert Clarke s'est vu confier un deuxième mandat en octobre 2012. Il a acquis une vaste expérience dans les domaines des politiques gouvernementales et des relations entre l'industrie et le gouvernement, particulièrement en ce qui a trait à la construction navale, à la construction maritime, aux poissons et aux produits de la pêche, ainsi qu'à l'énergie. Ayant occupé des postes de haute direction dans les industries de la pêche et de l'exploitation minière, M. Clarke a également été sous-ministre dans plusieurs ministères du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, où il a aussi assumé les fonctions de greffier du Conseil exécutif et de

secrétaire auprès du Cabinet. Il a été membre de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, président fondateur du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, commissaire de l'examen public du projet d'exploitation White Rose et coprésident de la commission mixte d'examen du projet hydroélectrique du cours inférieur du Churchill. Actuellement, M. Clarke est président de HMC Associates Ltd., société privée de consultation et de placement.

Heather J. Culbert

Calgary (Alberta)

Nommée au Conseil d'administration d'EDC en avril 2015, Heather Culbert compte plus de 27 ans d'expérience dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, où elle a exercé des fonctions de cadre supérieure à Enerplus Corporation, Cody Energy et Suncor, et servi des clients de sa propre firme de consultation en gestion des technologies de l'information. À titre de vice-présidente principale, Services généraux à Enerplus, M^{me} Culbert a acquis une vaste expertise dans tous les domaines des affaires pétrolières et gazières, et s'est notamment spécialisée dans l'intégration des fusions et des acquisitions, la planification stratégique et la performance des entreprises. Actuellement, elle siège à titre de présidente du conseil du Southern Alberta Institute of Technology (SAIT), ainsi qu'au conseil consultatif stratégique de l'institut de recherche sur le cancer Arnie Charbonneau et au conseil du Worldwide Leadership Council de Centraide. Elle est par ailleurs ancienne présidente du conseil d'administration de Centraide Calgary. Diplômée en informatique du SAIT, elle l'est aussi du programme des cadres de l'Université Queen's. Le SAIT, qui l'avait admise en 2003 parmi ses Distinguished Alumna, lui a récemment décerné un baccalauréat honoris causa en sciences. Par ailleurs, M^{me} Culbert a reçu en 2005 la Centennial Medal for Community Service de l'Alberta et, en 2013, le Prix Doc Seaman Generosity of Spirit pour ses actions philanthropiques personnelles.

Lindsay Gordon

Vancouver (Colombie-Britannique)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2014, Lindsay Gordon a été pendant 25 ans au service de HSBC, l'une des plus grandes sociétés du secteur des services bancaires et financiers au monde, où il a notamment occupé les fonctions de président et de chef de la direction pendant 9 ans. Avant de rejoindre les rangs de HSBC, il a occupé des postes de cadre à EDC pendant 10 ans. Aujourd'hui, il siège à divers conseils d'administration, dont celui de HSBC France, de HSBC Bermuda, du Clear Seas Centre for Responsible Marine Shipping et de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA). En plus d'être chancelier de l'Université de la Colombie-Britannique, il est membre du President's Group du ministère du développement social et de l'innovation sociale de la Colombie-Britannique ainsi que du comité sur les politiques à long terme du Business Council of British Columbia, et il est aussi administrateur et cofondateur de l'organisme CH.I.L.D. Foundation. Ancien membre du conseil d'administration du CD Howe Institute et du Conseil canadien des chefs d'entreprise, M. Gordon a été en 2010 lauréat du prix du mérite B'nai Brith décerné à des Canadiens exceptionnels, ainsi que de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II, en 2012. Il est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique.



Vikram Khurana

Toronto (Ontario)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2013, Vikram Khurana est fondateur et chef de la direction de Leading System Consultants Inc., et il a des intérêts dans d'autres entreprises centrées sur l'Asie. Avant de devenir entrepreneur, M. Khurana a travaillé à la Banque Toronto-Dominion. Il a fait partie du conseil d'administration de plusieurs multinationales et organismes sans but lucratif et siège actuellement à ceux de la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC) et de la Fondation communautaire de Postes Canada, en plus d'être membre du conseil du doyen de la Ted Rogers School of Management. Ancien membre du Forum des PDG Canada-Inde, M. Khurana détient un diplôme en ingénierie obtenu en Inde, et une maîtrise en administration des affaires de l'Université St. Mary's à Halifax.

Elliot Lifson

Montréal (Québec)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en mars 2012. Elliot Lifson est vice-président de Vêtements Peerless Inc. et président de la Fédération canadienne du vêtement. En plus de ses responsabilités auprès de la Fédération, il siège au conseil d'administration de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec et à celui de Manufacturiers et Exportateurs du Québec. Il a en outre été président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, où il siège actuellement à titre de conseiller. Également président de division pour le secteur des vêtements du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Lifson siège au conseil d'administration de plusieurs organismes caritatifs et enseigne, à titre de professeur, à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, où il a reçu le prix d'excellence en enseignement. Il a récemment été nommé au comité du gouvernement du Québec, Export Québec, et s'est vu décerner en 2012 la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. En plus d'être titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec, M. Lifson a obtenu une maîtrise en administration des affaires de la Ivey School of Business de l'Université Western.

Robert S. McLeese

Toronto (Ontario)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2015, Robert McLeese est président-fondateur d'Access Capital Corp., une firme de services consultatifs financiers de Toronto spécialisée dans l'industrie de l'énergie indépendante, où il fournit des conseils stratégiques et financiers aux acheteurs et aux vendeurs de projets d'énergie de remplacement. Il est également président et chef de la direction d'ACI Energy, Inc., qui est propriétaire-exploitante de deux centrales électriques alimentées par des déchets de charbon aux États-Unis. Ancien membre du conseil d'administration de Rand Capital Corporation, à Buffalo, et du conseil consultatif de Fengate Capital, ainsi qu'administrateur, trésorier et président de l'Association of Power Producers of Ontario, M. McLeese a aussi été administrateur à Creststreet Power & Income Fund, en plus d'avoir codéveloppé des projets d'énergie éolienne au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Alberta. Il est lauréat du prix Probyn 2011 pour l'innovation en financement d'énergie durable, et on lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012.

Jason T. Stefanson

Winnipeg (Manitoba)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en mai 2014, Jason Stefanson est vice-président et directeur général de Marchés mondiaux CIBC, responsable de l'Ouest canadien. Dans le cadre de ses fonctions, il assure la prestation de services consultatifs à des clients des secteurs public. privé et gouvernemental. Auparavant, il a occupé des postes de direction à Ensis Capital Corporation, société de gestion de fonds de capital de risque, à Assante Corporation, société de gestion de patrimoine, et à Canterbury Park Capital, L.P., fonds de capital-investissement de l'Ouest canadien. Il a exercé le droit des sociétés et le droit des valeurs mobilières au cabinet Pitblado & Hoskin de Winnipeg, et a siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises, organismes de bienfaisance et organismes à vocation communautaire et politique. Ancien de la Faculté des arts de l'Université du Manitoba, M. Stefanson est diplômé de la Faculté de droit Osgoode Hall.

Jeffrey Steiner

Toronto (Ontario)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en décembre 2010, Jeffrey Steiner a été reconduit dans ses fonctions en juin 2014. Il est fondateur et chef de la direction de New Franchise Media Inc., firme de création cinéma et télévision. Ancien président et chef de la direction de la Toronto Economic Development Corporation (TEDCO), il a aussi été membre du conseil d'administration de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario pendant trois ans. Actuellement, il occupe les fonctions de coprésident du Conseil des gens d'affaires Canada-Émirats arabes unis. Il participe activement au milieu des investisseurs providentiels en Ontario et il est membre de la section ontarienne de la Young Presidents' Organization (YPO/WPO), du Barreau du Haut-Canada et de l'Institut des administrateurs de sociétés, qui lui a conféré le titre IAS.A en matière de gouvernance. Enfin, M. Steiner siège au conseil consultatif de plusieurs sociétés minières et technologiques du Canada qui sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Darlene Thibault

Laval (Québec)

Nommée au Conseil d'administration d'EDC en janvier 2010, Darlene Thibault a été reconduite dans ses fonctions en février 2013. Depuis juin 2015, elle est directrice, Crédit-bail mobilier au sein de la Direction du financement des grandes entreprises de la Banque de Montréal (BMO). Dès son entrée en fonction, M^{me} Thibault a appuyé la création et le lancement d'une nouvelle gamme de produits s'ajoutant aux services commerciaux de la BMO. Elle a travaillé à la Banque Scotia de 2005 à 2015. Au moment de son départ, elle y exerçait les fonctions de directrice régionale et de chef de groupe, Services financiers spécialisés, assumant la responsabilité des portefeuilles de crédit-bail et du programme d'immigration destiné aux investisseurs pour l'Est du Canada et le Québec. Diplômée de la Faculté des arts de l'Université McGill, Mme Thibault fait carrière dans le secteur des services financiers depuis 20 ans et a notamment travaillé à la Banque HSBC, à la Banque de Montréal, chez Bombardier Capital Ltée, chez AT&T Capital Canada Inc., et Pitney Bowes Leasing. Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.



Équipe de la haute direction



Benoit Daignault Président et chef de la direction

Benoit Daignault s'est joint à EDC en 2004. Avant sa nomination au poste de président et chef de la direction de la Société en février 2014, M. Daignault a occupé le poste de premier vice-président, Financement et Investissements après avoir exercé les fonctions de premier vice-président, Développement des affaires. Avant son arrivée à EDC, M. Daignault a travaillé pendant plus de dix ans chez General Electric Capital, où il a exercé des fonctions à responsabilités croissantes, tant au Canada qu'aux États-Unis. M. Daignault est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal et possède le titre d'analyste financier agréé (CFA). Il a terminé avec succès le programme Proteus de la London Business School et est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia. Il siège actuellement au conseil d'administration de QG100 ainsi qu'à celui du Conference Board du Canada.



Carl Burlock

Premier vice-président et responsable mondial, Financement et Investissements

Carl Burlock a été nommé premier vice-président et responsable mondial, Financement et Investissements en mai 2014. À EDC depuis 1997, M. Burlock a assumé les fonctions de vice-président. Marchés commerciaux et Petites entreprises. À ce titre, il était chargé de la gestion des comptes et du développement des affaires pour les clients et prospects canadiens dans les segments commerciaux et des petites entreprises. Il a aussi occupé les postes de vice-président, Services aux clients des RH, supervisant un vaste portefeuille de fonctions essentielles des Ressources humaines, de directeur de groupe, Équipe du financement des industries extractives et des ressources, ainsi que divers autres postes au sein des équipes sectorielles d'EDC. Avant d'entrer à EDC, il a été ingénieur mécanique pendant neuf ans chez Nova Scotia Power Inc., où il a œuvré dans la conception-construction mécanique. Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Dalhousie et d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université technique de la Nouvelle-Écosse (qui fait maintenant partie de l'Université Dalhousie).



Stephanie Butt Thibodeau Première vice-présidente,

Ressources humaines

Stephanie Butt Thibodeau a été nommée première vice-présidente, Ressources humaines, en janvier 2016. M^{me} Butt Thibodeau a la responsabilité de formuler la stratégie de gestion de l'effectif d'EDC en vue d'attirer, de motiver et de perfectionner des employés talentueux à même de concrétiser à la fois la vision et les objectifs d'affaires d'EDC, à l'appui du commerce extérieur du Canada. Avant cette nomination, Mme Butt Thibodeau était vice-présidente. Services aux clients des RH. Elle est entrée à EDC en 1995 et a occupé des postes de direction dans tous les principaux secteurs d'activité d'FDC, notamment ceux du financement, des assurances et du développement des affaires sur les marchés internationaux. Mme Butt Thibodeau est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et est analyste financière agréée (CFA).



Catherine Decarie Première vice-présidente,

Première vice-président Affaires générales

À titre de première viceprésidente, Affaires générales, Catherine Decarie a charge des principales fonctions consultatives générales et organisationnelles qui gèrent les relations stratégiques d'EDC avec les gouvernements, les médias, ses partenaires du secteur privé et la société civile. Le Groupe des affaires générales comprend les Communications d'entreprise, les Affaires publiques, les Services juridiques et la Responsabilité sociale des entreprises. Depuis son entrée à EDC en 2001, M^{me} Decarie a occupé différents postes à responsabilités croissantes. En 2013, elle s'est jointe à l'Équipe de la haute direction à titre de première vice-présidente. Ressources humaines, un poste qu'elle a conservé jusqu'à ce qu'elle soit nommée à son poste actuel, en 2015. Devenue membre du Barreau de l'Ontario en 1996, elle a fait son stage en droit au cabinet McCarthy Tétrault, puis a occupé de nombreux postes au sein des services juridiques et des services des ressources humaines au siège social d'un détaillant national à Toronto. Titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Mount Allison, Mme Decarie a obtenu sa licence en droit à l'Université Queen's. Elle est aussi diplômée du Senior Executive Program de l'Université Columbia et membre du Barreau du Haut-Canada.



Al Hamdani

Premier vice-président, Gestion des risques d'entreprise, et chef de la gestion des risques

Al Hamdani a été nommé premier vice-président, Gestion des risques d'entreprise, et chef de la gestion des risques en juillet 2015. En cette qualité, M. Hamdani supervise les activités de gestion des risques d'entreprise à EDC, y compris la gestion des risques de crédit et de marché, la gestion du capital et la gestion de la conformité. Il supervise également un programme de transformation plus vaste, qui vise à améliorer l'ensemble des pratiques de la Société en matière de gestion des risques d'entreprise. Avant d'occuper ce poste, M. Hamdani a exercé divers rôles au sein de la haute direction d'EDC, avant notamment occupé le poste de vice-président et chef du Bureau de gestion des risques - entité chargée de l'octroi de crédit, de la gestion du portefeuille de prêts et des activités de gestion du capital et du risque de marché. Il a également été vice-président et chef du Groupe du financement structuré et du financement de projets d'EDC. Avant de se joindre à EDC en 1999. M. Hamdani a occupé divers postes chez Marchés mondiaux CIBC ainsi qu'à la Banque du Canada M. Hamdani est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'École de gestion Rotman et d'un baccalauréat en économie de l'Université Carleton, et est analyste financier agréé (CFA).



Ken Kember

Premier vice-président, Finances et Technologies, et chef de la direction financière

Ken Kember a été nommé premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière en 2009. En 2016, il a pris en charge le Groupe de la technologie. À la tête du Groupe des finances et de la technologie, M. Kember est responsable des divisions suivantes: Trésorerie, Finances et Contrôle, Services des prêts. Comptes clients de la Société, Services généraux, et Groupe de la technologie, qui a charge de la prestation de solutions technologiques ainsi que de leur soutien et de leur infrastructure. Il a en outre occupé divers postes à responsabilités croissantes au sein du Groupe des finances. dont le poste de vice-président et contrôleur général pendant cinq ans. Avant d'entrer à EDC en 1995, il a été cadre supérieur au sein du Groupe de la comptabilité et de l'audit chez PricewaterhouseCoopers à Ottawa. Titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université de Waterloo, il est comptable professionnel agréé, et diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia. Il siège au conseil de Dirigeants financiers internationaux du Canada.



Mairead Lavery

Première vice-présidente, Développement des affaires

Mairead Lavery a été nommée première vice-présidente, Développement des affaires en décembre 2014. Elle est chargée de la création d'occasions d'affaires ainsi que des relations avec les clients d'EDC en misant sur le réseau de bureaux et de représentations de la Société. au Canada et à l'étranger, dans l'ensemble des secteurs industriels, des gammes de produits et des segments de clientèle. Avant d'entrer à EDC, M^{me} Lavery a travaillé pendant 16 ans chez Bombardier, où elle a exercé des fonctions de direction à responsabilités croissantes et géré des équipes de plus de 500 employés. Au sein de Bombardier Aéronautique, elle a occupé les postes de vice-présidente, Finance, et de vice-présidente, Stratégie, Développement des affaires et Ingénierie financière. Jusqu'à récemment, elle assumait les fonctions de vice-présidente, Transformation et Services partagés. Originaire de l'Irlande du Nord, Mme Lavery est titulaire d'un diplôme en comptabilité de gestion de l'Université Queen's de Belfast et est Fellow de l'Institute of Chartered Accountants de l'Irlande



Derek Layne

Premier vice-président, Stratégie et Innovation

Derek Layne a été nommé premier vice-président, Stratégie et Innovation en 2016, ayant auparavant occupé le poste de premier viceprésident, Solutions d'affaires et Innovation depuis décembre 2011. Il est chargé de diriger l'élaboration de la stratégie de la Société et de se pencher sur les questions économiques qui y soustendent. M. Layne a occupé divers postes de direction liés aux activités de financement d'EDC et a été chef de la gestion des risques au cours des quatre années précédentes. Il compte plus de 20 années d'expérience dans le montage d'opérations en financement international. Avant d'arriver à EDC en 1992, il a travaillé au sein d'une firme d'ingénierie. M. Layne est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Carleton et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Western Ontario. Il est également diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia.



Jim McArdle

Premier vice-président et conseiller d'entreprise en chef

Jim McArdle a été nommé premier vice-président et conseiller d'entreprise en chef en 2015. Il est responsable de l'engagement auprès des hauts fonctionnaires au sein du gouvernement et de l'opérationnalisation des dossiers spéciaux auprès de l'équipe de la haute direction. M. McArdle a exécuté les fonctions de premier viceprésident. Affaires générales. et secrétaire de 2012 à 2015 et de premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire, de 2006 à 2015. M. McArdle s'est joint à EDC à titre d'avocat-conseil en 1993 et a été promu au poste d'avocat-conseil principal en 1994. Il a accédé au poste de chef des Services juridiques et secrétaire adjoint principal en juillet 2002. Avant d'arriver à EDC, M. McArdle a travaillé pendant dix ans dans un cabinet d'avocats d'envergure nationale à Toronto. Il est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia. Il est aussi titulaire d'une licence en droit de

l'Université de Western Ontario.



Clive Witter

Premier vice-président, Assurances

Clive Witter a été nommé premier vice-président, Assurances, en mai 2012. M. Witter compte 30 années d'expérience dans le domaine de la finance et des assurances, principalement dans des postes de haute direction. Originaire du Royaume-Uni, il a également travaillé au Canada, en Irlande, en Belgique et à Hong Kong. Avant d'entrer à EDC, il a travaillé à PricewaterhouseCoopers puis chez AVIVA Composite Insurance Group, l'une des plus grandes compagnies d'assurances du monde. Avant sa nomination à son poste actuel, il était directeur de l'exploitation, Europe continentale chez Willis International, General Insurance Brokers, société établie à Londres, au Royaume-Uni. Comptable agréé, M. Witter est diplômé du collège universitaire de Swansea, au pays de Galles.



Rapport de gestion

Table des matières

53 Aperçu des résultats financiers

54 Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

54 Performance financière

- 54 Produits du financement et des placements, montant net
- 56 Primes d'assurance et commissions de garantie d'assurance
- 56 Autres (produits) charges
- 57 Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)
- 57 Charges liées aux sinistres
- 57 Charges administratives

58 Situation financière

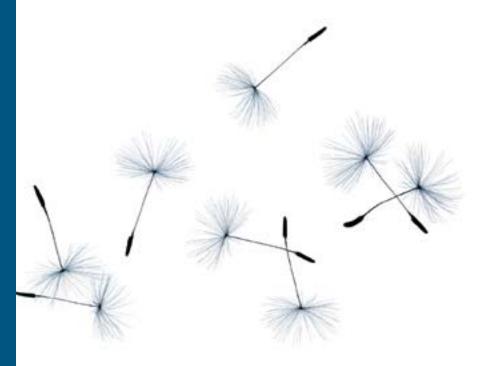
- 58 Résumé de l'état de la situation financière
- 58 Analyse du Plan d'entreprise
- 60 Risques liés au portefeuille et qualité du crédit
 - 60 Concentration de l'exposition
 - 61 Portefeuille de financement
 - 64 Portefeuille d'assurances
 - 66 Titres négociables et instruments dérivés
- 68 Gestion du capital
- 68 Accords non comptabilisés
- 69 Instruments financiers
- 69 Aperçu de la gestion des risques d'entreprise
- 70 Gouvernance des risques, supervision et conception
- 72 Modules de risque
 - 72 Risque financier
 - 77 Gestion du risque opérationnel
 - 78 Gestion du risque stratégique

78 Méthodes et estimations comptables critiques

- 79 Changement de normes comptables
- 80 Mesures de performance non conformes aux IFRS
- 81 Information complémentaire

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.



Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.



Aperçu des résultats financiers

Après plusieurs années où l'incertitude économique a été la principale source de préoccupation, voilà qu'en 2016 l'incertitude et l'instabilité politiques sont devenues le principal risque dans le monde, surtout pour les économies développées.

L'élection présidentielle américaine a semé d'énormes doutes parmi les investisseurs et les consommateurs du monde entier. Pourtant, l'économie américaine a démontré sa résilience, car la demande refoulée chez les entreprises et les consommateurs s'est traduite par une hausse des investissements des entreprises, de fortes ventes automobiles et une reprise soutenue du marché de l'habitation. Les résultats électoraux et le maintien du contrôle du Congrès par les Républicains ont propulsé les marchés des capitaux à la fin de l'année, dans l'expectative d'une déréglementation et de dépenses en infrastructures à venir. Mais en même temps, le doute s'est amplifié au sujet des politiques commerciales nord-américaines et internationales.

En Europe, le vote en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) a fait tomber le premier ministre et a secoué les marchés des capitaux au moment même où l'Europe renouait avec la croissance et la stabilité macroéconomique. Les terribles attentats terroristes en Europe ont exercé plus de pression sur les gouvernements du continent et ont ravivé les appels à une sortie de l'UE et de la zone euro parmi plusieurs pays. La fragilité du système bancaire italien et le coup d'État manqué en Turquie ont augmenté, en Europe et les environs, les craintes d'instabilité économique et politique.

D'autres marchés ont souffert de leur propre incertitude politique, notamment au Brésil où la crise d'une corruption systématique a entraîné la destitution de certains membres du corps législatif et du cabinet et de la présidente même. En Corée du Sud, un scandale de corruption a aussi entraîné la chute de la présidente Park Geun-hye et a mis quelques-unes des plus grandes sociétés du pays sous le projecteur.

Au Canada, des feux de forêt ont dévasté des collectivités en Alberta et ont eu d'énormes répercussions sur les infrastructures énergétiques et la capacité de production d'énergie de la province au deuxième trimestre de 2016. En raison de l'incidence de ces incendies sur la production pétrolière, la croissance économique et les exportations canadiennes ont ralenti dans le premier semestre de 2016.

Malgré la morosité du début, la vigueur soutenue de l'économie américaine et la force du dollar américain ont fini par revitaliser les exportations canadiennes au second semestre de 2016. Une capacité de production réduite aux États-Unis et une plus grande compétitivité des entreprises canadiennes ont permis de stimuler la croissance réelle des exportations. De plus, la reprise graduelle du cours du pétrole à plus de 53 dollars américains le baril à la fin de l'année, de même que la remontée du cours d'autres produits de base, a soutenu la valeur globale des exportations canadiennes. Tous ces facteurs favorables ont abouti à un premier excédent commercial après deux ans de déficit et à une accélération des exportations. Nos résultats de 2016 montrent clairement cette amélioration, car la demande de produits de financement d'EDC a augmenté, surtout dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, celui des infrastructures et de l'environnement et celui des ressources.

Le bénéfice net d'EDC pour l'exercice s'élève à 1 072 millions de dollars, soit 147 millions de plus que celui de 2015, surtout par suite d'une détérioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts - moindre qu'en 2015 -, qui a entraîné une diminution de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit. Toutefois, l'effet de cette diminution de la dotation a été atténué par celui de la diminution des autres produits résultant de la volatilité associée aux instruments financiers inscrits à la juste valeur.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Produits du financement et des placements, montant net	1 316	1337
Commissions de garantie de prêt	40	41
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	192	194
	1548	1572
Autres (produits) charges	76	(200)
Charges administratives	385	351
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(31)	437
Charges liées aux sinistres	46	59
Bénéfice net	1 072 \$	925\$



Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

À la fin de 2016, la valeur du dollar canadien avait remonté par rapport au dollar américain en affichant un taux de 0,74 USD, contre 0,72 USD à la fin de 2015. Cette appréciation a donné lieu à une diminution de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de clôture de l'état de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont convertis en dollars canadiens au cours du change moyen. En 2016, le cours moyen du dollar canadien a été de 0,75 USD (0,78 USD en 2015).

Si le dollar canadien était resté stable par rapport au dollar américain en 2016 :

- les prêts bruts se seraient chiffrés à 56,7 milliards de dollars, au lieu de 55,4 milliards, soit une hausse de 2 %;
- > le total des actifs aurait atteint 64,6 milliards de dollars, plutôt que 63,1 milliards, soit une hausse de 2 %;
- le total des activités facilitées aurait été de 99,2 milliards de dollars, plutôt que 102,0 milliards, soit une baisse de 3 %;
- le bénéfice net se serait établi à 1 032 millions de dollars, au lieu de 1 072 millions, soit une baisse de 4 %.

Performance financière

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts de 2016 ont atteint 1 720 millions de dollars, en hausse de 245 millions par rapport à ceux de 2015. Le taux de rendement de notre portefeuille de prêts s'est établi à 3,20 %, ayant augmenté de 11 points de base en un an.

Les produits d'intérêts sur les prêts productifs s'élèvent à 1531 millions de dollars pour 2016, en hausse de 271 millions comparativement à ceux de 2015. La hausse est surtout attribuable à un meilleur rendement de notre portefeuille à taux variable, ainsi qu'à la croissance de notre portefeuille de prêts résultant des déboursements nets de 2016, lesquels ont atteint 4 239 millions de dollars. En outre, l'appréciation du dollar américain face au dollar canadien a contribué à la hausse des produits d'intérêts, car nos prêts sont essentiellement libellés en dollars américains.

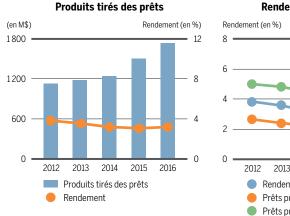
Le rendement du portefeuille à taux variable s'est amélioré, passant de 2,27 % en 2015 à 2,65 % en 2016. Les taux de référence de notre portefeuille à taux variable ont augmenté durant 2016, contribuant à une hausse globale des produits tirés des prêts à taux variable et à une hausse du rendement. Le taux de rendement de notre portefeuille à taux fixe a baissé, passant de 4,01 % à 3,69 %, en raison des remboursements d'anciens prêts, dont le taux de rendement moyen était de 4,67 %, qui ont été remplacés par de nouveaux prêts n'ayant qu'un rendement moyen de 3,76 %. Le rendement global de notre portefeuille de prêts productifs a progressé de 21 points de base pour s'établir à 2,87 %.

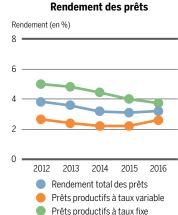
Les produits sous forme de commissions sur prêts ont régressé de 35 millions de dollars en 2016 pour atteindre 165 millions. En 2015, l'effet de la comptabilisation immédiate, en produits, des commissions différées (en raison de certains facteurs, notamment les remboursements anticipés sur les prêts) avait été plus important.

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2015

(en millions de dollars canadiens)	2016
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	118
Produits générés par la croissance du portefeuille	99
Écart de change	54
Augmentation des produits d'intérêts sur les prêts productifs	271
Diminution des produits sous forme de commissions sur prêts	(35)
Autres augmentations	9
Variation nette des produits tirés des prêts	245\$





Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités. Conformément à nos politiques de gestion des risques, que le Conseil a approuvées, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice. En 2016, les produits tirés des titres négociables ont atteint 73 millions de dollars, ayant augmenté de 13 millions en raison surtout d'un meilleur rendement.

Notre portefeuille de titres négociables est surtout sensible à la fluctuation du taux des titres à long terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont monté en 2016, le taux de rendement de notre portefeuille de titres négociables s'est amélioré, passant de 0,94 % en 2015 à 1,08 % en 2016.

Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2015

(en millions de dollars canadiens)	2016
Augmentation des produits en raison du rendement	9
Effet de la croissance du portefeuille	2
Écart de change	2
Variation nette des produits tirés des titres négociables	13 \$

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. Elles rendent aussi compte de l'incidence des swaps de devises à taux variable servant à réduire le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer des actifs libellés en dollars américains. Ces swaps de devises servent à compenser des actifs et des passifs libellés en dollars américains et ils comprennent une branche payable en dollars américains et une branche encaissable en dollars canadiens. Ainsi, nous pouvons détenir notre portefeuille de titres négociables, décrit ci-dessus, principalement en dollars américains, sans courir le risque de change.

Nous tirons des produits sur ces swaps de devises puisque les taux d'intérêt applicables à la branche encaissable, en dollars canadiens, des swaps sont plus élevés que les taux applicables à la branche payable en dollars américains.

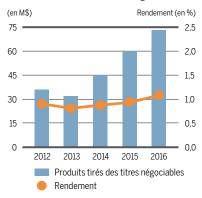
En 2016, les charges d'intérêts ont totalisé 450 millions de dollars, soit 267 millions de plus qu'en 2015. L'écart est surtout dû à la hausse du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts s'est accru en passant de 0,40 % à 0,89 %, car nous avons émis des titres à des taux plus élevés, surtout à cause de la hausse du taux LIBOR (London Interbank Offered Rate) sur le dollar américain. De plus, l'encours moyen de nos emprunts s'est accru, surtout à cause des déboursements nets sur les prêts.

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2015

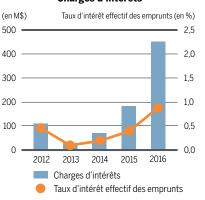
(en millions de dollars canadiens)	2016
Hausse des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	164
Effet de la croissance du portefeuille	60
Baisse des produits sur les swaps de devises liés au capital	38
Écart de change	5
Variation nette des charges d'intérêts	267 \$

Les produits nets générés sur les swaps de devises liés au capital se montent à 7 millions de dollars en 2016, en baisse de 38 millions depuis 2015 en raison d'une diminution de l'écart entre le taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) sur la branche encaissable et le taux LIBOR sur le dollar américain sur la branche payable des swaps. L'écart moyen s'est rétréci puisque le LIBOR sur le dollar américain a augmenté durant tout l'exercice en raison de divers facteurs de marché.

Produits tirés des titres négociables



Charges d'intérêts





Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en produits tirés des prêts, des titres négociables, des placements et des contrats de location, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

La marge de financement nette de 2016 correspond à 2,14 %, ayant baissé de 30 points de base par rapport à 2015 en raison surtout d'une baisse des produits générés sur nos swaps liés au capital, de la baisse du rendement de notre portefeuille de prêts à taux fixe et d'une baisse des produits sous forme de commissions sur prêts.

La variation de la marge de financement nette au cours des cinq derniers exercices résulte essentiellement de la baisse du rendement de notre portefeuille de prêts à taux fixe, de la baisse des produits générés sur nos swaps liés au capital et du rétrécissement des écarts de taux sur nos prêts à taux variable. Nous nous attendons à une légère baisse de la marge de financement nette en 2017 en raison de la pression qui s'exerce toujours sur le rendement de nos prêts à taux fixe et sur les écarts de taux sur nos prêts à taux variable.

Voir le tableau 2 sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Marge de financement nette (en %) 4 3 2 1 2012 2013 2014 2015 2016 Marge de financement nette

Primes d'assurance et commissions de garantie d'assurance

Les produits sous forme de primes et de commissions de garantie provenant de notre programme d'assurances en 2016 s'établissent à 192 millions de dollars, pratiquement autant qu'en 2015, quoique les produits aient fluctué entre chacun des groupes de produits d'assurance.

Les primes d'assurance nettes acquises sur le groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats se montent à 62 millions de dollars, en hausse de 7 millions comparativement à celles de 2015 grâce à l'intensification des activités de plusieurs exportateurs clés au sein du secteur du pétrole et du gaz naturel et du secteur des infrastructures et de l'environnement.

Les primes d'assurance nettes acquises sur le groupe de produits d'assurance risques politiques totalisent 9 millions de dollars, en baisse de 9 millions comparativement à celles de 2015 à cause de l'expiration d'une police importante et d'une plus grande utilisation de la réassurance en vue d'atténuer les prises de risques.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Autres (produits) charges

Pour 2016, nous avons comptabilisé d'autres charges de 76 millions de dollars (autres produits de 200 millions pour 2015).

Nous avons désigné la plupart de nos emprunts comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de leur appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés connexes. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels les emprunts connexes sont exposés.

Conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), nos emprunts sont évalués en fonction de notre propre cote de crédit (AAA), alors que les dérivés connexes le sont en fonction du risque de crédit lié à l'exposition correspondante. En 2016, les profits nets sur nos emprunts ont été inférieurs aux pertes nettes sur les dérivés connexes, car les taux servant à l'évaluation de nos emprunts ont moins augmenté que les taux utilisés pour l'évaluation des dérivés connexes, ce qui a entraîné des pertes nettes, réalisées et latentes, de 59 millions de dollars. En 2015 par contre, les taux servant à l'évaluation de nos emprunts avaient augmenté de façon plus importante que les taux utilisés pour l'évaluation de nos dérivés, d'où des profits nets réalisés et latents de 92 millions de dollars.

En 2016, notre portefeuille de placements a enregistré des pertes réalisées de 17 millions de dollars (profits de 66 millions en 2015) et des profits latents de

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Perte nette réalisée et latente sur les dérivés liés aux emprunts	89	97
Profit net réalisé et latent sur les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(30)	(189)
Profit net réalisé et latent sur les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	(40)	(51)
Perte nette réalisée et latente sur les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	19	13
(Profit) perte sur la vente d'aéronefs*	21	(45)
(Profit) perte de change	9	(11)
Autres	8	(14)
Total des autres (produits) charges	76\$	(200)\$

^{*} Voir les notes 8 et 9.

57 millions (pertes de 15 millions en 2015). Les pertes réalisées découlent principalement de la vente de nos placements directs, alors que les profits latents résultent des ajustements d'évaluation de nos placements dans des fonds de placement.

Notre portefeuille de titres négociables est surtout sensible à la fluctuation du taux des titres à long terme du Trésor américain. Pour 2016, le portefeuille de titres négociables a enregistré des pertes latentes de 27 millions de dollars (pertes de 17 millions pour 2015), ce qui reflète la hausse continue des taux sur les titres à long terme du Trésor américain. De plus, lorsque nous avons rééquilibré le portefeuille, les titres dont le coupon était plus élevé que les taux de marché ont été vendus, ce qui a généré des profits réalisés de 8 millions de dollars (4 millions en 2015).



Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)

En 2016, nous avons comptabilisé une reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 31 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts. La reprise s'explique surtout par la révision des modèles servant à formuler les hypothèses relatives à la probabilité de défaillance et à la perte en cas de défaillance qui sont retenues pour le calcul des corrections de valeur et des provisions de 2016. Voir les pages 109 et 110 pour des précisions sur la révision des modèles. Par contre en 2015, nous avions comptabilisé une dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit de 437 millions de dollars, par suite surtout de l'ajout de 265 millions de dollars à titre de corrections de valeur et de provisions supplémentaires pour risques de marché relatives au secteur des industries extractives et d'une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille d'industries extractives principalement. Se reporter à la page 63 pour d'autres précisions sur les corrections de valeur et provisions supplémentaires pour risques de marché dans le secteur des industries extractives.

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise).

Charges liées aux sinistres

En 2016, nous avons versé des indemnités de 110 millions de dollars, soit 33 millions de moins qu'un an auparavant, surtout en raison d'une diminution des indemnités versées relativement aux pertes subies par des acheteurs dans le secteur des ressources dans notre groupe de produits d'assurance crédit.

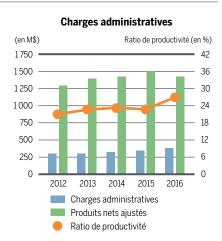
(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Indemnités versées	110	143
Indemnités recouvrées	(14)	(15)
Indemnités recouvrées de réassureurs	(9)	-
Diminution actuarielle de la provision nette pour sinistres sur assurances*	(33)	(55)
Augmentation des indemnités recouvrables sur assurances	(10)	(16)
Frais de gestion des sinistres	2	2
Total des charges liées aux sinistres	46\$	59\$

^{*} Voir la note 19.

Charges administratives

Les charges administratives de 2016 s'élèvent à 385 millions de dollars, soit une hausse de 34 millions en regard de celles de l'exercice précédent. Nous effectuons des investissements importants dans l'entreprise qui sont nécessaires à l'exécution de notre mandat de soutenir les exportateurs canadiens. Ces investissements portent notamment sur une transformation à grande échelle de nos systèmes en vue de les moderniser et sur la mise au point de notre Cadre de gestion des risques d'entreprise. À cause de ces investissements, les coûts des ressources humaines et des services professionnels ont grimpé en 2016.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources efficacement et gérons nos coûts finalement. Inévitablement, en raison des investissements dans l'entreprise, le ratio de productivité de 27,2 % pour 2016 est moins favorable que celui de 22,9 % de 2015, mais il se situe dans notre fourchette cible de 25 % à 30 % pour l'exercice.



Situation financière

Résumé de l'état de la situation financière

Total des actifs – Le total s'élevait à 63,1 milliards de dollars à la fin de 2016, en hausse de 2,1 milliards (3 %) depuis la fin de 2015. La hausse est surtout due à l'augmentation des prêts.

Prêts – Les prêts totalisaient 55,3 milliards de dollars, ayant augmenté de 2,2 milliards (4 %) en un an en raison surtout des déboursements nets de 4,2 milliards de dollars sur les prêts, contrebalancés par un écart de change de 1,8 milliard de dollars.

Emprunts – Les emprunts s'élevaient à 49,1 milliards de dollars, contre 46,9 milliards en 2015, soit une hausse de 2,2 milliards. L'accroissement est surtout imputable au montant net des instruments d'emprunt émis qui a servi au financement des déboursements nets sur les prêts. Nos besoins en emprunts sont grandement tributaires de l'activité au sein de notre portefeuille de prêts.

31 décembre	2016	2015
(en millions de dollars canadiens)		
Trésorerie et titres négociables	7 389	7 694
Instruments dérivés	324	350
Prêts	55 250	53 136
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 552)	(1715)
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1 005	848
Autres	708	656
Total des actifs	63 124 \$	60 969 \$
Emprunts	49 101	46 909
Instruments dérivés	2 819	3 434
Passifs au titre des primes et des sinistres	656	688
Autres passifs	785	773
Capitaux propres	9 763	9 165
Total des passifs et des capitaux propres	63 124 \$	60 969 \$

Analyse du Plan d'entreprise

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2016 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2016 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2017 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2016.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2017	Chiffres réels de 2016	Plan d'entreprise 2016
Produits du financement et des placements, montant net	1258	1 316	1146
Primes d'assurance et commissions de garantie*	243	232	238
Autres (produits) charges	(31)	76	(76)
Charges administratives	458	385	400
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	221	(31)	73
Charges liées aux sinistres	59	46	80
Bénéfice net	794	1 072	907
Autres éléments du résultat global	102	26	75
Résultat global	896\$	1098\$	982\$

^{*} Y compris les commissions de garantie de prêt.



Plan d'entreprise 2016

Le bénéfice net de 2016 s'est établi à 1 072 millions de dollars, contre 907 millions projetés dans le Plan d'entreprise 2016, soit une hausse de 165 millions, dont les principales causes sont les suivantes :

- Le montant net des produits du financement et des placements a augmenté de 170 millions de dollars par rapport au Plan principalement en raison d'un dollar canadien plus faible que prévu dans le Plan par rapport au dollar américain et d'un montant de déboursements nets sur les prêts plus élevé que prévu dans le Plan.
- Les autres produits sont inférieurs de 152 millions de dollars à ceux du Plan surtout en raison des pertes réalisées sur notre portefeuille de placements, lesquelles résultent d'une activité sur le marché des actions de sociétés fermées plus faible que prévu dans le Plan. En outre, nos instruments financiers inscrits à la juste valeur ont fait l'objet de volatilité. Du fait de cette volatilité et de la difficulté liées à l'estimation des profits ou des pertes à la juste valeur des instruments financiers, aucune prévision relative à ces éléments n'est comprise dans le Plan d'entreprise.
- Nous avons comptabilisé une reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 31 millions de dollars, alors que dans le Plan nous avions prévu comptabiliser une dotation de 73 millions de dollars. Cette variation s'explique surtout par la révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance qui a entraîné une reprise plus élevée que prévu dans le Plan.

Plan d'entreprise 2017

Le bénéfice net de 2017 devrait s'établir à 794 millions de dollars, soit 278 millions de moins qu'en 2016, dont les principales causes seraient les suivantes:

- La dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit devrait augmenter de 252 millions de dollars en raison de la reprise comptabilisée en 2016, laquelle reprise est due à la révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance.
- Les charges administratives augmenteraient en 2017 à cause de nos investissements importants dans l'entreprise, ce qui ferait augmenter le coût des ressources humaines et la dotation aux amortissements, comme il est indiqué ci-dessous :
 - > investissements dans le cadre de notre stratégie visant à :
 - promouvoir notre marque;
 - pressentir les besoins des entreprises canadiennes et les combler afin de favoriser leur croissance à l'échelle internationale;
 - créer des débouchés et accroître la diversification commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à réussir à l'étranger.
 - > investissements dans une transformation de grande envergure en vue de remplacer et d'améliorer nos systèmes d'assurance crédit et nos autres systèmes afin de simplifier nos relations d'affaires avec nos clients;
 - investissements dans la mise au point de notre Cadre de gestion des risques d'entreprise.
- Le montant net des produits du financement et des placements diminuerait de 58 millions de dollars par rapport au chiffre de 2016 en raison surtout d'une baisse du rendement global de notre portefeuille de prêts, car les écarts de taux attendus sur nos nouveaux prêts sont inférieurs aux écarts obtenus sur les prêts sortis du portefeuille.
- > Selon nos projections, nous comptabiliserons d'autres produits de 31 millions de dollars, contrairement à d'autres charges de 76 millions en 2016. Pour 2017, nous comptabiliserions des profits réalisés sur les placements puisque nous nous attendons à une amélioration du marché des actions de sociétés fermées. En outre, la volatilité associée à nos instruments financiers inscrits à la juste valeur contribuera à cette variation.
- Les profits résultant de la réévaluation des régimes de retraite devraient atteindre 102 millions de dollars, contre 26 millions pour 2016, en raison d'une hausse attendue du taux d'actualisation servant à l'évaluation de nos obligations en matière de retraite.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2017	Chiffres réels de 2016	Plan d'entreprise 2016
Trésorerie et titres négociables	6 036	7 389	5 856
Instruments dérivés	519	324	449
Prêts	58 705	55 250	48 999
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1826)	(1 552)	(1182)
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	978	1 0 0 5	809
Autres actifs	537	708	754
Total des actifs	64 949 \$	63 124 \$	55 685 \$
Emprunts	51 669	49 101	43 001
Instruments dérivés	2 400	2 819	2 287
Passifs au titre des primes et des sinistres	481	656	487
Autres passifs	742	785	568
Capitaux propres	9 657	9 763	9 342
Total des passifs et des capitaux propres	64 949 \$	63 124 \$	55 685 \$



Plan d'entreprise 2016

La trésorerie et les titres négociables ont augmenté de 1,5 milliard de dollars par rapport au Plan en raison surtout d'un portefeuille accru pour satisfaire à un plus grand besoin de liquidités et d'un dollar canadien plus faible que prévu dans le Plan.

À la fin de 2016, les prêts se chiffraient à 55,3 milliards de dollars, soit 6,3 milliards de plus que ceux prévus au Plan surtout parce que le dollar canadien s'est déprécié et que le solde des prêts à l'ouverture de 2016 a dépassé celui prévu au Plan.

Les emprunts de 2016 accusent une hausse de 6,1 milliards de dollars en regard du Plan par suite de l'écart de change et de l'accroissement de nos besoins en financement, conséquence des déboursements nets sur les prêts.

Plan d'entreprise 2017

À la fin de 2017, les prêts devraient atteindre 58,7 milliards de dollars selon le Plan, soit 3,4 milliards de plus que le chiffre réel comptabilisé au 31 décembre 2016. Les prêts de 2017 ont été projetés à partir d'une prévision basée sur les prêts de 2016. Au moment de la préparation du Plan 2017, les prêts projetés devaient augmenter de 1,1 milliard de dollars en 2016 pour atteindre 54,2 milliards. Toutefois, le chiffre réel de 2016 a dépassé les prévisions, surtout en raison d'une augmentation des déboursements nets et de l'écart de change. Par conséquent, il est probable qu'en 2017, les prêts ainsi que le montant net des produits du financement et des placements soient plus élevés que ceux projetés dans le Plan d'entreprise. Comme nous l'avons déjà expliqué, nos besoins en emprunts dépendent grandement des activités au sein de notre portefeuille de prêts, et il est donc probable que nos emprunts augmentent aussi en 2017.

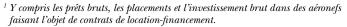
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

Concentration de l'exposition

À la fin de 2016, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 112,1 milliards de dollars, soit 0,9 milliard de moins qu'à la fin de 2015, surtout en raison de la contraction de son portefeuille d'assurances. En 2016, la majeure partie de cette exposition se trouvait aux États-Unis (23 %) et au Canada (23 %).

Exposition par portefeuille

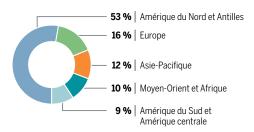
31 décembre		
(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement ¹	56 380	54 241
Engagements et garanties ²	25 320	26 448
Total du portefeuille de financement	81 700	80 689
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	9 480	9 390
Assurance d'institution financière	3 900	4 872
Assurance et cautionnement de contrats ³	8 171	8 906
Assurance risques politiques	1 392	1396
Cession en réassurance 4	(250)	(250)
Total du portefeuille d'assurances	22 693	24 314
Titres négociables et instruments dérivés 5	7 713	8 044
Exposition totale	112 106 \$	113 047 \$



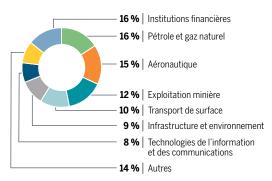
² Y compris 914 millions de dollars pour les engagements de placements (903 millions en 2015).

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition brute totale par marché géographique et par secteur industriel.

Exposition par marché géographique



Exposition par secteur industriel



³ Y compris des garanties d'assurance de 7 499 millions de dollars (8 181 millions en 2015).

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

⁵ Y compris les liquidités.

Portefeuille de financement

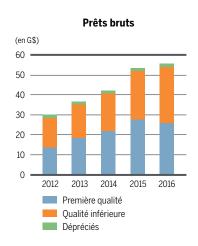
Portefeuille de prêts

Nous favorisons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement dans le cadre de grands projets étrangers et nous offrons du financement aux acheteurs étrangers, au moyen de ce que nous appelons des mécanismes d'attraction, afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Prêts bruts

Les prêts bruts totalisaient 55 375 millions de dollars à la fin de 2016, ayant augmenté de 2 049 millions ou de 4 % en un an. L'augmentation résulte des déboursements nets sur les prêts, l'écart de change y faisant partiellement contrepoids. Les déboursements nets sur les prêts totalisent 4 239 millions de dollars pour l'exercice, dont les sommes les plus importantes ont été accordées dans le secteur des technologies de l'information et des communications et celui de l'exploitation minière. L'appréciation du dollar canadien a entraîné une baisse de 1783 millions de dollars des prêts bruts, la plus grande partie de la baisse étant attribuable aux prêts libellés en dollars américains.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.



Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2016, les prêts bruts dépréciés totalisaient 1 037 millions de dollars, ayant augmenté de 94 millions depuis la fin de 2015. Le pourcentage des prêts dépréciés sur l'ensemble des prêts bruts a monté, passant de 1,77 % en 2015 à 1,88 % en 2016.

La note 5 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par secteur industriel.

Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition	en 2016	Exposition	en 2015
Secteur industriel					\$	%	\$	%
Pétrole et gaz naturel	10 666	7 103	266	(2 028)	16 007	21	15 645	20
Aéronautique	13 092	2 519	96	(99)	15 608	20	16 139	22
Exploitation minière	8 421	1832	101	(739)	9 615	12	10 710	14
Transport de surface	5 201	3 215	615	-	9 031	11	8 815	11
Institutions financières	4 278	905	5	3 066	8 254	11	7 057	9
Technologies de l'information et des communications	5 785	1 610	395	(355)	7 435	10	8 373	11
Infrastructure et environnement	4 170	2 491	279	-	6 940	9	6 542	8
Industrie légère	1 4 3 6	1 417	513	-	3 366	4	2 569	3
Ressources	1 017	528	155	-	1700	2	1 515	2
Total	54 066 \$	21 620 \$	2 425 \$	(155)\$	77 956 \$	100	77 365 \$	100



L'exposition du portefeuille de prêts commerciaux est restée stable par rapport à 2015. Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières et entités souveraines, transférant ainsi les risques associés à d'autres secteurs vers le secteur des institutions financières et ces entités souveraines. Ces activités de transfert de risques ont contribué à une augmentation de l'exposition dans le secteur des institutions financières.

En 2016, l'exposition de qualité inférieure a représenté 48 % (42 % en 2015) de l'exposition totale. Cette augmentation de l'exposition de qualité inférieure est surtout attribuable au secteur du pétrole et du gaz naturel et celui de l'exploitation minière. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des secteurs suivants : aéronautique (26 %), pétrole et gaz naturel (23 %) et exploitation minière (16 %).

À la fin de 2016, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 7 761 millions de dollars, soit 10 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- > deux débiteurs du secteur du pétrole et du gaz naturel, se trouvant au Brésil et au Mexique, pour une exposition totale de 3 329 millions de dollars;
- deux débiteurs du secteur de l'aéronautique, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 2 959 millions de dollars;
- > un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant au Brésil, pour une exposition totale de 1 473 millions de dollars.

Compte tenu des nantissements fournis et des autres stratégies d'atténuation du risque, notre exposition à ces contreparties représenterait alors 4 247 millions de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition	en 2016	Exposition	en 2015
Pays					\$	%	\$	%
Angola	247	272	-	-	519	28	-	-
Serbie	252	-	-	-	252	14	305	20
Ukraine	197	-	-	-	197	11	270	18
Indonésie	192	-	-	-	192	11	235	16
Chine	93	-	-	-	93	5	25	2
Uruguay	_	-	89	-	89	5	105	7
Rwanda	74	-	-	-	74	4	86	6
Pakistan	68	-	-	-	68	4	74	5
Argentine	61	-	-	-	61	3	77	5
Autres	125	-	-	155	280	15	329	21
Total	1 309 \$	272 \$	89 \$	155 \$	1 825 \$	100	1506\$	100

L'exposition liée aux comptes souverains s'est accrue de 21 % par suite d'une entente de financement conclue avec la République d'Angola pour l'achat de locomotives.

L'exposition liée aux comptes souverains comprenait un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 71 % (64 % en 2015).

Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 1 735 millions de dollars à la fin de 2016, en baisse de 196 millions par rapport à un an auparavant.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2016 sont les suivants :

- les sorties de prêts dépréciés (déduction faite des recouvrements) baisse de 177 millions;
- la révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance (voir les pages 109 et 110) baisse de 137 millions;
- ▶ le changement de composition du portefeuille hausse de 78 millions ;
- la détérioration de la qualité du crédit hausse de 37 millions.



Composantes du compte de correction de valeur et des provisions

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Compte de correction de valeur et provisions de base	1169	1056
Compte de correction de valeur et provisions pour concentration des contreparties	27	45
Corrections de valeur et provisions supplémentaires pour risques de marché – industries extractives	-	265
Total du compte de correction de valeur collective et des provisions collectives	1196	1366
Compte de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement	539	565
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	1735\$	1931\$

Voir le tableau 8, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation, selon le risque par secteur industriel, du compte de correction de valeur collective pour pertes sur prêts et des provisions collectives pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts.

Compte de correction de valeur et provisions de base

Nous classons nos prêts productifs dans plusieurs catégories, en fonction de la cote de crédit du débiteur, du secteur industriel (s'il s'agit d'un cas commercial) et de l'existence d'une garantie. En ce qui concerne les expositions assorties d'un nantissement ou faisant l'objet d'autres méthodes d'atténuation de risque telles que les accords de participation aux risques non capitalisés et les assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition à chaque débiteur est réduite du montant de la juste valeur du nantissement, après rajustement en fonction des coûts de reprise de possession estimés ou, le cas échéant, de la réduction du montant du risque. À la lumière de ces expositions, nous déterminons le compte de correction de valeur (ou la provision) de base approprié. La probabilité de défaillance et la perte en cas de défaillance sont estimées compte tenu des taux historiques de pertes sur prêts, de la valeur résiduelle, du jugement expert, des hypothèses de la direction ou d'approches basées sur des modèles.

Comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires pour concentration des contreparties

Une composante pour concentration des contreparties est ajoutée afin de tenir suffisamment compte des risques souverains et commerciaux relatifs aux contreparties qui, de l'avis de la direction, présenteraient un risque accru. La contrepartie à l'égard de laquelle notre exposition dépasse 10 % de nos capitaux propres inscrits dans nos états financiers audités de l'exercice précédent fait l'objet d'un compte de correction de valeur ou d'une provision supplémentaire pour concentration, calculé sur la portion de l'exposition qui dépasse ce seuil. Le compte de correction de valeur ou la provision pour cette portion de l'exposition est calculé de la même manière que nous calculons le compte de correction ou la provision de base pour cette contrepartie.

Nos comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires pour concentration des contreparties se chiffraient à 27 millions de dollars, en baisse de 18 millions par rapport à 2015. La baisse est surtout attribuable au rehaussement de la limite de concentration et à une diminution de l'exposition venant des débiteurs qui ne dépassent pas cette limite.

Comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires pour risques de marché

Des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché s'ajoutent, le cas échéant, afin de rendre compte de l'incidence des événements économiques récents que les cotes de crédit actuelles ne reflètent pas entièrement. En 2015, le total des comptes de correction de valeur et des provisions incluait un compte de correction de valeur et une provision supplémentaires pour risques de marché de 265 millions de dollars associés à trois sous-secteurs de notre portefeuille d'industries extractives. Les trois soussecteurs étaient les suivants : services aux champs pétrolifères; extraction des métaux et du charbon; prospection et production de pétrole et de gaz naturel. Cette correction de valeur et cette provision supplémentaires pour risques de marché avaient été établies à la fin de 2015 afin de rendre compte du risque élevé associé à ces sous-secteurs, mais elles ont été éliminées en 2016 lorsque les cotes de crédit ont été révisées et que ce risque accru a été pris en compte dans le compte de correction et les provisions de base.

Comptes de correction de valeur individuelle et provisions individuelles

Nous établissons des comptes de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et des provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement afin d'en comptabiliser la perte de valeur. Ces comptes et provisions pour prêts dépréciés individuellement totalisaient 539 millions de dollars à la fin de 2016, soit 26 millions de moins qu'à la fin de 2015. Les nouvelles dépréciations dans notre portefeuille ont été contrebalancées par la diminution du compte de correction de valeur et des provisions relatifs aux prêts sortis durant l'exercice, par l'amélioration des perspectives qu'affichent les débiteurs douteux du secteur des industries extractives et par le reclassement de certains prêts douteux redevenus productifs.



Placements

EDC joue un rôle en aidant les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit. Nous détenons un portefeuille de placements de capital-risque et de capital-investissement qui sont concentrés sur les sociétés en phase avancée de démarrage ou les PME déjà établies du Canada afin de les aider à se développer et à s'implanter à l'étranger. En outre, nous effectuons des placements à l'étranger, surtout sur des marchés émergents où ces placements peuvent faciliter les relations d'affaires d'entreprises canadiennes sur les marchés internationaux. Nous investissons dans des entreprises canadiennes directement ou dans des fonds de placement qui, à leur tour, investissent dans des entreprises canadiennes ou internationales. Dans le but de développer les entreprises canadiennes exportatrices et de faciliter les relations avec les entreprises étrangères, nous détenons nos placements pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

Conformément à notre objectif commercial d'accroître nos placements, ceux-ci se sont accrus de 170 millions de dollars pour s'établir à 1919 millions en 2016, surtout en raison de nouveaux engagements. Au cours de l'exercice, nous avons signé des ententes pour des placements additionnels de 249 millions de dollars (351 millions en 2015).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.

Portefeuille d'assurances

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière protège les banques canadiennes contre le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des banques étrangères et des acheteurs étrangers.

EDC offre des produits de cautionnement par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident celles-ci à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture qu'ils requièrent. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

Lorsque les entreprises diversifient leurs réseaux d'approvisionnement et de distribution et se lancent à la conquête de nouveaux marchés, elles s'exposent souvent à des risques politiques qui peuvent entraîner des pertes importantes, surtout sur les marchés émergents, où des événements politiques peuvent avoir une incidence négative sur leurs activités à l'étranger. L'Assurance risques politiques d'EDC procure une tranquillité d'esprit aux entreprises et à leurs intermédiaires financiers, car elle protège leurs actifs contre des risques de ce type, ce qui leur permet de profiter des possibilités d'exportation et d'investissement sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacun de ses quatre principaux groupes de produits d'assurance n'est pas quantifiée de la même manière. Pour les groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations viennent s'ajouter aux activités facilitées par ces groupes de produits. Quant au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est du groupe de produits d'assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédons en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

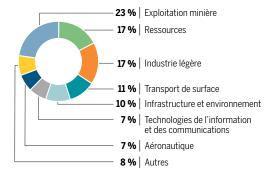
Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

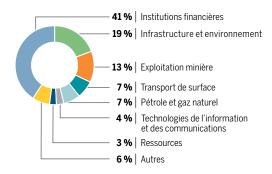
À la fin de 2016, les assurances en vigueur totalisaient 22 693 millions de dollars (24 314 millions à la fin de 2015).

Les graphiques ci-dessous indiquent, par secteur industriel, notre exposition relative aux groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance et de cautionnement de contrats.

Assurance crédit – Exposition par secteur industriel

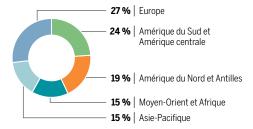


Assurance et cautionnement de contrats – Exposition par secteur industriel

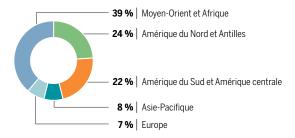


Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marché géographique pour nos groupes de produits d'assurance d'institution financière ainsi que d'assurance risques politiques.

Assurance d'institution financière – Exposition par marché géographique



Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique

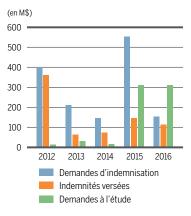


Indemnisations

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par secteur des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)		2016		2015
	\$	%	\$	%
Infrastructure et environnement	28	25	22	15
Ressources	24	22	98	69
Exploitation minière	23	21	3	2
Industrie légère	14	13	11	8
Transport de surface	10	9	1	1
Technologies de l'information et des communications	9	8	5	3
Pétrole et gaz naturel	2	2	3	2
Indemnités versées	110	100	143	100
Indemnités recouvrées	(23)		(15)	
Montant net des indemnités versées	87\$		128\$	

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude





En 2016, les indemnités versées se sont élevées à 110 millions de dollars et ont représenté 696 demandes d'indemnisation venant de 70 pays (665 demandes de 75 pays en 2015). Pour 2016, la plus grande concentration d'indemnités versées est associée au groupe de produits d'assurance crédit et résulte de la défaillance et de l'insolvabilité géographiquement concentrées dans les Amériques.

En 2016, nous avons recouvré 24 millions de dollars au total (17 millions en 2015), dont 1 million de dollars ont été versés à des exportateurs (2 millions en 2015).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnisations par taille.

Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

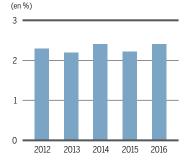
À la fin de 2016, les passifs au titre des primes et des sinistres correspondaient à 656 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs s'élevaient à 540 millions, ayant diminué de 7 millions en un an. Les principaux facteurs qui ont influé sur ces passifs nets sont les suivants :

- la révision de l'hypothèse relative à la gravité des sinistres concernant le portefeuille d'entités souveraines et gouvernementales (voir la page 118) – baisse de 75 millions;
- le risque accru surtout dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques hausse de 65 millions.

Ces éléments ont aussi influé sur le calcul des indemnités d'assurance éventuelles que nous avons cédées à des réassureurs, ce qui a réduit les indemnités cédées en réassurance, qui sont passées de 141 millions de dollars en 2015 à 116 millions. Le montant cédé en réassurance, inscrit à l'actif dans l'état consolidé de la situation financière, représente la quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres, mais il est aussi pris en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. Si nous devions verser une indemnité sur une de ces polices, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Les passifs nets au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur, correspondaient à 2,4% en 2016 (2,2% en 2015).

Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)



Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères bleu sarcelle certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Titres négociables et instruments dérivés

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(on	million	s de dol	lare	anadiens	.)

	Période à	courir jusqu'à l	_ Exposition	Exposition	
Cote de crédit	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	en 2016	en 2015
AAA	1 901	1378	2 054	5 333	5 533
AA+	-	-	-	-	75
AA	1	54	-	55	34
AA-	1364	-	-	1364	1 473
A+	308	-	_	308	101
Α	27	-	-	27	-
A-	302	_	_	302	427
BBB+*	_	_	_	-	51
Total	3 903 \$	1 432 \$	2 054 \$	7 389 \$	7 694 \$

^{*} Représente les dépôts en espèces.

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la page 76.

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons souvent des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2016, nos contreparties avaient donné 22 millions de dollars en nantissement pour atténuer les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 182 millions de dollars (172 millions en 2015).

(en	millions	de	dollars	canadiens)	Į

Cote de	Période à courir jusqu'à l'échéance			_ Exposition	Exposition Compensation I		Exposition	Exposition
crédit	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	brute	du risque*	Nantissements détenus	nette en 2016	nette en 2015
AA	-	-	43	43	-	-	43	1
AA-	61	15	19	95	(74)	-	21	24
A+	124	16	8	148	(42)	-	106	129
Α	7	-	27	34	-	(22)	12	8
A-	4	-	-	4	(4)	-	-	10
Total	196 \$	31 9	97\$	324 \$	(120) \$	(22) \$	182 \$	172 \$

^{*} Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.



Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, malgré un resserrement du crédit.

EDC a conçu et instauré en 2016 un nouveau Cadre de gestion du capital dans le cadre du processus interne d'évaluation del l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Ce cadre est en complémentarité avec une initiative prise par le ministère des Finances, conjointement avec les sociétés d'État à vocation financière, de mettre au point un cadre commun de gestion du capital et des dividendes.

Tout en suivant le PIEAFP, EDC continue de viser un niveau de capitalisation qui suffirait à couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

L'un des éléments introduits dans le cadre du PIEAFP est la similitude des composantes de risque parmi les sociétés d'État. Pour EDC, cela signifie la constitution d'une réserve de fonds propres pour le risque lié aux régimes de retraite, des corrélations à inclure dans la modélisation du risque de crédit, la redéfinition d'une composante de risque commercial/stratégique et une redéfinition de l'offre de capital (fonds propres de catégorie 1) plus cohérente avec les normes du secteur financier. Nous continuons d'évaluer si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015*
Demande de capital		
Risque de crédit	3 622	5844
Risque de marché	994	1062
Risque opérationnel	230	532
Risque stratégique	485	-
Risque lié aux régimes de retraite	466	-
Initiatives stratégiques	35	-
Total de la demande de capital	5 832 \$	7 438 \$
Offre de capital	9 763 \$	11 549 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA

^{*} Les chiffres présentés pour 2015 avaient été calculés à l'aide de la méthode de gestion du capital en vigueur au 31 décembre 2015, selon laquelle la demande de capital tenait compte des pertes attendues et inattendues à la fois.

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que les changements dans la qualité des portefeuilles et d'autres risques clés pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec ces entités structurées et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'état de la situation financière.

Dans certaines opérations de financement, les entités structurées servent à titriser des créances et sont habituellement largement financées par emprunt; dans certains cas, des garanties en titres de capitaux propres peuvent aussi être fournies. EDC peut également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 29 pour d'autres précisions.

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts. Nous pouvons aussi utiliser une série d'instruments dérivés, dont des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance de crédit.

Conformément aux IFRS, la plupart des instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net, les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 27 explique comment leur juste valeur est établie.

Nous utilisons des dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Nous ne contractons ces dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par le Bureau de gestion des risques que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre Cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques d'entreprise

Trouver le juste équilibre entre le risque et la récompense tout en recherchant la croissance

Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de gestion des risques d'entreprise (GRE) et investissons grandement dans nos activités de gestion des risques. Nous avons mis en place un programme afin d'améliorer notre approche et de favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise : le programme de transformation de la GRE. Celui-ci a d'ailleurs été bonifié en fonction des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et des chefs de file de l'industrie.

Pour EDC, en tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, le programme de transformation de la GRE consiste à créer un système non pas pour prendre plus ou moins de risques, mais plutôt pour améliorer la gestion et la gouvernance des risques que nous assumons déjà, y compris renforcer la conscientisation, la compréhension et la prévoyance des risques dans l'ensemble de l'organisation. En gérant plus rigoureusement nos risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

La transformation de la GRE prône l'instauration d'une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques rigoureuses de surveillance et de communication d'information. Il s'agit d'un projet à l'échelle de l'entreprise qui touche tous les secteurs d'activité. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »); l'énonciation et l'opérationnalisation de l'appétence d'EDC pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.

Cette transformation, échelonnée sur plusieurs années, a démarré en 2012 avec la conceptualisation d'un cadre de GRE prévoyant une structure de gouvernance globale érigée en vue d'une gestion efficace des risques à l'échelle de l'entreprise. Nous avons aussi rédigé l'Énoncé en matière d'appétence pour le risque, qui décrit les attitudes et les comportements souhaités – selon le ton donné de haut en bas – lorsque nous avons à prendre des risques et à saisir les occasions.

En 2015, conformément au Cadre de GRE instauré, EDC a commencé à concevoir et à bâtir son modèle de gouvernance des 3LM. Ce modèle, qui repose sur une approche de gouvernance des risques intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie, constitue un élément fondamental du programme global de transformation de la GRE. Une fois appliqué à l'échelle de la Société, le modèle des 3LM permettra à EDC de continuer à exercer ses activités conformément aux normes en évolution des institutions financières canadiennes. Le modèle assurera en outre la mise en place de trois lignes distinctes de contrôles adéquats pour la prestation de solutions à nos clients, ce qui accroîtra grandement la clarté dans la prise de risques et de décisions et nous permettra de proposer, de manière plus efficace et plus prévisible, des solutions adaptées aux risques liés aux exportateurs.



Au cours de 2016, nous avons mis l'accent sur la conception et la planification de notre modèle des 3LM et avons étudié en profondeur les principaux secteurs organisationnels étant touchés par cette transformation. En outre, nous avons entrepris deux projets liés au crime financier et avons créé une nouvelle fonction de conformité. Nous avons donc créé en 2015 le poste de chef de la conformité et de l'éthique afin d'améliorer la supervision et la gestion des risques de non-conformité dans tous les secteurs de la Société. Ce poste relève directement du Comité de la gestion des risques du Conseil. Nous avons aussi établi les fonctions principales du nouveau Groupe de la conformité et de l'éthique d'EDC, qui portent notamment sur la gestion des risques de non-conformité, l'éthique, la protection des renseignements personnels, l'accès à l'information, le traitement des plaintes, les menaces internes et le crime financier. Le volet du crime financier est en cours et nous amènera à examiner en profondeur cette fonction de conformité afin d'évaluer les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de sanctions, de pots-de-vin, de corruption et de fraude externe en lien avec les activités d'EDC. Notre objectif est d'acquérir une solide compréhension du crime financier et d'élaborer des politiques et procédures régissant notre démarche face à ce risque.

À mesure que le programme de transformation de la GRE progresse de la planification à la mise en œuvre, EDC ainsi que ses clients reconnaîtront les avantages manifestes d'une clarté dans la prise de risques et de décisions.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance des risques privilégie une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des trois lignes de maîtrise (modèle des 3LM) assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise »):

- > Première ligne de maîtrise formée des personnes en contact direct avec le client qui assument, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante des activités de la première ligne, en veillant à la mise en place des contrôles nécessaires, à l'adéquation de la structure de gouvernance et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétence pour le risque soit transmise en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant pour la haute direction un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et pour toutes les fonctions de la Société.

Le Conseil et ses comités

Le programme de transformation de la GRE prévoit notamment l'examen des rôles et responsabilités du Conseil et de ses principaux comités sur les risques. En prévision d'une restructuration de ces comités selon le modèle des 3LM, ce qui comprend l'intégration des fonctions de la première ligne de maîtrise, le mandat respectif de ces comités sera révisé et aligné en conséquence.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétence pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il lui incombe de se doter d'un cadre de délégation de pouvoirs (DOA) qui répond aux besoins commerciaux de l'entreprise et respecte la philosophie et les principes établis concernant les risques. Il doit en outre veiller à ce que les systèmes de gestion et d'évaluation des incitatifs, des récompenses et des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte six¹ comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce Comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce Comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

¹ Pour d'autres précisions sur les comités du Conseil, se reporter aux pages 46 et 47 du présent Rapport annuel.



Principaux comités sur les risques

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par le président et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement de celui-ci, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétence pour le risque approuvée par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a comme responsabilité première de gérer nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne. Elle assume cette responsabilité par l'entremise de divers comités de supervision de la gestion, en assurant la mise en place d'une structure organisationnelle et de politiques adéquates, et par une validation indépendante au moyen de l'audit.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce Comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce Comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce Comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de la stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la communication et le suivi des lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce Comité examine et accepte ou rejette les transactions à conclure dans le cadre du programme d'investissement d'EDC et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Groupe des grands risques

Ce Comité examine l'exposition d'EDC à l'égard d'un débiteur si une transaction envisagée ne respectait pas une des limites fixées pour ce débiteur par le Conseil d'EDC ou par les gestionnaires de risques. Le Comité émet son avis sur la façon dont EDC devrait gérer son exposition et offre des conseils sur la couverture de la transaction proposée au moment du montage, s'il y a lieu.

Comité d'examen des activités

Ce Comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

Comité de retraite de la direction

Ce Comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

Comité de mise en œuvre de la stratégie

Ce Comité a la responsabilité d'assurer la bonne gouvernance des initiatives de transformation d'EDC en créant un équilibre entre attribution de responsabilités claires pour la réalisation des projets et gestion de l'intégration et des compromis entre les programmes. Son but est de superviser la performance de chaque programme dans le contexte de la stratégie d'entreprise.



Principaux groupes de gestion des risques

Groupe de gestion des risques d'entreprise

En tant que deuxième ligne de maîtrise, le Groupe de GRE occupe une fonction indépendante de supervision de la gestion des risques inhérents aux activités d'EDC, ce qui comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec l'appétence d'EDC pour le risque et ses stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que la question des risques soit bien prise en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC et que les risques ne dépassent pas les seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion des risques d'entreprise, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec le président et chef de la direction, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de donner le « ton d'en haut » et d'instaurer une culture de sensibilisation aux risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Le Groupe des finances, qui est responsable de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veille à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer la communication d'une information financière complète et exacte ainsi qu'une gestion efficace de la trésorerie.

Vérification interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée à EDC et à l'aider à atteindre ses objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et a une relation en pointillé avec le président d'EDC.

La Vérification interne régit ses propres activités en observant les lignes directrices obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (Normes de l'IIA). Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance des activités d'audit interne.

Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétence pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Modules de risque

Le Cadre de gestion des risques propre à EDC se subdivise en trois grands modules de risque (financier, opérationnel et stratégique) dans lesquels on exprime clairement l'appétence de la Société pour le risque considéré et sa tolérance à celui-ci. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

Risque financier

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par secteur, surtout les secteurs du transport et des industries extractives, lesquels dominent les exportations canadiennes.

Malgré un portefeuille qui, en 2016, était presque également réparti entre les emprunteurs de première qualité et les emprunteurs de qualité inférieure, le profil de risque d'EDC, qui est fonction de la demande de capital aux fins de la couverture du risque de crédit, est caractérisé en très grande partie par des prêts de qualité inférieure. Même si seulement 48 % des prêts du portefeuille d'EDC sont de qualité inférieure, 94 % de la demande de capital sont attribuables à la catégorie de débiteurs de qualité inférieure.



Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon le volet des assurances et celui du financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. En outre, ceux qui dépassent certains seuils doivent obtenir une approbation indépendante (aval) du Bureau de gestion des risques ou du Comité de gestion des risques de la direction. Cet aval a pour but de s'assurer que tous les risques tangibles pertinents, liés à l'engagement de crédit proposé, ont été identifiés, évalués et, si possible, atténués. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'aval doit être donné par le Comité de gestion des risques de la direction ou par le Bureau de gestion des risques. Toutes les transactions dépassant 300 millions de dollars américains doivent être autorisées par le Conseil. Toutefois, ce plafond peut descendre jusqu'à 200 millions de dollars américains si la qualité du crédit est inférieure. Notre méthode d'autorisation du crédit comprend l'intervention préalable d'un comité de la haute direction dans le processus d'examen des transactions et un travail en commun entre nos professionnels de la gestion des risques, de la souscription et du développement des affaires.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. De fait, le Conseil délègue au chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par le chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les prises de décision soient restreintes aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons un risque de contrepartie en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie sont analysées, et les limites de crédit sont recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché au sein du Bureau de gestion des risques. Les contreparties recommandées sont avalisées par le Bureau de gestion des risques ou par le Comité de gestion des risques de la direction. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi un risque de contrepartie dans le cadre de notre portefeuille d'assurances, suivant une structure de réassurance selon laquelle nous nous exposons au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ce risque, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par notre Équipe de gestion des risques.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'un débiteur commercial. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction de notre capital et des facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant (i) au débiteur une note de risque liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui décrit la possibilité de la défaillance du débiteur en un an, et (ii) une note à la transaction sous forme d'une estimation de perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance estime le pourcentage du montant qu'EDC s'attend raisonnablement à perdre en cas d'une défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 6 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.



Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les secteurs industriels et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'Assurance comptes clients, nous communiquons les plafonds autorisés à court terme et imposés aux acheteurs.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes spécialisées sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. L'Équipe de gestion du risque de crédit au sein du Bureau de gestion des risques est chargée de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Cette équipe spécialisée examine les prêts, établit les notations et surveille régulièrement le crédit des emprunteurs et les conditions générales liées au risque de crédit, en effectuant des recherches et en évaluant les tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties de prêts et des demandes d'indemnisation.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance et aux dérivés de crédit en ciblant les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout la réassurance et la coassurance.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Bureau de gestion des risques communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment (i) un rapport trimestriel sur la gestion des risques, (ii) un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, (iii) un rapport mensuel sur la suffisance du capital et (iv) un rapport mensuel exposant en détail notre situation de trésorerie. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque dit « autre risque de prix ». Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Grâce à nos politiques et procédures, nous nous assurons d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites à l'égard du risque de taux d'intérêt et du risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, les instruments dérivés, les obligations structurées, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui fonctionne selon une présidence tournante assurée en alternance par le chef de la gestion des risques et le chef de la direction financière, est actuellement présidé par le chef de la gestion des risques. Ce Comité supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché au sein du Bureau de gestion des risques assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Le risque de taux d'intérêt est mesuré en simulant l'incidence d'une variation de 100 points de base sur le montant net des produits du financement et des placements.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements et du résultat net au 31 décembre.

Variation du taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)		2016		2015
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(9)	9	7	(7)
Variation du résultat net	(105)	126	(93)	133

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

Positions de change par rapport à la limite

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Limite	31	26
Position	14	8

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

Variations du cours du dollar canadien par rapport au cours d'autres monnaies

(en millions de dollars canadiens)		2016		2015
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1 %	Baisse de 1%
Variation du résultat net	(3)	3	1	(1)



Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les swaps sur défaillance de crédit, les contrats à terme standardisés et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)			2016			2015
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Moins de 1 an	196	(712)	(516)	115	(910)	(795)
De 1 à 3 ans	31	(1 454)	(1 423)	138	(1564)	(1426)
Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	13	(459)	(446)	12	(663)	(651)
Plus de 5 ans	84	(194)	(110)	85	(297)	(212)
Juste valeur brute des contrats	324 \$	\$ (2 819) \$	(2 495) \$	350\$	(3 434) \$	(3 084) \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- ➤ Trésorerie et titres négociables Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes afin de répondre aux besoins de trésorerie prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2016, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 6 829 millions de dollars.
- Papier commercial Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2016, l'encours moyen du papier commercial a été de 9 376 millions de dollars.



Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)*h*) de la *Loi sur le développement des exportations*, par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par le ministre des Finances.

Financement par emprunt

La Loi sur le développement des exportations (la « Loi ») nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la Loi, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts de la Société tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Nous avons deux types d'engagement de prêt. Le premier correspond aux montants non encore versés sur les prêts déjà signés. Le second représente les engagements que nous avons pris dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des déboursements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en cours pour des prêts ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Le tableau suivant présente un résumé de nos paiements futurs au titre des engagements contractuels.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	2016 Total	2015 Total
Dette à long terme	10 194	21 024	9 336	587	41 141	39 013
Dette à court terme	9 194	-	-	-	9 194	9 897
Autres passifs à long terme	9	17	17	6	49	60
Paiements à effectuer au titre des engagements de prêts	19 147	-	-	-	19 147	19 928
Paiements à effectuer au titre des engagements de placements	914	_	_	_	914	903
Lettres d'offre acceptées et en cours	2 523	-	-	-	2 523	3 007
Lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées	181	-	-	-	181	109
Contrats de location	28	53	56	252	389	417
Obligations d'achat	69	16	2	-	87	50
Total	42 259 \$	21 110 9	9 411 9	845\$	73 625 \$	73 384 \$

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

À EDC, le risque opérationnel se décompose en cinq grandes catégories :

- ➤ Gens Attirer, maintenir en fonction, former et affecter les gens ayant les compétences et les comportements nécessaires; et maintenir une culture d'entreprise appropriée.
- **Innovation et transformation** Fournir l'assurance d'une capacité à innover et à évoluer.
- **Gestion et technologies de l'information** Assurer une gestion de l'information et des technologies favorisant la conduite des affaires et renforçant la capacité d'exécution.
- Gouvernance, cadre juridique et conformité Mener les activités de manière responsable, protéger les droits et intérêts d'EDC et veiller à la conformité.
- **Sécurité et protection** Protéger le capital humain et les actifs; assurer la continuité des activités.



L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités et/ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous avons élaboré des politiques portant spécifiquement sur la gestion du risque opérationnel. Au cours de la transformation de la GRE, nous avons commencé à réformer ces politiques, en partie afin d'être conformes à des pratiques saines, et en partie afin d'incorporer les trois lignes de maîtrise dans notre structure de gouvernance.

Nous avons identifié les principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, comme la fraude – tant interne qu'externe – et les risques qui menacent l'intégrité des données et la sécurité informatique. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques par divers moyens, y compris le sondage bisannuel sur l'engagement du personnel et les entrevues annuelles avec la direction sur la GRE. Le sondage sur l'engagement du personnel nous permet de recueillir les opinions sur les conditions de travail qui favoriseraient ou entraveraient la performance, et ses résultats déterminent les plans d'action qui visent à tirer parti de nos points forts dans le respect de nos valeurs. Quant aux entrevues annuelles, elles facilitent l'analyse d'un large éventail de risques et la communication de certaines inquiétudes concernant un risque opérationnel jusqu'à la haute direction et jusqu'au Conseil en vue de mesures d'atténuation, au besoin.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme nos pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par le Groupe de la vérification interne donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

Gestion du risque stratégique

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque d'une baisse des bénéfices qui découlerait de changements dans l'environnement commercial d'EDC. Le risque stratégique est géré sous deux aspects :

- > Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification: formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés comme le Centre d'information économique et politique, les Services de recherche et l'Équipe de la stratégie d'entreprise. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

Notre pratique de RSE repose sur cinq piliers: l'éthique commerciale, l'examen environnemental, la transparence, l'investissement dans la collectivité et le climat organisationnel. Elle joue un rôle central dans la formulation continue de notre stratégie d'affaires. Nous reconnaissons que croissance et durabilité vont de pair et sommes d'avis que la RSE est intimement liée à la notion de commerce durable et à son application. De plus, l'accent mis sur la RSE fait pénétrer dans notre esprit le besoin d'être conscients de l'effet de nos activités sur l'environnement, d'adhérer aux normes d'éthique les plus rigoureuses et d'investir dans la collectivité et notre personnel.

Méthodes et estimations comptables critiques

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2016. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; les indemnités recouvrables sur assurances; les passifs au titre des primes et des sinistres; les obligations au titre des prestations de retraite; la juste valeur des instruments financiers. La direction fait appel au jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; les passifs au titre des primes et des sinistres; la juste valeur des instruments financiers; les entités structurées; les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la page 96 du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

Le 1^{er} janvier 2016, nous avons adopté, dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir, des modifications relatives à la présentation des états financiers que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées. Ces modifications sont décrites à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2016. L'IASB a des projets en cours qui concernent les contrats d'assurance et l'initiative concernant les informations à fournir. La révision des normes en raison de ces projets risque d'avoir d'énormes répercussions sur les états financiers d'EDC pour les exercices à venir.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui doit être appliquée rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et qui remplace les indications fournies dans IAS 39, *Instruments financiers*: *Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 contient des règles relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, à la dépréciation d'actifs financiers et à la comptabilité de couverture. Étant donné que nous avons appliqué de façon anticipée, au moment de la transition aux IFRS en 2011, les exigences particulières d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation et que nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés, nous adopterons les règles de dépréciation au plus tard à la date d'entrée en vigueur.

IFRS 9 n'impose pas le retraitement des états financiers des périodes comparatives, sauf dans des cas particuliers visés par les dispositions de la norme relatives à la comptabilité de couverture. Nous avons décidé de ne pas retraiter les chiffres comparatifs et nous comptabiliserons toute différence d'évaluation le 1er janvier 2018 en ajustant le solde d'ouverture des résultats non distribués.

Voici une description des règles de la norme et de notre progrès accompli dans sa mise en application.

Dépréciation

IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, pondérées par la probabilité de leur occurrence. Ce modèle préconise la comptabilisation d'une dépréciation pour un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur 12 mois ou sur le cycle de vie de l'instrument financier selon que le risque de crédit a augmenté ou non de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument. À la comptabilisation initiale, et si le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante, ce sont les pertes de crédit attendues sur 12 mois qui sont comptabilisées. Si l'augmentation est importante depuis la comptabilisation initiale, les pertes de crédit attendues sur toute la durée de l'instrument sont comptabilisées. Les pertes de crédit attendues durant le cycle de vie des actifs dépréciés sont aussi comptabilisées, et les produits d'intérêts sur ces instruments sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'actif diminuée de la correction de valeur, et non en fonction de sa valeur comptable brute. En cas d'amélioration de la qualité du crédit dans une période ultérieure, de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la correction de valeur pour perte de crédit est ramenée en étant basée sur des pertes de crédit attendues sur 12 mois.

Le modèle de pertes de crédit attendues doit être prospectif et nécessite des prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. On ne s'attend pas à ce que l'entité considère tous les scénarios possibles, mais ceux qui sont pris en considération doivent refléter un échantillon représentatif des résultats possibles. Ces scénarios ne doivent pas être biaisés en faveur des extrêmes, doivent refléter une cohérence entre les variables et tenir compte des principaux facteurs responsables des pertes de crédit attendues.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe de débiteurs ayant des caractéristiques similaires. Nous avons l'intention d'améliorer nos modèles de capital réglementaire et, s'il y a lieu, d'ajuster ces données afin de respecter les règles d'IFRS 9.

Gouvernance du projet

Un projet à l'échelle de la Société est en cours pour que les règles de dépréciation d'IFRS 9 soient appliquées à temps. Un Comité de pilotage de la haute direction, formé de hauts représentants des finances, de la gestion des risques, des services économiques et des services de technologies, supervise l'exécution du projet. Plusieurs groupes de travail interfonctionnels ont été établis afin de s'attaquer à la complexité de la norme, et leurs décisions sont soumises à l'approbation du Comité de pilotage de la haute direction.

Pour l'heure, il n'est pas possible de quantifier les répercussions financières possibles de l'application d'IFRS 9. Nous terminerons en 2017 la conception et la validation des modèles de dépréciation pour le calcul des pertes de crédit attendues, afin d'assurer une exploitation en parallèle vers la fin de 2017. La mise à jour de tous les manuels de méthodes comptables et des documents de contrôle interne, ainsi que tous les changements de systèmes et de procédés, sera achevée pour que la norme puisse être appliquée le 1er janvier 2018 au plus tard.



IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. On s'attend à ce que l'incidence de la norme sur les états financiers d'EDC soit minime. La nouvelle norme s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2019.

IAS 7. Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié, dans le cadre de son initiative concernant les informations à fournir, des modifications de la norme qui imposent aux entités de fournir des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs liés aux activités de financement. Les modifications, qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, donneront lieu à de meilleures informations sur les flux de trésorerie liés aux emprunts et aux instruments dérivés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficience d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu des profits et pertes latents sur notre dette à long terme et nos dérivés, ainsi que de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles à l'exercice suivant.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital ».

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

L'acceptation ou la cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés, de 54 millions de dollars (97 millions en 2015) et une augmentation des provisions techniques de 31 millions (69 millions en 2015).

La baisse du taux de sinistre découle d'une diminution des sinistres subis nets par rapport à un an auparavant. En 2015, nous avions versé d'importantes indemnités dans le secteur des ressources, mais ces versements ne se sont pas reproduits. De plus, la révision des hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des passifs au titre des primes a eu un plus grand effet en 2015.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Primes directes	103	106
Acceptation en réassurance	3	2
Cession en réassurance	(7)	(6)
Primes souscrites nettes	99\$	102\$
Sinistres subis nets – assurance directe	85	165
Sinistres subis nets – acceptation en réassurance	-	1
Sinistres subis nets	85\$	166\$
Taux de sinistre (en %)	86 %	163 %



Information complémentaire

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014	2013	2012
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	42 031	36 951	29 696	23 801	20 304
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	11 309	10 468	8 897	8 198	7 655
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	53 340	47 419	38 593	31 999	27 959
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	485	267	239	584	1149
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	53 825 \$	47 686 \$	38 832 \$	32 583 \$	29 108 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	1 114	840	663	579	551
Prêts productifs à taux fixe	417	420	394	394	385
Autres produits tirés des prêts	189	215	182	201	180
Produits tirés des prêts	1720\$	1 475 \$	1239\$	1174\$	1116\$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable	2,65 %	2,27 %	2,23 %	2,43 %	2,71 %
Prêts productifs à taux fixe	3,69 %	4,01%	4,43 %	4,81 %	5,03 %
Rendement total des prêts productifs	2,87 %	2,66 %	2,74 %	3,04 %	3,35 %
Rendement total des prêts	3,20 %	3,09 %	3,19 %	3,60 %	3,83 %

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014	2013	2012
Moyenne des prêts productifs	53 340	47 419	38 593	31 999	27 959
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	485	267	239	584	1149
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	10	66	70	77	85
Moyenne des actifs de location simple	_	-	349	508	169
Solde moyen des titres négociables	6 693	6 311	5 047	4 000	3 959
Solde moyen du portefeuille de placements	903	787	599	492	433
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	61 431 \$	54 850 \$	44 897 \$	37 660 \$	33 754 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1720	1 475	1239	1 174	1116
Location-financement	1	5	5	6	6
Location simple	-	-	50	55	17
Titres négociables	73	60	45	32	36
Placements	9	8	6	8	5
Total des produits du financement et des placements	1803	1548	1345	1275	1180
Charges d'intérêts	450	183	70	30	108
Charges de location et de financement	37	28	48	49	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 316 \$	1337\$	1227\$	1196\$	1039\$
Marge de financement nette	2,14 %	2,44 %	2,73 %	3,18 %	3,08 %



Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014	2013	2012
Groupe de produits d'assurance crédit :	2010		2011		2012
Activités facilitées – Assurance crédit	55 724	60 175	56 020	56 224	54 087
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	108	110	105	110	114
Taux moyen des primes d'assurance crédit	0,19 %	0,18 %	0,19 %	0,20 %	0,21 %
Groupe de produits d'assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	7 421	7 666	11 415	10 630	9 295
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	21	19	25	21	18
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,28 %	0,25 %	0,22 %	0,20 %	0,19 %
Groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats	7 982	8 728	8 219	8 309	8 303
Primes et commissions acquises	62	55	52	50	48
Taux moyen des primes d'assurance et de cautionnement de contrats	0,78 %	0,63 %	0,63 %	0,60 %	0,58 %
Groupe de produits d'assurance risques politiques :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance risques politiques	1 328	1 610	1676	1602	1627
Primes et commissions acquises	9	18	20	19	22
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	0,71 %	1,12 %	1,19 %	1,19 %	1,35 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	2 395	2 148	2 0 6 8	2 081	2 476
Commissions de garantie de prêt acquises	40	41	36	36	38
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	1,67 %	1,91 %	1,74 %	1,73 %	1,53 %

Tableau 4 : Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014	2013	2012
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise) au titre des :					
Prêts	(4)	381	(15)	43	(263)
Engagements de prêts	(30)	61	(6)	(14)	18
Garanties de prêts	3	(5)	(18)	1	(95)
Total de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(31) \$	437\$	(39)\$	30\$	(340)\$

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marché géographique

	Portefeuille	de financement			Portefeuille	d'assurances					
(en millions de dollars	Actifs de	Actifs de Engagements	Assurance	Assurance d'institution			Assurance risques	Cession en	Titres négociables et instruments		
canadiens)	financement ¹	et garanties²	crédit	financière	Polices	Garanties			Exposition	en 2016	
Pays										\$	%
États-Unis	11 285	5 524	4 789	233	39	11	-	-	5 427	27 308	23
Canada	6 917	10 162	240	-	472 ⁵	7 446 ⁶	-	-	1 469	26 706	23
Royaume-Uni	3 822	1538	293	-	-	-	-	-	229	5 882	5
Brésil	3 264	294	742	367	103	-	92	-	-	4 862	4
Mexique	2 036	2 091	268	8	5	-	106	-	-	4 514	4
Australie	3 220	297	277	-	-	-	4	-	163	3 961	3
Chine	1780	380	322	213	4	-	310	-	-	3 009	3
Inde	2 542	156	156	107	4	-	8	-	-	2 973	3
Chili	1990	356	32	97	1	-	182	-	-	2 658	2
Arabie saoudite	2 290	32	45	1	1	-	2	-	_	2 371	2
Autres ⁷	17 234	4 490	2 316	2 874	43	42	5 107	-	425	32 531	28
	56 380	25 320	9 480	3 900	672	7 499	5 811	-	7 713	116 775	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	_	_	_	_	_	_	(4 419)	-	_	(4 419)	_
Cession en réassurance 8	-	_	-	_	_	_	_	(250)	_	(250)	-
Total	56 380 \$	25 320 \$	9 480 \$	3 900 \$	672\$	7 499 \$	1 392 \$	(250) \$	7 713 \$	112 106 \$	100

.11:	Portefeuille	de financement			Portefeuille	d'assurances					
(en millions de dollars	Actifs de	Engagements	Assurance	Assurance d'institution		autionnement ntrats	Assurance risques	Cession en	Titres négociables et instruments		
canadiens)	financement 1	et garanties²	crédit	financière	Polices	Garanties	politiques ³	réassurance	dérivés ⁴	Exposition en 2015	
Pays										\$	%
États-Unis	11 493	5 559	4 730	248	49	23	-	-	5 862	27 964	24
Canada	6580	9 002	292	-	455⁵	8 105 6	_	_	1028	25 462	22
Royaume-Uni	3 911	1701	259	103	-	2	2	_	67	6 045	5
Brésil	3 620	236	564	580	110	-	95	-	_	5 205	4
Mexique	2 502	1772	322	39	7	-	109	-	_	4 751	4
Australie	3 202	509	296	-	-	-	4	_	495	4 506	4
Chili	2193	165	39	583	36	-	186	_	_	3 202	3
Allemagne	1295	1088	193	-	1	-	_	_	_	2 577	2
Arabie saoudite	1659	857	39	-	1	-	4	_	-	2560	2
Inde	1855	376	118	139	4	-	9	-	_	2 5 0 1	2
Autres ⁷	15 931	5 183	2 538	3 180	62	51	5 559	_	592	33 096	28
	54 241	26 448	9 390	4 872	725	8 181	5 968	-	8 044	117 869	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	_	-	_	-	_	_	(4 572)	_	-	(4 572)	_
Cession en réassurance 8	_	_	_	_	_	_	_	(250)	_	(250)	_
Total	54 241 \$	26 448 \$	9 390 \$	4 872 \$	725\$	8 181 \$	1396\$	(250)\$	8 044 \$	113 047 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements, l'investissement brut dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.



² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 1 392 millions de dollars (1 396 millions en 2015) de toutes les polices du groupe de produits d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁵ Y compris 467 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (455 millions en 2015). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 49 % (41 % en 2015), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 7 150 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (7 900 millions en 2015). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 58 % (61 % en 2015), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 185 pays (181 en 2015) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1 994 millions de dollars (de 0,001 million à 2 418 millions de dollars en 2015).

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par secteur industriel

	Portefeuille	de financement			Portefeuill	e d'assurances					
(en millions de dollars	Actifs de	Engagements	Assurance	Assurance d'institution		t cautionnement ontrats	Assurance risques	Cession en	Titres négociables et instruments		
canadiens)	financement ¹	et garanties ²	crédit	financière	Polices	Garanties	politiques	réassurance	dérivés ³	Exposition	en 2016
Secteur industriel										\$	%
Comptes commerciaux :											
Institutions financières	7 344	737	177	3 900	110	3 207	237	-	2 282	17 994	16
Pétrole et gaz naturel	8 653	7 5 6 1	565	-	13	581	383	-	-	17 756	16
Aéronautique	12 993	2 615	615	-	29	236	79	-	-	16 567	15
Exploitation minière	7 685	1934	2 216	-	6	1 020	137	-	-	12 998	12
Transport de surface	5 201	3 830	1045	-	252	353	56	-	44	10 781	10
Infrastructure et environnement	4 397	3 095	981	-	199	1 367	430	-	-	10 469	9
Technologies de l'information et des communications	5 737	2 265	659	-	50	235	39	_	-	8 985	8
Industrie légère	1844	2 210	1570	-	10	220	21	-	-	5 875	5
Ressources	1062	712	1652	-	3	280	10	-	-	3 719	3
Total des comptes commerciaux	54 916	24 959	9 480	3 900	672	7 499	1 392	-	2 326	105 144	94
Comptes souverains	1464	361	-	-	-	-	-	-	5 387	7 212	6
	56 380	25 320	9 480	3 900	672	7 499	1392	-	7 713	112 356	100
Cession en réassurance 4	-	_	_		_	-	-	(250)	-	(250)	-
Total	56 380 \$	25 320 \$	9 480 \$	3 900 \$	672 \$	7 499 \$	1 392 \$	(250)	\$ 7713\$	112 106 \$	100

	Portefeuille	de financement			Portefeuille	e d'assurances					
(en millions de dollars	Actifs de	Engagements	Assurance	Assurance d'institution		t cautionnement contrats	Assurance risques	Cession en	Titres négociables et instruments		
canadiens)	financement ¹	et garanties ²	crédit	financière	Polices	Garanties	politiques	réassurance	dérivés ³	Exposition	en 2015
Secteur industriel										\$	%
Comptes commerciaux :											
Institutions financières	6 0 4 9	1008	151	4 872	98	3 726	247	_	2 393	18 544	17
Pétrole et gaz naturel	9 087	6 599	483	_	28	637	314	_	24	17 172	15
Aéronautique	13 651	2 5 5 6	567	-	37	236	85	_	_	17 132	15
Exploitation minière	7 367	3 346	1815	_	9	1 217	148	_	_	13 902	12
Transport de surface	5 196	3 618	975	-	245	317	57	_	8	10 416	9
Infrastructure et environnement	3 954	3 096	1 017	_	221	1343	439	-	-	10 070	9
Technologies de l'information et des communications	4 856	3 983	737	-	72	197	81	_	_	9 926	9
Industrie légère	1770	1468	1 491	_	9	188	15	_	_	4 941	4
Ressources	940	639	2 154	-	6	320	10	_	_	4 0 6 9	4
Total des comptes commerciaux	52 870	26 313	9 390	4 872	725	8 181	1396	-	2 425	106 172	94
Comptes souverains	1371	135	_	-	-	-	_	_	5 619	7 125	6
	54 241	26 448	9 390	4 872	725	8 181	1396	-	8 044	113 297	100
Cession en réassurance 4	_	-	-	-	-	-	_	(250)	-	(250)	-
Total	54 241 \$	26 448 \$	9 390 \$	4 872 \$	725\$	8 181 \$	1396\$	(250)	\$ 8044\$	113 047 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements, l'investissement brut dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement, et l'incidence des ententes de transfert de risques



² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 7: Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Prêts commerciaux		
Exploitation minière	315	324
Aéronautique	215	107
Technologies de l'information et des communications	209	25
Infrastructure et environnement	95	97
Ressources	94	111
Pétrole et gaz naturel	71	105
Industrie légère	22	56
Transport de surface	8	8
Total des comptes commerciaux	1 029	833
Prêts souverains		
Iran	8	8
Argentine	-	77
Cuba	-	25
Total des comptes souverains	8	110
Total des prêts bruts dépréciés	1 0 3 7 \$	943\$

Tableau 8 : Compte de correction de valeur collective pour pertes sur prêts et provisions collectives pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

(en millions de dollars canadiens)			2016			2015
Secteur industriel	Exposition*	Correction et provisions collectives	Correction et provisions collectives en pourcentage de l'exposition	Exposition*	Correction et provisions collectives	Correction et provisions collectives en pourcentage de l'exposition
Comptes commerciaux :						
Aéronautique	14 295	293	2,0	15 435	329	2,1
Pétrole et gaz naturel	14 037	227	1,6	13 711	279	2,0
Exploitation minière	8 828	226	2,6	9 181	240	2,6
Technologies de l'information et des communications	6 683	105	1,6	7 045	124	1,8
Infrastructure et environnement	5 985	104	1,7	5 337	69	1,3
Industrie légère	2 490	91	3,7	2 193	99	4,5
Transport de surface	7 828	58	0,7	7 647	57	0,7
Ressources	1 4 4 4	29	2,0	1277	26	2,0
Institutions financières	7 910	24	0,3	6 482	24	0,4
Total des comptes commerciaux	69 500	1157	1,7	68 308	1 247	1,8
Comptes souverains	1749	39	2,2	1358	119	8,8
Total	71 249 \$	1 196 \$	1,7	69 666 \$	1366\$	2,0

 $^{*\,}D'après\,\,l'exposition\,\,pond\'er\'ee.$



Tableau 9: Placements

(en millions de dollars canadiens)	Placements	Montants promis non déboursés	Expositi	on en 2016	Exposit	ion en 2015
Exposition brute			\$	%	\$	%
Marché canadien	450	473	923	48	797	46
Autres économies avancées	27	65	92	5	110	6
Marchés émergents	528	376	904	47	844	48
Total	1 005 \$	914 \$	1 919 \$	100	1 751 \$	100

Tableau 10: Indemnisations - Concentration par taille

(en millions de dollars canadiens)				2016				2015
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 - 100 000 \$	11	557	3	253	10	506	3	253
100 001 \$ - 1 000 000 \$	33	121	9	31	38	134	7	24
Plus de 1 000 000 \$	66	18	11	3	95	25	5	3
Total	110 \$	696	23 \$	287	143\$	665	15 \$	280



États financiers consolidés

Table des matières

- 88 Responsabilité à l'égard de l'information financière
- 89 Rapport de l'auditeur indépendant
- 90 État consolidé de la situation financière
- 91 État consolidé du résultat global
- 92 État consolidé des variations des capitaux propres
- 93 Tableau consolidé des flux de trésorerie
- 94 Notes afférentes aux états financiers consolidés
 - **94** 1. Mandat de la Société
 - 95 2. Résumé des méthodes comptables significatives
 - 104 3. Titres négociables
 - 105 4 Prêts
 - 107 5. Prêts bruts dépréciés individuellemen
 - 108 6. Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provision pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts
 - 7. Placements à la juste valeur par le biais du résultat net
 - 110 8. Actifs détenus en vue de la vente
 - 110 9. Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement
 - 111 10. Indemnités recouvrables sur assurances
 - **111** 11. Autres actif
 - **112** 12. Immobilisations corporelles
 - 112 13. Immobilisations incorporelle
 - 113 14. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement
 - 113 15. Dettes fournisseurs et autres crédits
 - 114 16. Instruments d'emprun
 - 115 17. Instruments dérivés
 - 116 18. Échéances des instruments d'emprun
 - 117 19. Passifs au titre des primes et des sinistres
 - 118 20. Engagements de financemen
 - 119 21. Passifs éventuels
 - 121 22 Risques d'assurance
 - 127 23. Capitaux propres
 - 127 24 Gestion du capita
 - 128 25. Risque de taux d'intérêt
 - 130 26. Soldes en devises
 - 131 27. Juste valeur des instruments financiers
 - 135 28 Risques liés aux instruments financiers
 - **137** 29. Entités structurées
 - 138 30. Produits tirés des prêts
 - 138 31. Produits tirés des titres négociables
 - 138 32. Charges d'intérêts
 - 138 33. Charges de location et de financemen
 - 139 34. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant ne
 - 35. Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)
 - **140** 36. Charges liées aux sinistres
 - 140 37. Autres (produits) charges
 - 140 38. Charges administrative
 - **141** 39. Obligations au titre des prestations de retraite
 - 147 40. Transactions entre parties liées
 - 147 41. Opérations portées au Compte du Canada





Responsabilité à l'égard de l'information financière

Ken Kember

Premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, aux actifs détenus en vue de la vente, aux indemnités recouvrables sur assurances, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, lorsque le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 41 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

Benoit Daignault

Le 24 février 2017

Le premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière,

Ken Kember



Office of the **Auditor General** of Canada

Au ministre du Commerce international

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints d'Exportation et développement Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues

et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exportation et développement Canada au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur le développement des exportations et ses règlements, aux règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Pour le vérificateur général du Canada,

MK Kevrigan

Mary Katie Kerrigan, CPA, CA directrice principale

Le 24 février 2017 Ottawa, Canada



État consolidé de la situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Notes	2016	2015
Actifs			
Trésorerie		330	438
Titres négociables	3	7 059	7 256
Instruments dérivés	17	324	350
Actifs détenus en vue de la vente	8	42	15
Prêts	4, 5	55 250	53 136
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	6	(1 552)	(1715)
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	7	1 0 0 5	848
Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement	9	-	64
Indemnités recouvrables sur assurances	10	63	54
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	19	116	141
Autres actifs	11	156	110
Actif au titre des prestations de retraite	39	43	_
Immobilisations corporelles	12	55	53
Immobilisations incorporelles	13	92	71
Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement	14	141	148
Total des actifs		63 124 \$	60 969 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	15	142	115
Emprunts	16	49 101	46 909
Instruments dérivés	17	2 819	3 434
Obligation au titre d'un contrat de location-financement	14	158	162
Obligations au titre des prestations de retraite	39	240	225
Provision pour pertes sur engagements de prêts	6	78	113
Passifs au titre des primes et des sinistres	19	656	688
Garanties de prêts	6, 21	167	158
		53 361	51 804
Engagements de financement (note 20) et passifs éventuels (note 21)			
Capitaux propres			
Capital social	23	1333	1333
Résultats non distribués		8 430	7 832
		9 763	9 165
Total des passifs et des capitaux propres		63 124 \$	60 969 \$

 $Les\ notes\ ci-jointes\ font\ partie\ int\'egrante\ des\ \'etats\ financiers\ consolid\'es.$

La publication de ces états financiers a été approuvée par le Conseil d'administration le 24 février 2017.

Herbert M. Clarke

Lombo laura

Administrateur

Benoit Daignault

Administrateur

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Notes	2016	2015
Produits du financement et des placements :			
Prêts	30	1720	1475
Location-financement		1	5
Titres négociables	31	73	60
Placements		9	8
Total des produits du financement et des placements		1803	1548
Charges d'intérêts	32	450	183
Charges de location et de financement	33	37	28
Produits du financement et des placements, montant net		1 316	1337
Commissions de garantie de prêt		40	41
Primes d'assurance et commissions de garantie		223	217
Acceptation en réassurance		6	7
Cession en réassurance		(37)	(30)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	34	192	194
Autres (produits) charges	37	76	(200)
Charges administratives	38	385	351
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres		1 087	1 421
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	35	(31)	437
Charges liées aux sinistres	36	46	59
Bénéfice net		1 072	925
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de retraite	39	26	24
Résultat global		1098\$	949\$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés. Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en résultat net des périodes ultérieures.



État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Notes	2016	2015
Capital social	23	1333	1333
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		7 832	6 883
Bénéfice net		1 072	925
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de retraite		26	24
Dividende versé	23	(500)	-
Solde à la clôture de l'exercice		8 430	7 832
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		9 763 \$	9 165 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 072	925
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(31)	437
Écart actuariel sur la provision nette pour sinistres sur assurances	(33)	(55)
Dotation aux amortissements	32	31
(Profits) pertes réalisées	16	(120)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des créances au titre des intérêts et des commissions	(158)	(22)
Variation de la juste valeur des titres négociables	33	24
Variation de la juste valeur des emprunts	(58)	(159)
Variation des instruments dérivés	(18)	186
Autres	113	(86)
Déboursements sur les prêts	(22 709)	(18 800)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	18 713	14 990
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(3 028)	(2 649)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(237)	(209)
Encaissements sur les placements	121	194
Remboursements sur les contrats de location-financement	4	16
Achats de titres négociables	(58 539)	(70 292)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	58 505	70 538
Produit de la vente d'actifs détenus en vue de la vente	4	74
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(142)	321
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	13 733	16 089
Remboursement d'emprunts à long terme	(9 206)	(13 440)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	36 184	27 406
Remboursement d'emprunts à court terme	(36 583)	(27 306)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(548)	(158)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	-	73
Dividende payé	(500)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	3 080	2 664
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie	(18)	33
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(108)	369
Trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	438	69
À la clôture de l'exercice	330\$	438\$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie sur les emprunts	386\$	190 \$
Intérêts reçus en trésorerie sur les swaps de devises liés au capital	12 \$	49 \$
Intérêts reçus en trésorerie sur les prêts et les titres négociables	1620\$	1392\$

 $Les\ notes\ ci-jointes\ font\ partie\ int\'egrante\ des\ \'etats\ financiers\ consolid\'es.$



Notes afférentes aux états financiers consolidés



Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (la « Société » ou « EDC ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « *Loi* »). EDC a pour mandat de soutenir et de développer, directement ou indirectement, les exportations canadiennes et la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés qu'offrent les marchés internationaux.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international (le « Ministre »).

En septembre 2008, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit le « Décret d'instruction pour les Sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales ». Depuis la prise du décret, la Société a suivi cette instruction et le président et chef de la direction d'EDC en a informé le Ministre conformément aux exigences du paragraphe 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En décembre 2014, le gouverneur en conseil a donné une instruction (C.P. 2014-1381) qui oblige EDC à appliquer des réformes à ses régimes de retraite. Ces réformes ont pour objet de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts (cotisations) à parts égales (moitié-moitié), entre le personnel et l'employeur, pour les services rendus au cours de la période courante, qui seront déployées graduellement pour tous les participants d'ici le 31 décembre 2017. EDC a déjà amorcé un plan de mise en œuvre selon l'esprit et l'intention de ces réformes, notamment en augmentant l'âge normal du départ à la retraite donnant droit à une pleine pension. Elle a soumis une analyse de rentabilité conformément à un processus établi en vue d'une demande d'exemption de partage des coûts, en raison de la fermeture de son régime de retraite à prestations définies et de l'instauration d'un régime de retraite à cotisations définies. Le 13 février 2017, l'approbation de son analyse de rentabilité a été accordée par la prise d'un nouveau décret (C.P. 2017-0127), qui abroge le décret de 2014 donnant instruction à EDC de procéder à la mise œuvre de réformes à ses régimes de retraite.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et de rendre compte de la mise en œuvre de cette directive dans son prochain Plan d'entreprise. Nous avons suivi la directive sans pour autant nuire à notre mandat de soutenir les entreprises canadiennes.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue (la « filiale »), a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Ni notre bénéfice ni celui de notre filiale ne sont assujettis à la Loi de l'impôt sur le revenu.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois notre capital autorisé ou 45,0 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. À la fin de décembre 2016, le montant des passifs éventuels s'établissait à 25,2 milliards de dollars (26,5 milliards en 2015).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2016, la limite d'emprunt était de 137,5 milliards de dollars (123,2 milliards en 2015), et les emprunts que nous avions effectivement contractés s'élevaient à 49,1 milliards de dollars (46,9 milliards en 2015).





Résumé des méthodes comptables significatives

Mode de présentation

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Société est organisée et gérée en tant qu'un seul secteur opérationnel. Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Méthode de consolidation

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de notre filiale entièrement détenue et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Les transactions et les soldes intragroupe ont été éliminés.

Application de normes internationales d'information financière, nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations

Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers) — La Société a adopté les modifications à portée limitée d'IAS 1 qui donnent des indications sur l'application de l'importance relative aux états financiers et suppriment les obstacles à l'exercice du jugement lors de l'application d'IAS 1. La Société a évalué les obligations d'information et a déterminé que l'adoption n'a entraîné aucun changement.

b) Normes, modifications et interprétations non encore en vigueur

Les normes et modifications suivantes, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. EDC évalue actuellement leurs incidences sur ses états financiers consolidés.

Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie) – En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications de la norme qui imposent aux entités de fournir des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs liés aux activités de financement. Les modifications, qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, donneront lieu à de meilleures informations sur les flux de trésorerie liés aux emprunts et aux instruments dérivés.

IFRS 9, *Instruments financiers* – En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui doit être appliquée rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et qui remplace les indications fournies dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme introduit un modèle de dépréciation attendue et apporte des modifications limitées aux dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. EDC a appliqué de façon anticipée les exigences particulières d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation, au moment de la transition aux IFRS en 2011. Les changements apportés au modèle de dépréciation sont d'une grande pertinence pour EDC et auront des répercussions sur le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, mais pour l'instant, EDC ne peut raisonnablement quantifier ces répercussions.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* – En mai 2014, l'IASB a publié cette nouvelle norme qui établit un cadre complet de comptabilisation, d'évaluation et d'information pour les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie résultant de contrats que l'entité a conclus avec des clients, à l'exclusion des produits des activités ordinaires tirés de certains éléments tels que les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La norme, qui devrait avoir une faible incidence sur les états financiers d'EDC, s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2018.

IFRS 16, Contrats de location – En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. On s'attend à ce que l'incidence de la norme sur les états financiers d'EDC soit minime. La nouvelle norme s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1er janvier 2019.



Utilisation d'estimations et de jugements clés

Pour préparer nos états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 6 – Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit probables. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur collective et les provisions collectives visent à fournir une estimation des pertes que le portefeuille de prêts aurait probablement subies mais qui n'ont pas encore été établies pour chaque prêt. L'estimation fait partie intégrante du calcul des probabilités de défaillance, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs cotés en interne et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'impact des événements économiques, des tendances sectorielles et des concentrations de risques sur le portefeuille et le compte de correction ou la provision nécessaire.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation et/ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 8 - Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. À chaque période de présentation de l'information financière, nous estimons la valeur recouvrable de ces actifs en fonction des valeurs de marché fournies par un évaluateur indépendant et en fonction d'autres données de marché actuelles et d'autres informations dont nous disposons, diminuée des coûts de vente estimés.

Note 10 - Indemnités recouvrables sur assurances

Lorsqu'une indemnité est versée, la direction en estime le recouvrement éventuel et comptabilise celui-ci dans les indemnités recouvrables sur assurances. L'estimation dépend de notre évaluation des flux de trésorerie qui seront générés grâce aux efforts de recouvrement qui seront déployés par EDC, le titulaire de police ou l'agence de recouvrement. Le montant recouvrable estimé est réexaminé et ajusté trimestriellement.

Note 19 - Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite certaines hypothèses de la direction, entre autres, la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres et le taux d'actualisation.

Note 27 - Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car leurs données peuvent ne pas être fondées sur des données de marché observables. La note 27 fournit d'autres informations sur les techniques employées pour évaluer nos instruments financiers.



Note 39 - Obligations au titre des prestations de retraite

EDC offre un régime de retraite à prestations définies, un régime à cotisations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations définies et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent le taux d'augmentation des salaires, le taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 6 - Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

La direction se sert de son jugement pour évaluer l'impact des événements récents et des changements de conjoncture économique, et ce, afin de déterminer si un actif financier ou groupe d'actifs financiers se serait déprécié ou serait encore productif.

Note 19 - Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 27 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite le jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 29 - Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque EDC détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, elle est considérée comme détenant le contrôle de l'entité structurée et elle consolide cette dernière dans ses états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 39 - Obligations au titre des prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations définies est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

Titres négociables

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités, dont la taille et la nature du portefeuille sont régies par les politiques que notre Conseil d'administration a approuvées. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. Nous évaluons la performance de ce portefeuille par comparaison à des indices de référence appropriés. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'état consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) charges, dans l'état consolidé du résultat global.



Prêts

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'état consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs et les profits sur la vente de prêts dépréciés sont inclus dans les autres (produits) charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise).

Garanties de prêts

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes des garanties.

Toute augmentation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise). Les commissions de garantie sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties.

Dépréciation des instruments financiers

Prêts

Les indications objectives de la dépréciation d'un prêt considéré individuellement peuvent être l'une ou plusieurs des suivantes :

- > la détérioration de la qualité du crédit est telle que nous ne pouvons plus raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts;
- > un prêt commercial est en souffrance depuis au moins 90 jours, à moins qu'il ne soit entièrement garanti ou que l'on ne puisse s'attendre raisonnablement à ce que les efforts de recouvrement se traduisent par un remboursement de la dette.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Lorsqu'un prêt est irrécouvrable, il est sorti en diminution du compte de correction de valeur individuelle. La sortie s'effectue lorsque toutes les méthodes de recouvrement ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Prêts souverains

Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts. Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains faisant l'objet d'un rééchelonnement de la dette sont classés comme dépréciés individuellement.

Prêts renégociés

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons lui faire certaines concessions en modifiant les conditions de son prêt. Lorsque les conditions sont modifiées, la valeur comptable du prêt est ajustée pour correspondre aux flux de trésorerie futurs estimés, actualisés selon le taux d'intérêt effectif initial ou, si la modification est importante, selon le taux d'intérêt effectif du prêt renégocié. La différence entre la valeur comptable du prêt renégocié et celle du prêt initial est comptabilisée en autres produits (charges) dans l'état du résultat global, en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise).

Garanties de prêts

Les garanties de prêts dont les débiteurs sont douteux sont identifiées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. Le montant de la perte de crédit et tout changement ultérieur découlant de la réévaluation de l'obligation sont portés à l'état consolidé du résultat global, en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise).

Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit probables et ils sont établis selon le modèle de la perte subie. Ils sont calculés après examen de l'ensemble des prêts et des garanties et engagements de prêts et englobent les comptes de correction de valeur et provisions tant individuels que collectifs.

Comptes de correction de valeur de prêts dépréciés individuellement

La correction de valeur individuelle correspond à l'écart entre la valeur comptable du prêt et les flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti tient compte des flux de trésorerie qui pourraient résulter d'une saisie après déduction des coûts d'obtention et de vente des instruments de garantie, que la saisie soit probable ou non.

Si le montant de la perte de valeur augmente ou diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette variation peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple, un changement dans la situation financière du débiteur ou dans l'estimation des flux de trésorerie futurs), la perte de valeur comptabilisée précédemment est ajustée par le biais d'une correction de valeur individuelle.

Le montant de la perte de valeur initiale et tout changement ultérieur découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs estimés sont portés à l'état consolidé du résultat global, en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise).



Compte de correction de valeur collective (et provision collective le cas échéant)

Un compte de correction de valeur collective (une provision collective le cas échéant) est établi pour les pertes que nous jugeons avoir eu lieu, mais qui n'ont pas encore été retracées individuellement dans notre portefeuille. Les prêts productifs et les garanties de prêts, ainsi que les engagements de prêts, sont inclus dans le test de dépréciation collectif. Le test repose sur des événements survenus jusqu'à la date de présentation de l'information financière et tient compte de certains facteurs, notamment les tendances du cycle économique et la juste valeur des garanties. Le compte de correction de valeur (ou la provision) collective regroupe le compte de correction de valeur (ou la provision) de base, calculé en fonction des cotes de crédit des contreparties, de l'exposition considérée, de la gravité des pertes et de la probabilité de défaillance. Il peut aussi comprendre des comptes de correction de valeur (ou des provisions) supplémentaires pour risque de concentration et risques de marché.

Pour le compte de correction de valeur (ou la provision) de base, nous classons nos prêts commerciaux et nos engagements de prêts et garanties de prêts commerciaux par secteur à risque, puis par catégorie d'expositions (garanties ou non garanties). Les risques des prêts souverains sont regroupés en un portefeuille. Nous attribuons des cotes de crédit à nos débiteurs, qu'ils soient commerciaux ou souverains, selon un système de notation de 20 cotes (allant de AAA à C-) qui sont conformes aux cotes précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit. En ce qui concerne les expositions assorties d'un nantissement ou faisant l'objet d'autres mesures d'atténuation des risques (telles que des participations aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt), l'exposition à l'égard de chaque débiteur est réduite du montant de la juste valeur du nantissement, montant rajusté en fonction des coûts de reprise de possession estimés ou en fonction du degré d'atténuation du risque, selon le cas. À la lumière de ces expositions, nous déterminons le compte de correction de valeur (ou la provision) de base approprié. La gravité des pertes est déterminée compte tenu des taux historiques de pertes sur prêts et des estimations de la direction pour chacune de nos catégories d'expositions. Les taux de défaillance sont basés sur un tableau de probabilité de défaillance standard que nous avons élaboré en interne.

En raison de notre mandat, nous comptons des concentrations qui regroupent des contreparties importantes chacune sur le plan individuel. Nous établissons un compte de correction de valeur (ou une provision) pour concentration des contreparties qui représentent, aux yeux de la direction, un degré de risque plus élevé. Ce compte de correction de valeur ou cette provision s'applique aux contreparties à l'égard desquelles notre exposition dépasse 10 % de nos capitaux propres présentés dans les états financiers audités de l'exercice précédent.

Nous établissons le compte de correction de valeur (ou la provision) collective à l'aide de diverses hypothèses fondées sur les cotes de crédit actuelles des contreparties. Nous analysons aussi dans quelle mesure ces cotes ne reflètent pas les faits économiques récents susceptibles d'entraîner une dégradation du crédit. Ainsi, nous estimons l'effet que cela peut avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Les comptes de correction de valeur collective pour prêts productifs et les comptes de correction de valeur individuelle pour prêts dépréciés sont comptabilisés en réduction des actifs, dans l'état consolidé de la situation financière. Les provisions collectives ou individuelles pour engagements de prêts et garanties de prêts sont comptabilisées en tant que passifs, dans l'état consolidé de la situation financière.

Biens saisis

Les biens qui nous sont retournés¹ en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Les éléments classés comme biens détenus pour être utilisés ont été loués en vertu de contrats de location-financement. Ceux classés comme détenus en vue de la vente comprennent des aéronefs ou des pièces détachées détenus en vue de la vente et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise), alors que tout profit est enregistré dans les autres (produits) charges. Nous établissons la juste valeur en fonction des prix de marché fournis par un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et des autres informations dont nous disposons. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) charges.

Placements à la juste valeur par le biais du résultat net

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

¹ Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.



Contrats de location-financement

EDC applique IAS 17, Contrats de location, comme bailleur ou comme preneur. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Bailleur

Les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement sont ceux qui nous avaient été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts et qui ont été ensuite loués en vertu de contrats de location-financement à long terme. Ces contrats de location-financement sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière pour un montant qui correspond au total des paiements minimaux futurs au titre de la location, plus les valeurs résiduelles estimées, moins les produits financiers non acquis. Les valeurs résiduelles sont fondées sur des évaluations indépendantes et elles sont revues périodiquement. Un compte de correction de valeur est établi conformément à la méthode utilisée pour notre portefeuille de prêts garantis dont il a été question à la page 99.

Les produits résultant des contrats de location-financement sont comptabilisés de manière à produire un taux de rendement constant des investissements effectués dans ces contrats.

Preneur

L'immeuble de notre siège social est détenu en vertu d'un contrat de location-financement. L'immeuble a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière à sa juste valeur estimée à la date de passation du contrat de location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et le remboursement de l'obligation liée à la location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû de l'obligation. L'immeuble loué est amorti sur la durée de location la plus probable, soit 25 ans. La période de location estimée est réexaminée périodiquement.

La charge financière et la dotation à l'amortissement de l'immeuble sont comptabilisées en tant que coûts d'occupation, au poste « Charges administratives » de l'état consolidé du résultat global.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) charges.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement des logiciels conçus en interne, des logiciels acquis et des autres logiciels est de cinq ans. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Primes d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance significatif du titulaire de la police en convenant d'indemniser celui-ci si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la portion des indemnités versées au titre des assurances dont on attend le recouvrement. Les indemnités recouvrables sur assurances sont réexaminées et ajustées tous les trimestres, à la suite de quoi le profit net ou la perte nette résultant des recouvrements est porté au crédit ou au débit des charges liées aux sinistres.



Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (gravité des sinistres, évolution des sinistres, fréquence des sinistres et taux d'actualisation) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement apporté au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres au cours de la période où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre état consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

Réassurance

Dans le cadre des activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédons les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes de réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouvrés sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste « Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres ». Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrons pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevrons du réassureur.

Produits différés

Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux à l'octroi des prêts, sont portés aux prêts et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants. Les commissions de garantie et les primes d'assurance sont comptabilisées en tant que produits différés et sont amorties sur la durée de la garantie ou de la police d'assurance correspondante.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons aussi un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Bureau de gestion des risques que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'état consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'état consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) charges.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons souvent des instruments d'emprunt dans des devises qui offrent un coût plus avantageux des fonds. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

Emprunts

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) charges.

Les profits ou les pertes à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale de la dette ou des dérivés classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs sont différés et amortis sur la durée des instruments.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

Au cours de l'exercice, pour une présentation plus claire de nos emprunts, nous avons modifié l'état consolidé de la situation financière en vue de fournir un montant global pour les emprunts, ainsi que le tableau consolidé des flux de trésorerie afin de fournir des montants globaux pour les emprunts à long terme liés aux activités de financement. Ces changements de présentation ont été appliqués aux chiffres comparatifs de la même manière, par souci de comparabilité, et les informations fournies à la note 16 n'ont pas été supprimées et continuent d'offrir une ventilation des emprunts.

Dettes fournisseurs et autres crédits

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

Conversion des devises

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Obligations au titre des prestations de retraite

Nous avons établi un régime de retraite à prestations définies, un régime à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Le régime de retraite à prestations définies n'est offert qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (qui rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Les coûts des prestations définies (inclus dans les charges administratives) représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, en résultats non distribués.





Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Gouvernement américain	4 639	4 916
Institutions financières	1 672	1613
Autres gouvernements	748	681
Sociétés	-	24
Gouvernements canadiens	-	22
Total des titres négociables	7 059 \$	7 256 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance. Parmi les instruments à court terme, ceux assortis d'une échéance n'excédant pas trois mois à partir de la date d'acquisition s'élevaient à 1561 millions de dollars (1628 millions en 2015).

(en millions de dollars canadiens)			31	déc. 2016		31 déc. 2015			
	Période à c	Période à courir jusqu'à l'échéance			squ'à l'échéance Période à courir jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1à3ans	Plus de 3 ans	Total	
Instruments à court terme	3 325	-	-	3 325	3 325	-	-	3 325	
Titres à taux fixe et à long terme	248	1432	2 054	3 734	150	1784	1997	3 931	
Total des titres négociables, compte non tenu des dérivés	3 573	1 432	2 054	7 059	3 475	1784	1997	7 256	
Instruments dérivés	(2)	-	-	(2)	-	-	-	-	
Total des titres négociables	3 571 \$	1 432 \$	2 054 \$	7 057 \$	3 475 \$	1784\$	1997\$	7 256 \$	



Prêts

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)				31	déc. 2016				31	déc. 2015
	Taux variable \$	Écart %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$	Taux variable \$	Écart %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	74	3,86	77	5,93	151*	12	2,26	9	4,00	21
2016	-	-	-	-	-	7 521	1,68	1330	4,67	8 851
2017	6 299	2,12	1748	4,22	8 047	5 121	2,08	1524	4,46	6 645
2018	7 257	1,70	2 219	3,74	9 476	7 962	1,70	2 042	3,84	10 004
2019	9 085	1,92	1748	4,43	10 833	7 608	1,90	1 491	4,32	9 099
2020	4 741	1,92	1608	3,89	6 349	4 183	1,77	1430	4,08	5 613
2021	5 897	1,84	1784	2,81	7 681	2 051	2,17	1 498	2,81	3 549
2022 - 2026	6 704	2,30	2 808	4,19	9 512	5 109	2,08	1981	4,22	7 0 9 0
2027 et par la suite	1 924	2,60	365	4,83	2 289	1450	2,31	61	4,38	1 511
Prêts productifs bruts	41 981	2,12	12 357	3,97	54 338	41 017	1,99	11 366	3,93	52 383
Prêts dépréciés (note 5)	570	3,37	467	3,39	1 037	653	5,29	290	3,83	943
Prêts bruts	42 551 \$		12 824 \$		55 375 \$	41 670 \$		11 656 \$		53 326 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					236					200
Produits différés tirés des prêts et autres crédits					(361)					(390)
Prêts					55 250 \$					53 136 \$

^{*} Au cours de la première semaine de janvier 2017, des paiements de 75 millions de dollars ont été reçus.

À la fin de 2016, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 3,11 % (2,57 % en 2015), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 86 jours (81 jours en 2015).

Les prêts souverains représentaient 2 % du total des prêts productifs bruts (3 % en 2015).

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016		31 déc. 20			
Pays	Prêts productifs bruts	%	Pays	Prêts productifs bruts	%	
États-Unis	11 048	20	États-Unis	11 080	21	
Canada	6 288	12	Canada	6 110	12	
Brésil	3 603	7	Brésil	4166	8	
Australie	3 220	6	Mexique	3 261	6	
Mexique	3 067	6	Australie	3 202	6	
Inde	2 686	5	Royaume-Uni	2 774	5	
Chili	2 353	4	Chili	2 221	4	
Arabie saoudite	2 290	4	Inde	2 034	4	
Royaume-Uni	2 102	4	Arabie saoudite	1659	3	
Allemagne	1 628	3	Émirats arabes unis	1 295	3	
Autres	16 053	29	Autres	14 581	28	
Total	54 338 \$	100	Total	52 383 \$	100	



À la fin de 2016, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avions consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- > 5 723 millions de dollars à cinq débiteurs du secteur de l'aviation commerciale, dont trois situés aux États-Unis, un au Danemark et un au Canada (5 375 millions à quatre débiteurs en 2015);
- 4 566 millions de dollars à quatre entités minières au Brésil, au Chili, en Mongolie et aux Émirats arabes unis (3 754 millions à trois entités en 2015);
- 4 005 millions de dollars à trois sociétés pétrolières et gazières situées au Mexique, au Brésil et en Arabie saoudite (4 278 millions à trois sociétés en 2015);
- 2 084 millions de dollars à deux sociétés de télécommunication au Royaume-Uni et aux États-Unis (2 145 millions à deux sociétés en 2015).

En 2016, nous avons vendu pour 231 millions de dollars de prêts productifs à diverses parties; nous avons recouvré 221 millions de dollars sur ces prêts, et les 10 millions restants ont été sortis. En 2015, nous avions vendu pour 177 millions de dollars de prêts productifs à diverses parties; nous avions recouvré 175 millions de dollars sur ces prêts, et les 2 millions restants avaient été sortis. Les prêts productifs ont été vendus sans droit de recours.

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2016	31 déc. 2015		
	\$	% du total	\$	% du total	
Première qualité*	26 511	48	28 505	53	
Qualité inférieure	27 827	50	23 878	45	
Prêts dépréciés individuellement (note 5)	1037	2	943	2	
Total des prêts bruts	55 375 \$	100	53 326 \$	100	

^{*} Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et le bien immobilier, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels que les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2016, 25 % de nos prêts étaient garantis principalement par des aéronefs et du matériel roulant (26 % en 2015).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par secteur industriel. À la fin de 2016, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1614 millions de dollars (1730 millions en 2015). Compte tenu des nantissements détenus, des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale pour un débiteur quelconque se chiffrait à 1288 millions de dollars (1402 millions en 2015).

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant donne une ventilation de nos prêts bruts en souffrance mais qui ne sont pas dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Moins de 30 jours	148	17
De 30 à 180 jours	1	4
Plus de 180 jours	2	_
Total	151 \$	21\$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	53 326	41 791
Déboursements	22 709	18 800
Remboursements de principal	(18 470)	(14 815)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(243)	(175)
Financement de la vente d'actifs détenus en vue de la vente	-	321
Prêts sortis	(193)	(42)
Intérêts incorporés	29	22
Écart de change	(1783)	7 424
Solde à la clôture de l'exercice	55 375 \$	53 326 \$





Prêts bruts dépréciés individuellement

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Prêts bruts		
Souverains	8	110
Commerciaux	1 029	833
	1 037	943
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres crédits	20	42
Compte de correction de valeur individuelle	516	553
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	501\$	348\$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	943	660
Prêts classés comme dépréciés	563	542
Intérêts incorporés	15	5
Déboursements sur les appels de garanties de prêts	7	13
Prêts sortis	(183)	(40)
Remboursements de principal	(125)	(96)
Prêts rétablis comme productifs	(98)	(255)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(29)	-
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(22)	-
Écart de change	(34)	114
Solde à la clôture de l'exercice	1 037 \$	943 \$

En 2016, les prêts ayant subi une dépréciation ont atteint 563 millions de dollars (542 millions en 2015) et étaient associés à 15 emprunteurs commerciaux (8 emprunteurs commerciaux en 2015).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 15 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 183 millions de dollars (40 millions à 29 emprunteurs commerciaux en 2015) ont été sortis. Ces sorties ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2016, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 98 millions de dollars et étaient associés à deux débiteurs. En 2015, des prêts dépréciés totalisant 255 millions de dollars, associés à trois débiteurs, étaient redevenus productifs.

Au cours de l'exercice, le contrôle de six hélicoptères, détenus en tant que garantie en vertu de contrats de prêt, a été cédé à EDC. Par conséquent, les prêts correspondants, soit 67 millions de dollars, ont été sortis du bilan et ont été remplacés par des aéronefs inscrits à l'actif pour un total de 29 millions de dollars qui seront vendus. L'opération a aussi donné lieu à des sorties de montants de principal totalisant 38 millions de dollars.

En 2016, nous avons vendu un prêt déprécié de 29 millions de dollars à une contrepartie (néant en 2015). Nous avons recouvré 22 millions de dollars, et le solde de 7 millions de dollars a été sorti du bilan.

Pour 2016, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 19 millions de dollars (9 millions pour 2015).





Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts se ventilent comme suit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Compte de correction de valeur et provisions de base		
Crédit de première qualité	80	125
Crédit de qualité inférieure	1 089	931
Total (base)	1 169	1056
Compte de correction de valeur et provisions pour concentration des contreparties		
Crédit de première qualité	6	9
Crédit de qualité inférieure	21	36
Total (concentration des contreparties)	27	45
Compte de correction de valeur et provisions supplémentaires pour risques de marché – industries extractives	-	265
Total (compte de correction de valeur collective et provisions collectives)*	1196	1366
Compte de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement	539	565
Total (compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts)	1735\$	1931\$

^{*} Y compris des corrections de valeur/provisions de 5 millions de dollars (4 millions en 2015) à l'égard d'autres créances et de néant (1 million de dollars en 2015) à l'égard des contrats de location-financement.

Le tableau suivant donne une ventilation de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, par prêts commerciaux et prêts souverains.

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2016			31 déc. 2015
	Collectives	Individuelles	Total	Collectives	Individuelles	Total
Prêts commerciaux	1 157	531	1 688	1 247	510	1757
Prêts souverains	39	8	47	119	55	174
Total des corrections de valeur et des provisions	1 196 \$	539 9	1735\$	1366\$	565\$	1931\$

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts.

(en millions de dollars canadiens)			2016			2015
	Collectives	Individuelles	Total	Collectives	Individuelles	Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts						
Solde à l'ouverture de l'exercice	1162	553	1 715	812	351	1163
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts (reprise)	(86)	82	(4)	205	176	381
Sorties	-	(177)	(177)	-	(36)	(36)
Recouvrement de montants sortis au cours d'exercices antérieurs	-	-	-	-	1	1
Écart de change et autres	(40)	58	18	145	61	206
Total	1036	516	1 552	1162	553	1715
Provision pour pertes sur engagements de prêts						
Solde à l'ouverture de l'exercice	110	3	113	44	_	44
Dotation à la provision pour pertes sur engagements de prêts (reprise)	(31)	1	(30)	58	3	61
Écart de change	(5)	-	(5)	8	-	8
Total	74	4	78	110	3	113
Provision pour pertes sur garanties de prêts*						
Solde à l'ouverture de l'exercice	94	9	103	89	12	101
Dotation à la provision pour pertes sur garanties de prêts (reprise)	(7)	10	3	(2)	(3)	(5)
Écart de change	(1)	-	(1)	7	-	7
Total	86	19	105	94	9	103
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur						
garanties de prêts	1 196 \$	539\$	1735\$	1366	\$ 565\$	1931\$

^{*} Comprise dans le passif au titre des garanties de prêts.

En 2015, le secteur des industries extractives a connu un revirement majeur lorsque la chute de la demande des produits de base a fait dégringoler leur cours de manière soutenue. Compte tenu du risque accru lié aux débiteurs de ce secteur et de la crainte que les cotes de crédit actuelles ne tiennent pas vraiment compte des récents événements sur les marchés, nous avons établi un compte de correction de valeur et une provision supplémentaires pour risques de marché de 265 millions de dollars à la fin de 2015 pour les ajouter à notre compte de correction de valeur collective et à nos provisions collectives. Étant donné que les conditions de marché se sont stabilisées et que de nouvelles informations financières sont devenues disponibles au premier semestre de 2016, les cotes de crédit (et, en conséquence, le compte de correction et les provisions de base) ont été révisées, et les corrections et provisions supplémentaires pour risques de marché établies à l'égard des industries extractives ont été entièrement éliminées.

En 2016, nous avons mis à jour les hypothèses relatives à la probabilité de défaillance et à la perte en cas de défaillance qui servent au calcul du compte de correction de valeur collective et des provisions collectives établis pour notre portefeuille de financement de projets. La méthode révisée utilise une évaluation basée sur deux risques, soit le taux de probabilité de défaillance et le taux de perte en cas de défaillance, en se fondant sur les modèles d'évaluation des risques spécifiques aux financements de projets de Standard & Poor's. Dans des exercices antérieurs, une évaluation de risque unique (probabilité de défaillance) et une hypothèse générale de perte en cas de défaillance étaient utilisées. Au 31 décembre 2016, la différence entre la nouvelle méthode et l'ancienne méthode donnait lieu à une augmentation du compte de correction de valeur et des provisions de 32 millions de dollars et représentait un changement d'estimation comptable. Ce changement d'estimation s'est aussi répercuté sur la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit qui sont présentées à la note 35. L'incidence sur les périodes futures n'a pu être déterminée car il n'était pas possible de l'estimer.

Nous avons aussi mis à jour l'hypothèse relative à la perte en cas de défaillance qui est retenue pour le calcul du compte de correction de valeur collective et des provisions collectives établis pour notre portefeuille d'entités souveraines et d'entités gouvernementales. La diminution dans notre hypothèse résulte de l'introduction des taux de perte en cas de défaillance spécifiques aux débiteurs en remplacement d'un taux général applicable à tous les débiteurs compris dans le portefeuille. Au 31 décembre 2016, la différence entre la nouvelle hypothèse et l'ancienne hypothèse donnait lieu à une diminution de la correction de valeur et des provisions de 169 millions de dollars et représentait un changement d'estimation comptable. Ce changement d'estimation s'est aussi répercuté sur la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit qui sont présentées à la note 35. L'incidence sur les périodes futures n'a pu être déterminée car il n'était pas possible de l'estimer.

La dotation au compte de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et aux provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement s'élève à 93 millions de dollars pour 2016 (176 millions pour 2015) et elle se décompose comme suit :

- des dotations de 317 millions de dollars (374 millions en 2015) attribuables à de nouvelles dépréciations et à une augmentation des corrections de valeur et des provisions à l'égard de débiteurs douteux actuels;
- des reprises de 224 millions de dollars (198 millions en 2015) attribuables aux variations des flux de trésorerie ou recouvrements futurs estimés attendus de débiteurs douteux actuels et de débiteurs dont les prêts sont redevenus productifs.



Placements à la juste valeur par le biais du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	31 (déc. 2016	31	déc. 2015
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Prêts et titres de créance	5	4	9	5
Titres de capitaux propres	114	111	108	86
	119	115	117	91
Placements dans des fonds de placement	852	890	754	757
Total des placements	971\$	1005\$	871\$	848\$



Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs dans notre portefeuille détenu en vue de la vente représentent les actifs qui nous sont retournés par suite d'une défaillance aux termes du contrat de prêt.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Hélicoptères*	29	_
Aéronefs	13	15
Total des actifs détenus en vue de la vente	42\$	15\$

^{*} Voir la note 5

Au début de 2016, le portefeuille comprenait un appareil Q400 et deux réacteurs d'une valeur comptable de 15 millions de dollars. Au cours de l'exercice, les deux réacteurs ont été vendus pour un profit net de 2 millions de dollars comptabilisé au poste « Autres (produits) charges » (vente de 35 aéronefs pour un profit net de 45 millions de dollars en 2015). L'appareil Q400, dont la valeur comptable s'élève à 13 millions de dollars, demeure en portefeuille.



Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement

Au début de 2016, le portefeuille comprenait 13 aéronefs d'une valeur comptable de 64 millions de dollars. Au cours de l'exercice, tous les 13 appareils ont été vendus pour une perte nette de 23 millions de dollars comptabilisée au poste « Autres (produits) charges ».





Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les indemnités recouvrables sur assurances ont évolué comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	54	33
Indemnités versées	110	143
Indemnités recouvrées	(14)	(15)
Indemnités recouvrées de réassureurs	(9)	_
Variation de la tranche recouvrable du cumul des indemnités versées	(77)	(112)
Écart de change	(1)	5
Solde à la clôture de l'exercice	63\$	54\$

Du montant de 110 millions de dollars versés en indemnités en 2016 (143 millions en 2015), 60 % étaient liés au groupe de produits d'assurance crédit (84 % en 2015). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2016		31 déc. 2015
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*
Amérique du Nord et Antilles	42	15	15	9
Amérique du Sud et Amérique centrale	29	1	37	3
Europe	24	4	55	1
Asie-Pacifique	9	2	10	1
Moyen-Orient et Afrique	6	1	26	1
Total	110 \$	23\$	143\$	15 \$

^{*} La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice même et des exercices antérieurs.



Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Créance résultant d'une restructuration	45	52
Primes d'assurance à recevoir	37	14
Créance résultant de la vente d'aéronefs	22	-
Charges payées d'avance	13	10
Créance au titre des commissions de garantie	13	14
Autres	26	20
Total des autres actifs	156\$	110 \$

La créance résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette créance se rapporte à une dette indiquée à la note 15.





Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)				2016				2015
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût:								
Solde à l'ouverture de l'exercice	30	18	52	100	27	17	51	95
Entrées	7	3	3	13	5	1	1	7
Sorties	(1)	(1)	-	(2)	(2)	-	_	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	36	20	55	111	30	18	52	100
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(21)	(15)	(11)	(47)	(19)	(12)	(8)	(39)
Dotation aux amortissements	(5)	(3)	(3)	(11)	(4)	(3)	(3)	(10)
Sorties	1	1	-	2	2	-	_	2
Solde à la clôture de l'exercice	(25)	(17)	(14)	(56)	(21)	(15)	(11)	(47)
Valeur comptable	11 \$	3\$	41\$	55\$	9\$	3\$	41 \$	53\$

À la fin de 2016, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 3 millions de dollars (1 million en 2015).



Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			2016			2015
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	135	80	215	117	87	204
Entrées	18	17	35	18	11	29
Sorties	(1)	(8)	(9)	_	(18)	(18)
Solde à la clôture de l'exercice	152	89	241	135	80	215
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(86)	(58)	(144)	(80)	(68)	(148)
Dotation aux amortissements	(5)	(9)	(14)	(6)	(8)	(14)
Sorties	1	8	9	_	18	18
Solde à la clôture de l'exercice	(90)	(59)	(149)	(86)	(58)	(144)
Valeur comptable	62 \$	30\$	92\$	49 \$	22\$	71\$

À la fin de 2016, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations incorporelles totalisaient 30 millions de dollars (25 millions en 2015).



Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement

L'immeuble de notre siège social est détenu dans le cadre d'un contrat de location-financement d'une durée de 20 ans prorogeable de deux autres périodes de 5 ans chacune. Les paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location-financement, ainsi que la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, sur la base de la durée attendue de 25 ans, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2016		31 déc. 2015
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
2016	-	-	11	11
2017	11	11	11	10
2018	11	10	11	10
2019	11	10	11	9
2020	11	9	11	9
2021	11	9	11	9
2022 et par la suite	189	109	189	104
Total	244	158	255	162
Moins : charges financières futures	(86)	-	(93)	_
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	158\$	158\$	162\$	162\$

Au cours de l'exercice, l'immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement a subi les changements suivants dans son compte :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Coût	177	177
Cumul des amortissements :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	(29)	(22)
Dotation aux amortissements	(7)	(7)
Solde à la clôture de l'exercice	(36)	(29)
Valeur comptable	141\$	148 \$



Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Dettes résultant des avantages du personnel	46	35
Dette résultant de la restructuration	42	50
Dettes fournisseurs et charges à payer	25	15
Dette liée au Compte du Canada	10	4
Primes de réassurance à payer	10	3
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	9	8
Total des dettes fournisseurs et autres crédits	142\$	115 \$

La dette résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette dette se rapporte à une créance indiquée à la note 11.

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice.





Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours aux swaps de devises et aux swaps croisés pour convertir, principalement en dollars américains, les instruments qui sont libellés en dollars canadiens et en d'autres devises. Les swaps de taux d'intérêt sont surtout utilisés pour convertir notre dette en une à taux variable lié principalement au LIBOR. Ces instruments dérivés servent à la gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de change, ainsi qu'à la gestion de l'actif et du passif.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

Emprunts

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2016			31 déc. 2015
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	9 238	-	9 238	9 911	-	9 911
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an	7 717	2 421	10 138	7 284	1 757	9 041
échéant à plus d'un an	22 968	6 752	29 720	22 096	5 860	27 956
Total des emprunts à long terme	30 685	9 173	39 858	29 380	7 617	36 997
Intérêts courus et autres	_	5	5	-	1	1
Total des emprunts	39 923 \$	9 178 \$	49 101 \$	39 291 \$	7 618 \$	46 909 \$

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 39 742 millions de dollars (39 035 millions en 2015), soit 181 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2016 (256 millions au 31 décembre 2015).

En 2016, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des profits de change latents de 169 millions de dollars (pertes de 1 149 millions en 2015). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 26 pour des précisions sur notre position de change consolidée et la note 37 pour des informations sur notre (profit) perte de change consolidée.

Obligations structurées

Nous avons émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés.

Les obligations structurées en cours, qui sont classées dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Remboursables par anticipation ou prorogeables	936	1228
À coupon zéro	96	335
À deux devises	6	6
Total	1 038 \$	1569\$

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Nous avons, en substance, créé une dette à taux variable en émettant des obligations et en concluant des accords de swap en vertu desquels nous recevons des intérêts qui correspondent à ceux des obligations; en conséquence, nous nous retrouvons avec des intérêts nets à payer à taux variable. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 17.



Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés - Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises - Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Bureau de gestion des risques et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité sont compensés par règlement unique pour chaque devise concernée. Les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état consolidé de la situation financière parce que le droit de compenser tous les instruments dérivés en cours n'est exécutoire qu'en cas de survenance d'événements de crédit spécifiques comme la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. Un tiers dépositaire détient des nantissements qui, à la fin de 2016, se montaient à 22 millions de dollars (68 millions en 2015) et qui étaient constitués de titres émis par des administrations publiques et notés AAA.

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. Nous n'avons aucune contrepartie à nos dérivés dont la cote est inférieure à cette exigence (deux contreparties à des dérivés dont la juste valeur globale négative était de 62 millions de dollars en 2015).

En 2016, nous avons examiné nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent.

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre état consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			31	déc. 2016			31	déc. 2015
	Période à co	Période à courir jusqu'à l'échéance				ourir jusqu'à l'o	échéance	
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De1à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	4744	11 928	5 731	22 403	3 918	10 229	5 575	19 722
Swaps croisés	2 775	6 831	3 862	13 468	4 583	6 837	5300	16 720
Swaps de devises	4 878	-	-	4 878	4784	-	-	4784
Contrats de change à terme	113	-	-	113	10	-	-	10
Total des instruments dérivés	12 510 \$	18 759 \$	9 593 \$	40 862 \$	13 295 \$	17 066 \$	10 875 \$	41 236 \$



Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2016			31 déc. 2015
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	125	2 599	(2 474)	121	3 314	(3 193)
Swaps de taux d'intérêt	113	190	(77)	127	59	68
Swaps de devises	86	27	59	102	61	41
Contrats de change à terme	-	3	(3)	-	-	_
Total des instruments dérivés	324	2 819	(2 495)	350	3 434	(3 084)
Incidence des conventions de compensation	(120)	(120)	-	(110)	(110)	_
Total	204\$	2 699 \$	(2 495) \$	240\$	3 324 \$	(3 084) \$
Nantissement applicable			(22)			(68)
Montant net			(2 517) \$			(3 152) \$

La variation de la juste valeur des instruments dérivés qui a été portée au résultat net de 2016 représente une perte de 89 millions de dollars (perte de 101 millions en 2015).



Échéances des instruments d'emprunt

Nous combinons souvent des instruments d'emprunt et des instruments dérivés pour générer un financement à faible coût. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission d'obligations à taux variable. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)				31 déc. 2016				31 déc. 2015
Année d'échéance	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Montant net	Rendement* (en %)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Montant net	Rendement* (en %)
Émission à taux fixe								
2016	_	-	-	-	6 764	(5 007)	1757	0,87
2017	6 350	(3 526)	2 824	0,96	6 430	(3 801)	2 629	0,96
2018	8 867	(7 925)	942	1,23	8 468	(8 468)	-	-
2019	7 625	(3 590)	4 035	1,56	4 840	(2 072)	2768	1,79
2020	3 634	(3 634)	-	-	2 124	(2 124)	-	-
2021	3 882	(1836)	2 046	1,14	812	(211)	601	0,03
2022 – 2026	283	(283)	-	-	-	-	-	-
2027 et par la suite	66	(66)	-	-	245	(245)	-	-
Total partiel	30 707	(20 860)	9 847	1,34	29 683	(21 928)	7 755	1,27
Émission à taux variable								
2016	_	-	-		12 146	5 479	17 625	
2017	12 983	3 792	16 775		3 287	4 068	7 355	
2018	2 535	8 628	11 163		152	8 984	9136	
2019	1345	3 901	5 246		1384	2 352	3 736	
2020	1345	3 773	5 118		-	2164	2164	
2021	-	1863	1863		-	238	238	
2022 – 2026	_	283	283		_	-	-	
2027 et par la suite	_	67	67		-	245	245	
Total partiel	18 208	22 307	40 515	1,00	16 969	23 530	40 499	0,50
Total	48 915 \$	1447\$	50 362 \$		46 652 \$	1602\$	48 254 \$	

^{*} Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.



À la fin de 2016, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts, liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016							31	déc. 2015	
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De1à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	19 388	21 024	9 336	587	50 335	18 983	18 915	8 958	2 054	48 910
Swaps										
Créance	(3 590)	(11 960)	(5 837)	(588)	(21 975)	(5 077)	(12 805)	(4 619)	(1451)	(23 952)
Dette	3 813	12 587	5 654	351	22 405	5 487	13 084	4 526	483	23 580
Total	19 611 \$	21 651 \$	9 153 \$	350 \$	50 765 \$	19 393 \$	19 194 \$	8 865 \$	1086\$	48 538 \$

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 17.



Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres, ventilés par groupe de produits, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2016	31 déc. 2015			
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets	
Assurance crédit ¹	248	(13)	235	212	(13)	199	
Assurance et cautionnement de contrats ²	34	(4)	30	32	(1)	31	
Assurance risques politiques ²	374	(99)	275	444	(127)	317	
Total	656\$	(116) \$	540\$	688\$	(141)\$	547\$	

¹ Y compris l'Assurance d'institution financière.

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Primes d'assurance différées	157	121
Provision pour sinistres sur assurances	499	567
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	656	688
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(90)	(114)
Primes de réassurance payées d'avance	(26)	(27)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(116)	(141)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	540\$	547 \$



²Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés pour qu'ils reflètent adéquatement les primes futures attendues.

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2016			31 déc. 2015
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	688	(141)	547	618	(88)	530
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	53	12	65	(5)	-	(5)
Mise à jour des hypothèses actuarielles	11	-	11	(3)	3	-
Révision de la méthode d'établissement de la gravité des sinistres	(84)	9	(75)	-	-	_
Augmentation de la réassurance couvrant les expositions élevées	-	-	_	-	(27)	(27)
Écart de change	(12)	4	(8)	78	(29)	49
Solde à la clôture de l'exercice	656 \$	(116) \$	540 \$	688\$	(141)\$	547 \$

En 2016, nous avons révisé la méthode d'établissement de la gravité des sinistres qui sert au calcul actuariel de notre provision pour sinistres sur assurances établie pour notre portefeuille d'entités souveraines et d'entités gouvernementales, en remplaçant un taux général qui était applicable à tous les débiteurs compris dans le portefeuille par des taux de gravité de sinistre spécifiques aux débiteurs. Au 31 décembre 2016, la différence entre la nouvelle méthode et l'ancienne méthode donnait lieu à une reprise de provision pour sinistres sur assurances de 75 millions de dollars et représentait un changement d'estimation comptable. Ce changement d'estimation s'est aussi répercuté sur les charges liées aux sinistres qui sont présentées à la note 36. L'incidence sur les périodes futures n'a pu être déterminée car il n'était pas possible de l'estimer.



Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 19 147 millions de dollars (19 928 millions en 2015). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR en dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)				31	déc. 2016				31	déc. 2015
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	865	2,46	18 010	1,36	18 875	852	3,02	19 049	1,42	19 901
Prêts souverains	272	2,86	-	-	272	27	2,80	-	-	27
Total	1 137 \$	2,56	18 010 \$	1,36	19 147 \$	879 \$	3,01	19 049 \$	1,42	19 928 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives aux prêts totalisant 2 523 millions de dollars (3 007 millions en 2015), celles relatives aux garanties de prêts totalisant 41 millions (314 millions en 2015), et les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées se montant à 181 millions (109 millions en 2015).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer de 12 millions de dollars (16 millions en 2015) au titre des engagements de placements à l'égard de certains placements directs, et de 902 millions de dollars (887 millions en 2015) à l'égard de certains fonds de placement. Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.



Passifs éventuels

Assurances en vigueur et garanties de prêts

Comme la note 1 le mentionne, la Loi impose un plafond sur nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties, selon le plus élevé des montants suivants : 45 milliards de dollars ou un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	9 480	9 390
Assurance d'institution financière	3 900	4 872
Assurance et cautionnement de contrats	8 171	8 906
Assurance risques politiques	1 392	1396
Cession en réassurance*	(250)	(250)
Assurances en vigueur	22 693	24 314
Garanties de prêts	2 514	2 187
Total	25 207 \$	26 501 \$

^{*} Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2016 se chiffrait à 22 693 millions de dollars (24 314 millions en 2015). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'état consolidé de la situation financière se montaient à 540 millions de dollars (547 millions en 2015), comme l'indique la note 19. Voir la note 22 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux banques qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2016, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 2 482 millions de dollars, dont 38 millions étaient assortis d'un nantissement (2 171 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 62 millions étaient assortis d'un nantissement en 2015). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 32 millions de dollars pour 2016, dont aucune n'était associée à un nantissement (16 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2015).

Les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Produits différés tirés des garanties	62	55
Provision pour pertes sur garanties de prêts	105	103
Total	167\$	158\$



Analyse des échéances

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)							3	1 déc. 2016
		Assurance		Assurance et cautionnement de contrats				
	Assurance crédit	d'institution financière	Polices	Garanties	risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2017	9 398	3 813	131	2 353	456	2 444	(250)	18 345
2018	76	87	320	1 338	147	3	-	1 971
2019	4	-	137	414	110	-	-	665
2020	2	-	33	682	62	27	-	806
2021	-	-	29	16	168	24	-	237
2022 – 2026	-	-	22	2 696	323	16	-	3 057
2027 et par la suite	-	-	-	-	126	-	-	126
Total	9 480 \$	3 900 \$	672 \$	7 499 \$	1 392 \$	2 514 \$	(250) \$	25 207 \$

(en millions de dollars	
canadiens)	31 déc. 2015

A		Assurance d'institution –	Assurance et cautionnement de contrats		Assurance	Garanties de	Cession en	
	Assurance crédit	financière	Polices Garanties		risques politiques	prêts	réassurance*	Total
2016	9 301	4 646	200	3 026	15	2 102	(250)	19 040
2017	87	205	344	1277	559	34	_	2506
2018	2	21	130	199	105	-	_	457
2019	-	-	11	164	121	-	_	296
2020	-		4	739	63	-	-	806
2021	-		8	2	162	23	-	195
2022 - 2026	-	-	28	2 774	335	18	-	3 155
2027 et par la suite	-	-	-	-	36	10	-	46
Total	9 390 \$	4 872 \$	725\$	8 181 \$	1396\$	2 187 \$	(250)\$	26 501 \$

^{*} Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Actions en justice

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans divers procès. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière consolidée ou nos résultats d'exploitation consolidés.



Risques d'assurance

Risque d'assurance et risque financier

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes occasionnées par les risques politiques. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque que l'expérience réelle que la police d'assurance subit ne soit pas celle à laquelle on s'attendait au moment de la prise d'effet de la police.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des secteurs industriels et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par les ressources dont dispose EDC en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, de secteurs industriels et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédons ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour atténuer ce risque, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons donc pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Équipe de gestion des risques.

Nous avons assumé des risques à l'exportation liés à certains exportateurs canadiens dans le cadre d'arrangements facultatifs conclus avec des assureurs privés. En ce qui concerne le produit de cautionnement d'assurance au sein du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats, nous avons conclu des conventions générales de réassurance à l'égard des assurances cautionnement avec plusieurs sociétés de cautionnement. De plus, nous avons assumé des risques en réassurance facultative dans le cadre de nos produits d'assurance crédit, d'assurance frustration de contrat, d'assurance cautionnement et d'assurance risques politiques.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnisations et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des polices actuelles déclarées ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture.



Concentrations du risque d'assurance

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principaux groupes de produits d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque attribuable au groupe de produits d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement du secteur industriel où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes éguivalentes, étaient les suivants :

			31 déc. 2016	31 déc. 2015
Niveau de risque interne	Standard & Poor's	Moody's	Pourcentage du total des limites des acheteurs	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	33 %	32 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	28 %	29 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	16 %	17 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	20 %	19 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	3 %	3 %

En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)				31 déc. 2016					31 déc. 2015
	Assurance crédit	Acceptation en réassurance	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net		Assurance crédit	Acceptation en réassurance	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	4 723	93	(27)	4 789	États-Unis	4 718	63	(51)	4 730
Brésil	742	-	-	742	Brésil	592	2	(30)	564
Chine	319	4	(1)	322	Chine	460	2	(14)	448
Royaume-Uni	319	2	(28)	293	Mexique	300	48	(26)	322
Australie	273	4	-	277	Australie	298	-	(2)	296
Autres pays	3 061	35	(39)	3 057	Autres pays	3 072	34	(76)	3 030
Total	9 437 9	138 \$	(95)	9 480 \$	Total	9 440 \$	149 \$	(199)\$	9 390 \$

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière offre aux banques canadiennes une protection contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance d'institution financière, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la banque étrangère. À la fin de 2016, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition de 1 609 millions de dollars (2 575 millions en 2015) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 2 291 millions de dollars (2 297 millions en 2015) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas du groupe de produits d'assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016		31 déc. 2015
Turquie	1 011	Turquie	949
Émirats arabes unis	420	Chili	583
Brésil	367	Brésil	580
Îles Caïmans	248	États-Unis	248
États-Unis	233	Chine	245
Autres pays	1 621	Autres pays	2 267
Total	3 900 \$	Total	4 872 \$

Assurance et cautionnement de contrats

L'Assurance et cautionnement de contrats couvre des ventes pour des périodes habituellement supérieures à un an. Elle comprend les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la nonexécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

Notre principale source de risque associée au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des évaluations internes du risque pour l'ensemble du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Niveau de risque interne	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	4 879	5 592
De BB+ à B-	3 171	3 156
CCC+ ou inférieure	121	158
Total	8 171 \$	8 906 \$



Les plus grandes concentrations du risque par pays résultant du groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)					31 déc. 2016
	Assurance et cautionnement de contrats	Acceptation en réassurance	Garanties d'assurance	Cession en réassurance	Assurance et cautionnement de contrats, montant net
Canada	5	467	8 345	(899)	7 918
Brésil	4	99	-	-	103
États-Unis	20	19	11	-	50
Émirats arabes unis	14	-	-	-	14
Israël	7	-	-	-	7
Autres pays	37	-	42	-	79
Total	87 \$	585\$	8 398 \$	(899) \$	8 171 \$

(en millions de dollars canadiens)					31 déc. 2015
	Assurance et cautionnement de contrats	Acceptation en réassurance	Garanties d'assurance	Cession en réassurance	Assurance et cautionnement de contrats, montant net
Canada	_	455	8 688	(583)	8 560
Brésil	4	106	_	_	110
États-Unis	20	29	23	_	72
Chili	36	_	_	_	36
Chine	13	_	_	-	13

590\$

Relativement au groupe de produits d'assurance et de cautionnement de contrats, nous avions des garanties en vigueur comme suit :

53

8764\$

115

8906\$

(583)\$

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Assurance et cautionnement de contrats :		
Garanties pour cautionnement bancaire	8 050	8 473
Garanties de change	346	285
Garanties de sûretés financières	2	6
Garanties d'assurance et de cautionnement de contrats, montant brut	8 398	8 764
Garanties pour cautionnement bancaire cédées	(899)	(583)
Garanties d'assurance et de cautionnement de contrats	7 499 \$	8 181 \$

62

135\$

Autres pays

Total

Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements à l'étranger, l'exposition étant principalement évaluée en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les plus grandes concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)			31	l déc. 2016					31 déc. 2015
	Assurance risques politiques	Acceptation en réassurance	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net		Assurance risques politiques	Acceptation en réassurance	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net
Venezuela	379	-	(20)	359	Venezuela	381	-	(20)	361
Trinité-et-Tobago	334	-	-	334	Trinité-et-Tobago	336	-	-	336
Chine	785	242	(717)	310	Chine	809	249	(738)	320
Russie	302	-	-	302	Russie	304	-	-	304
Tunisie	300	-	-	300	Qatar	302	_	-	302
Qatar	300	-	-	300	Tunisie	300	-	-	300
Algérie	300	-	-	300	Algérie	300	-	-	300
Libye	300	-	-	300	Libye	300	-	-	300
Yémen	300	-	-	300	Yémen	300	-	-	300
Angola	370	-	(88)	282	Angola	380	-	(90)	290
Autres pays	9 386	154	(6 816)	2 724	Autres pays	9 987	-	(7132)	2855
	13 056	396	(7 641)	5 811		13 699	249	(7 980)	5 968
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(10 500)	(132)	6 213	(4 419)	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(11 049)	_	6 477	(4 572)
Total	2 556 \$	264 9	(1 428) \$	1 392 \$	Total	2 650 \$	249 \$	(1503)\$	1396\$

Calcul actuariel

Principaux risques

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- (1) les cycles économiques;
- (2) une évolution des sinistres se traduisant par des pertes plus élevées que prévu;
- (3) une concentration de pertes de crédit;
- (4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.



Hypothèses clés

Les principales composantes de risque à prendre en compte dans le processus d'établissement de la provision pour sinistres sont la fréquence des sinistres, la gravité des sinistres, l'évolution des sinistres et les cours du change. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Analyse de sensibilité

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée. Les résultats sont les plus sensibles à une variation des trois facteurs suivants : la fréquence des sinistres, la gravité des sinistres et les cours du change.

Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)				31 déc. 2016
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	28	22	(22)
Fréquence des sinistres	-10 %	(29)	(22)	22
Gravité des sinistres	+10 %	36	26	(26)
Gravité des sinistres	-10 %	(37)	(26)	26
Cours du change	+10 %	54	37	(37)
Cours du change	-10 %	(45)	(32)	32
Évolution des sinistres	+10 %	8	8	(8)
Évolution des sinistres	-10 %	(8)	(8)	8

(en millions de dollars canadiens))			31 déc. 2015
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	34	23	(23)
Fréquence des sinistres	-10 %	(35)	(25)	25
Gravité des sinistres	+10 %	33	26	(26)
Gravité des sinistres	-10 %	(37)	(26)	26
Cours du change	+10 %	57	39	(39)
Cours du change	-10 %	(47)	(33)	33
Évolution des sinistres	+10 %	8	8	(8)
Évolution des sinistres	-10 %	(8)	(8)	8

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime d'un sinistre se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)						
Année de souscription	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	38	24	37	51	60	
1 an plus tard	29	40	74	59		
2 ans plus tard	28	85	63			
3 ans plus tard	30	84				
4 ans plus tard	29					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2016	29	84	63	59	60	295
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2016	(28)	(80)	(58)	(45)	(11)	(222)
Effet de la marge et de l'actualisation	_	2	1	2	8	13
Passifs au titre des sinistres de 2012 à 2016 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2016	1	6	6	16	57	86
Passifs au titre des sinistres de 2002 à 2011 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2016						3
Passifs au titre des sinistres de 2002 à 2016 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2016						89 \$



Capitaux propres

Le capital social autorisé d'EDC s'élève à 3,0 milliards de dollars, soit 30 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 13,3 millions (13,3 millions en 2015). Ces actions donnent droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Aucune action n'a été émise en 2016 (aucune en 2015). En 2016, un dividende de 500 millions de dollars a été versé au gouvernement du Canada (néant en 2015). Le dividende par action en 2016 correspond à 37,59 \$ (néant en 2015).



Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital suivant une politique sur la suffisance du capital que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

En 2016, nous avons établi et instauré un nouveau Cadre de gestion du capital dans le cadre du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend maintenant en compte le risque lié aux régimes de retraite et la redéfinition d'une composante de risque commercial/stratégique, en plus des composantes existantes de risque de crédit, de risque de marché et de risque opérationnel. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués, mais exclut maintenant les corrections de valeur et les provisions. Enfin, selon notre politique en matière de dividende, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous planifions maintenant un retour à un excédent de capital dans un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.





Risque de taux d'intérêt

Le tableau qui suit résume nos risques de taux d'intérêt fondés sur l'écart entre le montant nominal de l'actif et celui du passif, classés selon la date de révision contractuelle des taux ou la date d'échéance, si celle-ci est antérieure. Les montants nominaux reflètent notre exposition réelle à la révision des taux à diverses dates d'échéance. Les écarts entre les montants nominaux et les valeurs comptables, ainsi que les positions non exposées au risque de révision de taux et les capitaux propres, sont présentés dans la colonne intitulée « Non sensible aux taux d'intérêt » pour des raisons de comparabilité avec l'état consolidé de la situation financière. Les taux d'intérêt effectifs présentés indiquent les taux historiques des instruments à taux fixe et à taux variable.

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ¹	Total au 31 déc. 2016
Actifs							
Trésorerie et titres négociables	330	3 334	234	2 656	825	10	7 389
Taux d'intérêt effectif (en %)	0 %	0,59 %	1,29 %	1,68 %	2,02 %		
Prêts bruts	523	42 386	898	7 358	3 173	1 0 3 7	55 375
Taux d'intérêt effectif (en %)	6,29 %	3,11 %	4,05 %	3,69 %	4,25 %		
Moins:							
Produits différés et autres crédits	_	-	-	-	-	(361)	(361)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	-	_	-	-	-	(1 552)	(1 552)
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	_	-	1 005	1 005
Autres actifs et créances au titre des intérêts	-	-	-	-	_	1268	1268
Total des actifs	853\$	45 720 \$	1132\$	10 014 \$	3 998 \$	1 407 \$	63 124 \$
Passifs et capitaux propres							
Emprunts	_	21 617	3 458	23 489	351	186	49 101
Taux d'intérêt effectif (en %)	-	0,96 %	1,45 %	1,60 %	2,54 %		
Total des montants à payer sur les swaps	_	31 959	269	335	663	10 200	43 426
Taux d'intérêt effectif (en %)	-	1,11 %	0,75 %	4,18 %	2,42 %		
Total des montants à recevoir sur les swaps	_	(9 625)	(3 458)	(17 745)	(1 014)	(9 020)	(40 862)
Taux d'intérêt effectif (en %)	-	0,35 %	1,45 %	1,79 %	2,44 %	, ,	• •
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés ²	-	_	_	_	_	(2 564)	(2 564)
Total des emprunts							49 101
Autres passifs et produits différés	-	-	-	-	-	4 260	4 260
Capitaux propres						9 763	9 763
Total des passifs et des capitaux propres	-\$	43 951 \$	269\$	6 079 \$	-\$	12 825 \$	63 124 \$
31 décembre 2016							
Écart total	853	1769	863	3 935	3 998	(11 418)	_
Écart cumulatif	853	2 622	3 485	7 420	11 418	-	-
Dollar canadien	197	2 007	68	524	321	(3 117)	-
Devises	656	(238)	795	3 411	3 677	(8 301)	
Écart total	853\$	1769\$	863\$	3 935 \$	3 998 \$	(11 418) \$	-\$

¹ Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.



²En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ¹	Total au 31 déc. 2015
Actifs							
Trésorerie et titres négociables	438	3 326	149	2 769	967	45	7 694
Taux d'intérêt effectif (en %)	0 %	0,15 %	0,95 %	1,64 %	2,18 %		
Prêts bruts	343	41 406	607	6 487	3 540	943	53 326
Taux d'intérêt effectif (en %)	5,68 %	2,59 %	4,67%	4,16 %	3,60 %		
Moins:							
Produits différés et autres crédits	_	-	-	-	-	(390)	(390)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	-	_	-	_	_	(1715)	(1715)
Aéronefs faisant l'objet de contrats de location- financement	-	22	20	21	-	1	64
Taux d'intérêt effectif (en %)	_	7,48 %	7,33 %	7,28 %	-		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	-	_	_	_	_	848	848
Autres actifs et créances au titre des intérêts	-	-	-	-	-	1142	1142
Total des actifs	781\$	44754\$	776\$	9 277 \$	4 507 \$	874 \$	60 969 \$
Passifs et capitaux propres							
Emprunts		20 455	3 999	21 141	1057	257	46 909
Taux d'intérêt effectif (en %)	_	0,94 %	0,97 %	1,85 %	3,44 %		
Total des montants à payer sur les swaps	_	34 535	_	-	306	9 750	44 591
Taux d'intérêt effectif (en %)	-	0,80 %	-	_	2,94 %		
Total des montants à recevoir sur les swaps	-	(12 363)	(3 279)	(16 920)	(762)	(7 912)	(41 236)
Taux d'intérêt effectif (en %)	_	1,72 %	0,99 %	1,96 %	3,97%		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés ²	_	-	-	-	-	(3 355)	(3 355)
Total des emprunts							46 909
Autres passifs et produits différés	_	-	-	-	-	4895	4 895
Capitaux propres						9 165	9 165
Total des passifs et des capitaux propres	-\$	42 627 \$	720 \$	4 221 \$	601\$	12 800 \$	60 969 \$
31 décembre 2015							
Écart total	781	2 127	56	5 056	3 906	(11926)	_
Écart cumulatif	781	2 908	2964	8 020	11 926	-	-
Dollar canadien	116	1 319	18	152	204	(1809)	-
Devises	665	808	38	4 904	3 702	(10 117)	-
Écart total	781\$	2 127 \$	56\$	5 056 \$	3 906 \$	(11926)\$	-\$

¹ Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.



² En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.



Soldes en devises

Nous avons des actifs et des passifs considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments dérivés servent à gérer le risque de change auquel nos actifs et nos passifs s'exposent, à réduire au minimum notre coût du capital et à optimiser notre rendement, dans les limites des plafonds et des lignes directrices en matière de trésorerie approuvés par notre Conseil d'administration.

Le tableau qui suit indique les instruments dérivés que nous avons utilisés pour gérer notre position de change nette (convertie en dollars canadiens):

(en millions de dollars canadiens)								31 déc. 2016
		Actifs			Passifs			
	Bruts	Instruments dérivés	Montant net	Bruts	Instruments dérivés	Montant net	Position de change nette	Cours du change
Dollar américain	50 719	784	51 503	(39 967)	(11 321)	(51 288)	215	1,3448
Euro	3 026	-	3 026	(1 172)	(1797)	(2 969)	57	1,4162
Dollar australien	2 113	-	2 113	(3 396)	1 293	(2 103)	10	0,9706
Livre sterling	807	53	860	(2 966)	2 099	(867)	(7)	1,6581
Rand sud-africain	529	-	529	-	(525)	(525)	4	0,0979
Peso mexicain	500	-	500	-	(493)	(493)	7	0,0652
Peso colombien	194	-	194	-	(195)	(195)	(1)	0,0005
Couronne suédoise	123	-	123	-	(120)	(120)	3	0,1477
Couronne tchèque	84	-	84	-	(82)	(82)	2	0,0524
Dollar néo-zélandais	78	-	78	(1743)	1 667	(76)	2	0,9346
Zloty polonais	73	-	73	-	(73)	(73)	-	0,3215
Roupie indienne	65	-	65	-	(75)	(75)	(10)	0,0198
Couronne norvégienne	42	-	42	-	(40)	(40)	2	0,1557
Tenge kazakh	3	-	3	-	(3)	(3)	-	0,0040
Yen japonais	2	-	2	(6)	6	-	2	0,0115
Dollar singapourien	1	-	1	1	-	1	2	0,9292
Dollar de Hong Kong	1	-	1	-	-	-	1	0,1734
Franc suisse	-	-	=	(340)	340	-	-	1,3213
Renminbi chinois	-	-	-	(262)	262	-	-	0,1931

(en millions de 31 déc. 2015 $dollars\ canadiens)$

		Actifs			Passifs			
	Bruts	Instruments dérivés	Montant net	Bruts	Instruments dérivés	Montant net	Position de change nette	Cours du change
Dollar américain	51 173	210	51 383	(35 710)	(15 822)	(51 532)	(149)	1,3837
Euro	2 377	-	2 377	(1303)	(1073)	(2 376)	1	1,5037
Dollar australien	2 002	-	2 002	(3 756)	1754	(2002)	_	1,0084
Livre sterling	874	1	875	(3 687)	2798	(889)	(14)	2,0394
Rand sud-africain	478	-	478	-	(475)	(475)	3	0,0894
Peso mexicain	436	-	436	-	(437)	(437)	(1)	0,0804
Dollar néo-zélandais	281	-	281	(1645)	1364	(281)	-	0,9455
Couronne suédoise	223	-	223	-	(225)	(225)	(2)	0,1638
Couronne tchèque	88	-	88	-	(87)	(87)	1	0,0556
Zloty polonais	80	-	80	-	(80)	(80)	-	0,3526
Couronne norvégienne	53	-	53	(79)	27	(52)	1	0,1564
Shilling tanzanien	11	-	11	-	-	-	11	0,0006
Yen japonais	2	-	2	(6)	6	-	2	0,0115
Dollar de Hong Kong	1	-	1	-	-	-	1	0,1785
Franc suisse	_	-	_	(368)	369	1	1	1,3841
Renminbi chinois	-	-	-	(659)	661	2	2	0,2107



Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2016		31 déc. 2015
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Prêts productifs à taux fixe*	12 088	12 190	11 102	11 299
Prêts productifs à taux variable*	41 114	41 679	39 972	40 436
Total des prêts productifs*	53 202	53 869	51 074	51 735
Prêts dépréciés	501	501	348	348
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	53 703	54 370	51 422	52 083
Titres négociables	7 059	7 059	7 256	7 256
Instruments dérivés	324	324	350	350
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1005	1 0 0 5	848	848
Indemnités recouvrables sur assurances	63	63	54	54
Autres actifs	156	154	110	109
Passifs				
Dettes fournisseurs et autres crédits	142	145	115	121
Emprunts	49 101	49 019	46 909	46 904
Instruments dérivés	2 819	2 819	3 434	3 434
Garanties de prêts	167	123	158	120

^{*} Les prêts productifs comprennent les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des corrections de valeur pour pertes sur prêts et des produits différés tirés des prêts et autres crédits.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Équipe de gestion des risques, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Prêts

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.



Titres négociables

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

Placements à la juste valeur par le biais du résultat net

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telles que l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Bureau de gestion des risques et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2016 ¹
Multiples	Multiple (Multiple des ventes ou BAIIA²)	1,1 – 9,7 (7,1)	61
	Décote d'illiquidité	25 % – 25 % (25 %)	5
	Taux d'actualisation	15 % - 40 % (26 %)	6
Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	0 % - 1 % (1 %)	1

L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

Indemnités recouvrables sur assurances

Aux fins de l'estimation de leur juste valeur, les indemnités recouvrables sur assurances sont réparties entre plusieurs groupes en fonction de leur durée estimée jusqu'au recouvrement. Cette durée est relativement courte, et pour cette raison, la juste valeur est considérée comme équivalente aux flux de trésorerie futurs attendus.

Autres actifs et dettes fournisseurs et autres crédits

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

Emprunts

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

EDC couvre ses obligations structurées à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés qui convertissent les obligations d'EDC en obligations à taux variable. La branche du swap sur laquelle EDC reçoit les intérêts reflète parfaitement la structure des paiements à effectuer sur les obligations structurées d'EDC, de telle sorte que la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus des obligations structurées ou dans leur évaluation soit annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus et à recevoir sur cette branche du swap.

Les emprunts évalués au moyen de données non observables, comme la volatilité des taux d'intérêt pour des durées à l'échéance de plus de 15 ans, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.



² Bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements.

Instruments dérivés

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, et elle est validée et gérée de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes. Nous évaluons les swaps sur défaillance de crédit en incluant dans l'évaluation une variable additionnelle, soit les écarts sur valeurs nominales de ces swaps sur les marchés, ou en fonction des prix cotés fournis par les courtiers, le cas échéant.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie le cas échéant.

Les instruments dérivés évalués au moyen de données non observables, comme la volatilité des taux d'intérêt pour des durées à l'échéance de plus de 15 ans, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Garanties de prêts

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus sur les produits différés tirés des garanties. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit probables et il est établi selon le modèle de la perte subie.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- Niveau 1 La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- > Niveau 2 La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- Niveau 3 La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

(en millions de dollars canadiens)			31	déc. 2016			31	l déc. 2015
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Prêts productifs à taux fixe	-	11 720	470	12 190	-	10 834	465	11 299
Prêts productifs à taux variable	-	41 233	446	41 679	-	39 902	534	40 436
Total des prêts productifs	-	52 953	916	53 869	-	50 736	999	51 735
Prêts dépréciés	-	501	-	501	-	348	_	348
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	-	53 454	916	54 370	_	51 084	999	52 083
Titres négociables	3 734	3 325	-	7 059	3 931	3 325	-	7 256
Instruments dérivés	-	297	27	324	-	267	83	350
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	1 005	1 0 0 5	1	-	847	848
Indemnités recouvrables sur assurances	-	-	63	63	-	-	54	54
Autres actifs	89	65	-	154	58	51	_	109
Passifs								
Dettes fournisseurs et autres crédits	99	46	-	145	65	56	_	121
Emprunts	-	48 923	96	49 019	_	46 569	335	46 904
Instruments dérivés	-	2 819	-	2 819	_	3 434	_	3 434
Garanties de prêts	-	123	_	123	_	120	_	120

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2015 et 2016 en ce qui concerne les indemnités recouvrables sur assurances, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)					31 déc. 2016
	Indemnités recouvrables sur assurances	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	54	847	(335)	83	649
Augmentation des indemnités recouvrables sur assurances	10	-	-	-	10
Variation des intérêts courus	-	-	47	(47)	-
Profits (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) charges	-	57	13	(8)	62
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	-	241	-	-	241
Actifs et passifs venus à échéance	-	-	166	-	166
Remboursement de capital	-	(125)	-	-	(125)
Écart de change	(1)	(15)	13	(1)	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	63 \$	1005\$	(96) \$	27\$	999\$
Total des profits (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	10 \$	(39) \$	(3)\$	(4) \$	(36) \$

(en millions de dollars canadiens)								
	Indemnités recouvrables sur assurances	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total			
Solde à l'ouverture de l'exercice	33	687	(292)	72	500			
Augmentation des indemnités recouvrables sur assurances	16	-	_	-	16			
Variation des intérêts courus	-	-	(11)	11	-			
Profits (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) charges	-	(15)	11	(13)	(17)			
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	_	218	_	-	218			
Actifs et passifs venus à échéance	-	_	13	-	13			
Remboursement de capital	-	(126)	_	-	(126)			
Écart de change	5	83	(56)	13	45			
Solde à la clôture de l'exercice	54\$	847\$	(335)\$	83\$	649\$			
Total des profits (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	16\$	50\$	(11)\$	15\$	70\$			

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. Aucun transfert n'a eu lieu en 2016 (aucun en 2015).

En 2016, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Pour pouvoir effectuer notre analyse de sensibilité, nous avons ajusté les hypothèses sur la courbe de taux et la volatilité retenues pour l'évaluation de nos emprunts et de nos actifs dérivés de niveau 3. Les résultats de l'analyse de nos emprunts de niveau 3 se placent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 1 million de dollars à un écart favorable de 3 millions. Du côté de nos actifs dérivés de niveau 3, les résultats donnent une fourchette allant d'un écart défavorable de 1 million de dollars à un écart favorable de 0.1 million.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : facteurs de placement récents, décote d'illiquidité, multiples et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 44 millions de dollars à un écart favorable de 50 millions.



Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont les risques de crédit, de marché et d'illiquidité.

Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liés au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères bleu sarcelle dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 73 et 74).

Concentration du risque de crédit

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans le même secteur industriel ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposit 31 déc		Exposit 31 déc	tion au c. 2015
Pays						\$	%	\$	%
États-Unis	11 048	508	22	5 427	215	17 220	26	17 773	28
Canada	6 353	1 497	451	1 469	113	9 883	15	8 922	14
Royaume-Uni	2 102	3	1	229	1 719	4 054	6	3 981	6
Australie	3 220	-	-	163	-	3 383	5	3 697	6
Brésil	3 841	29	57	-	(634)	3 293	5	3 646	6
Inde	2 694	1	150	-	(302)	2 543	4	1859	3
Arabie saoudite	2 290	-	-	-	-	2 290	3	1659	2
Mexique	3 072	47	26	-	(1062)	2 083	3	2 550	4
Chili	2 353	-	-	-	(363)	1990	3	2 193	3
Chine	1 595	4	185	-	-	1784	3	1310	2
Autres	16 807	425	113	425	314	18 084	27	16 815	26
Total	55 375 \$	2 514 \$	1 005 \$	7 713 \$	-\$	66 607 \$	100	64 405 \$	100

^{*} Y compris les liquidités.



Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par secteur industriel.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposit 31 déc		Exposit 31 déc	ion au 2015
Secteur industriel						\$	%	\$	%
Comptes commerciaux :									
Aéronautique	13 092	96	-	-	(99)	13 089	20	13 695	21
Institutions financières	4 278	5	-	2 282	3 066	9 631	15	8 452	13
Pétrole et gaz naturel	10 666	266	15	-	(2 028)	8 919	13	9 290	14
Exploitation minière	8 421	101	3	-	(739)	7 786	12	7 480	12
Technologies de l'information et des communications	5 785	395	307	-	(355)	6 132	9	5 039	8
Transport de surface	5 201	615	-	44	-	5 860	9	5 828	9
Infrastructure et environnement	4 170	279	227	-	-	4 676	7	4 212	7
Autres	2 453	668	453	-	-	3 574	5	3 312	5
Total des comptes commerciaux	54 066	2 425	1 005	2 326	(155)	59 667	90	57 308	89
Comptes souverains	1 309	89	-	5 387	155	6 940	10	7 097	11
Total	55 375 \$	2 514 \$	1005\$	7 713 \$	-\$	66 607 \$	100	64 405 \$	100

^{*}Y compris les liquidités.

Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque dit « autre risque de prix ». Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères bleu sarcelle dans le rapport de gestion (page 75) du présent Rapport annuel.

Risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, notamment en détenant une trésorerie et des titres négociables et en gardant un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères bleu sarcelle dans le rapport de gestion (page 76) du présent Rapport annuel.



Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. Selon IFRS 10, États financiers consolidés, lorsqu'une entité présentant l'information financière détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, elle consolide cette dernière dans ses états financiers. Lorsque l'entité présentant l'information financière ne contrôle pas l'entité structurée, elle n'a pas, selon IFRS 10, à consolider cette dernière.

Entités structurées consolidées

Dans la période de 2005 à 2012, nous avons saisi plusieurs aéronefs qui garantissaient des prêts devenus en souffrance et qui nous ont été retournés puisque nous en étions les créanciers garantis. À partir de 2006, ces aéronefs ont été placés dans des fiducies qui, selon les IFRS, sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons.

Par conséquent, les fiducies ont été consolidées, et leurs actifs totalisaient 13 millions de dollars à la fin de 2016 (79 millions en 2015).

Le tableau qui suit indique le total des actifs des entités structurées consolidées dans les états financiers d'EDC.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Actifs détenus en vue de la vente¹	13	15
Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement 2	-	64
Total des actifs des entités structurées consolidées	13 \$	79 \$

¹ Voir la note 8.

Entités structurées non consolidées

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans les secteurs du transport et des industries extractives. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous n'avons pas, selon IFRS 10, à les consolider. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Entités structurées comprises dans l'état consolidé de la situation financière		
Prêts	14 391	13 702
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(421)	(496)
Prêts nets	13 970	13 206
Placements dans des fonds de placement	890	757
Exposition maximale dans l'état consolidé de la situation financière	14 860	13 963
Engagements et garanties		
Engagements		
Conventions de prêt signées	1354	1305
Lettres d'offre	28	1 247
Placements dans des fonds de placement	902	887
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	337	393
Exposition maximale aux engagements et garanties	2 621	3 832
Exposition maximale aux entités structurées	17 481 \$	17 795 \$

Comme il est mentionné à la note 20, nous avons deux types d'engagements de prêts liés aux opérations structurées par l'intermédiaire d'entités structurées. Le premier correspond aux montants non versés après la signature des conventions de prêt, sur lesquels le débiteur peut faire immédiatement des prélèvements à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt. Le second type se rapporte aux engagements de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées mais dont la structure est actuellement envisagée par l'entremise d'entités structurées. Cette catégorie d'engagements comprend des lettres d'offre acceptées et en cours.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.



² Voir la note 9.



Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Intérêts sur prêts – taux variable	1 114	840
Intérêts sur prêts – taux fixe	417	420
Produits sous forme de commissions sur prêts	165	200
Produits tirés des prêts dépréciés	19	9
Autres produits tirés des prêts	5	6
Total des produits tirés des prêts	1720\$	1 475 \$



Produits tirés des titres négociables

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Instruments à court terme	13	7
Instruments à long terme	60	53
Total des produits tirés des titres négociables	73\$	60\$



Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Emprunts et dérivés connexes		
À court terme	117	59
À long terme – taux variable	254	103
À long terme – taux fixe*	84	64
Total des charges d'intérêts sur les emprunts et les dérivés connexes	455	226
Produits d'intérêts sur les swaps liés au capital	(7)	(45)
Autres	2	2
Total des charges d'intérêts	450 \$	183 \$

 $[\]mbox{*}\ Y$ compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti de 93 millions de dollars (80 millions en 2015).



Charges de location et de financement

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Charge liée à l'atténuation des risques	30	23
Frais de maintenance et de révision	1	1
Autres	6	4
Total des charges de location et de financement	37 \$	28\$





Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)				31 déc. 2016				31 déc. 2015
	Primes directes et commissions de garantie	Primes acquises en réassurance	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes acquises en réassurance	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	105	3	(7)	101	108	2	(6)	104
Assurance d'institution financière	21	-	(1)	20	19	-	(2)	17
Assurance et cautionnement de contrats	68	4	(10)	62	59	3	(7)	55
Assurance risques politiques	29	(1)	(19)	9	31	2	(15)	18
Total	223 \$	6\$	(37) \$	192 \$	217 \$	7 \$	(30)\$	194\$



Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)

La reprise de correction de valeur et de provisions pour pertes de crédit, inscrite dans l'état consolidé du résultat global, se ventile comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Changement dans la qualité du crédit ¹	37	551
Révision des modèles de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaillance ²	(137)	_
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(9)	1
Changement dans la composition du portefeuille ³	78	(114)
Autres	-	(1)
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(31) \$	437\$

¹ Y compris une dotation au compte de correction de valeur et à la provision supplémentaires pour risques de marché de néant à l'égard du secteur des industries extractives (265 millions de dollars en 2015). Voir la note 6.

³ Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions (reprise) par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements sur ces prêts.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts (reprise)	(4)	381
Dotation à la provision pour pertes sur engagements de prêts (reprise)	(30)	61
Dotation à la provision pour pertes sur garanties de prêts (reprise)	3	(5)
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(31) \$	437\$





Charges liées aux sinistres

Les charges liées aux sinistres inscrites dans l'état consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Indemnités versées	110	143
Indemnités recouvrées	(14)	(15)
Indemnités recouvrées de réassureurs	(9)	_
Diminution actuarielle de la provision nette pour sinistres sur assurances*	(33)	(55)
Augmentation des indemnités recouvrables sur assurances	(10)	(16)
Frais de gestion des sinistres	2	2
Total des charges liées aux sinistres	46\$	59\$

^{*} Voir la note 19.



Autres (produits) charges

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Perte nette réalisée et latente sur les dérivés liés aux emprunts	89	97
Profit net réalisé et latent sur les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(30)	(189)
Profit net réalisé et latent sur les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	(40)	(51)
Perte nette réalisée et latente sur les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	19	13
(Profit) perte sur la vente d'aéronefs*	21	(45)
(Profit) perte de change	9	(11)
Autres	8	(14)
Total des autres (produits) charges	76\$	(200)\$

^{*} Voir les notes 8 et 9.



Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Salaires et avantages	198	180
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	50	54
Occupation	27	24
Dotation aux amortissements	25	24
Services professionnels	20	12
Marketing et communications	17	17
Voyages	8	7
Autres	40	33
Total des charges administratives	385 \$	351\$



Obligations au titre des prestations de retraite

Régimes de retraite

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations définies (PD), auquel un volet à cotisations définies (CD) a été ajouté en date du 1er janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la Loi sur les normes de prestation de pension auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). En tant que régime de retraite enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations du personnel et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel embauchés à compter du 1er janvier 2012, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente le cumul des cotisations du personnel et de l'employeur et les rendements des placements attribués aux membres du personnel. Chaque membre choisit de cotiser un pourcentage fixe allant jusqu'à 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation en contrepartie de celle du membre en fonction de son âge et de son nombre d'années de service admissible. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque membre du personnel qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Les durations du RRE à prestations définies et du RRC à prestations définies sont de 21 et de 20 ans. Nous avons ajouté un volet CD en date du 1er janvier 2012.

En 2016, des modifications de nature administrative ont été apportées aux régimes de retraite. La plus importante modification a été l'ajout du régime de pension de retraite collectif (RPRC) en tant qu'instrument de transfert par souci de conformité avec la Loi sur les normes de prestation de pension.

Autres régimes d'avantages

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1er juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes, dont la duration est de 23 ans, sont capitalisés à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels.

Structure de gouvernance des régimes

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil et de deux groupes de gestion. Le premier groupe, soit le Comité de retraite de la direction (CRD), se trouve au niveau de la haute direction, tandis que le second, le Groupe de travail sur les régimes de retraite (GTRR), est au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception et de la modification des régimes de retraite, des placements, de la composition des actifs, de la structure des placements, et des nominations ou fins de contrat de travail des gestionnaires de placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, le rendement des placements, et il reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions sur des questions en matière de retraite que le CRH lui a confiées. Le CRD fait des recommandations à l'égard des modifications à la conception des régimes, surveille le rendement des placements des fonds et rencontre périodiquement les gestionnaires de placements. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du GTRR. Ce dernier est responsable de l'application des politiques, de la gestion et du suivi des opérations des fonds et de l'exercice des fonctions opérationnelles courantes. Le GTRR se compose de membres du personnel d'EDC qui se chargent à temps plein ou à temps partiel des questions en matière de retraite; il comprend des représentants des Ressources humaines et des Finances.

Atténuation des risques

Les portefeuilles de placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme importante ou inhabituelle. Les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux placements sur le plan individuel et aux principales catégories d'actif, dans le but de réduire le niveau de risque associé aux régimes. Les EPPP sont réexaminés une fois par année au moins, et les principes et les points de vue en matière de placements sont reconsidérés périodiquement pour que les politiques de placement soient modifiées s'il y a lieu.



Risque de financement

Le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

Autres risques

L'obligation au titre des PD comporte un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette des régimes PD, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)			31 dé	c. 2016			31 (léc. 2015
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations définies :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	895	74	216	1185	855	66	198	1119
Coût des services rendus au cours de la période	27	3	6	36	28	2	8	38
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	38	3	9	50	37	3	10	50
Cotisations du personnel	9	-	-	9	8	-	-	8
(Gain) perte actuarielle résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	(6)	3	-	(3)	12	7	(28)	(9)
(Gain) perte actuarielle résultant des changements dans les hypothèses financières	-	3	4	7	(27)	(3)	2	(28)
Perte actuarielle résultant des changements dans les hypothèses démographiques	_	-	_	_	_	_	28	28
Prestations versées	(21)	(1)	(2)	(24)	(18)	(1)	(2)	(21)
Obligation à la clôture de l'exercice 1	942	85	233	1260	895	74	216	1185
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	892	68	-	960	801	60	_	861
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	37	3	-	40	35	3	-	38
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	30	_	_	30	14	1	_	15
Cotisations de l'employeur	39	8	2	49	54	5	2	61
Cotisations du personnel	9	-	-	9	8	_	_	8
Prestations versées	(21)	(1)	(2)	(24)	(18)	(1)	(2)	(21)
Charges administratives	(1)	-	-	(1)	(2)		_	(2)
Juste valeur à la clôture de l'exercice 1	985	78	-	1 063	892	68	_	960
Situation de capitalisation – (déficit) excédent des régimes ²	43\$	(7)\$	(233) \$	(197) \$	(3) \$	(6) \$	(216)\$	(225)\$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.



² À l'état de la situation financière, le RRE est classé comme un actif au titre des prestations de retraite de 43 millions de dollars, et le RRC et les autres régimes d'avantages sont classés comme des obligations au titre des prestations de retraite de 240 millions de dollars.

Composition des actifs

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de soutenir les activités de placement des régimes et de financer les futurs paiements de prestations. Les politiques des régimes consistent à avoir un portefeuille de placements diversifiés, sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une modélisation de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques et les stratégies de placement des régimes sont conformes aux profils de risque et de rendement, pour que l'actif corresponde bien aux obligations de financement à long terme. Les résultats de la modélisation sont examinés par le CRD, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRH dans le cadre de l'examen annuel des EPPP. Une étude de modélisation de l'actif et du passif a été amorcée vers la fin de 2016, et des recommandations seront présentées au CRD et au CRH en 2017.

Au cours de l'exercice, la catégorie d'actifs constitués de placements immobiliers canadiens a été modifiée pour devenir une catégorie de placements alternatifs dans les EPPP, le pourcentage de répartition total et ciblé demeurant à 15 % pour l'ensemble des actifs de cette catégorie. La catégorie de placements alternatifs se compose de titres du secteur des infrastructures et du secteur immobilier à l'échelle internationale cotés en bourse.

Le tableau qui suit résume les actifs des régimes à prestations définies, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Régime d	Régime de retraite enregistré			Régime de retraite complémentaire*		
	Cible pour 2016 %	2016 %	2015 %	2016 %	2015 %		
Liquidités	-	-	_	44 %	49 %		
Titres de créance	30 %	27 %	29 %	-	_		
Titres de capitaux propres	55 %	59 %	59 %	56 %	51 %		
Placements alternatifs	15 %	14 %	12 %	-	_		
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		

^{*} La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables on non (voir la note 27, Juste valeur des instruments financiers).

(en millions de dollars canadiens)			31 c	léc. 2016	31 déc. 2015				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Titres à revenu fixe	-	268	-	268	-	259	-	259	
Titres de capitaux propres									
Canada	-	209	-	209	-	171	-	171	
International	-	128	-	128	-	133	-	133	
États-Unis	-	147	-	147	_	133	-	133	
Actions mondiales	-	133	-	133	-	131	-	131	
Placements alternatifs	-	22	117	139	_	_	106	106	
Dérivés	-	3	-	3	_	(8)	_	(8)	
Autres*	36	-	-	36	35	_	-	35	
Total	36 \$	910 \$	117\$	1 063 \$	35\$	819 \$	106\$	960\$	

^{*} Représentent la trésorerie et les liquidités détenues dans un compte de l'ARC.



La charge de retraite comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)				2016				2015
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations définies								
Coût des services rendus au cours de la période	27	3	6	36	28	2	8	38
Charges administratives	1	-	-	1	1	-	-	1
Coût des services	28	3	6	37	29	2	8	39
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	38	3	9	50	37	3	10	50
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(37)	(3)	-	(40)	(35)	(3)	_	(38)
Intérêts nets sur le passif (l'actif) au titre des prestations définies	1	-	9	10	2	-	10	12
Charge totale au titre des prestations définies	29	3	15	47	31	2	18	51
Charge au titre des cotisations définies	3	-	-	3	3	-	-	3
Charge totale comptabilisée en résultat net	32	\$ 35	\$ 15\$	50\$	34 \$	2 \$	18 \$	54\$

Hypothèses clés

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations définies des régimes.

Hypothèses			31 déc. 2016			31 déc. 2015
(Moyenne pondérée)	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Obligation au titre des prestations définies :						
Taux d'actualisation	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,10 %	4,10 %	4,10 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	De 2,75 % à 4,75 %	De 2,75 % à 4,75 %	De 2,75 % à 6,75 %	De 3,25 % à 5,45 %	De 3,25 % à 5,45 %	De 3,25 % à 7,25 %
Coûts des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies projetées	4,10 %	4,10 %	4,10 %	4,20 %	4,20 %	4,20 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %
Taux d'augmentation des salaires	De 3,25 % à 5,45 %	De 3,25 % à 5,45 %	De 3,25 % à 7,25 %	De 3,25 % à 5,65 %	De 3,25 % à 5,65 %	De 3,25 % à 5,65 %
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial	-	-	5,93 %	-	-	6,29 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	-	-	4,5 %	-	_	4,50 %
Année du taux d'évolution final	-	-	2020	_	-	2020
Taux d'évolution des frais dentaires	-	-	4,25 %	_	-	4,25 %

Puisque les régimes de retraite sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Le taux d'augmentation des salaires utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des PD représente une hypothèse à long terme et tient compte des ajustements en fonction du mérite et des promotions.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite.

Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global

L'application des hypothèses susmentionnées donne lieu à des écarts actuariels sur les régimes PD, écarts qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. En 2016, nous avons comptabilisé des profits de 26 millions de dollars (profits de 24 millions en 2015) découlant des réévaluations, en autres éléments du résultat global. La position de cet écart actuariel a été dénouée en étant portée aux résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global durant l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)				2016				2015
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluations des obligations au titre des prestations de retraite								
Gains (pertes) actuariels – hypothèses relatives à l'expérience des régimes	6	(3)	-	3	(12)	(7)	28	9
Pertes actuarielles – hypothèses démographiques	-	-	-	-	_	-	(28)	(28)
Gains (pertes) actuariels – hypothèses financières	-	(3)	(4)	(7)	27	3	(2)	28
	6	(6)	(4)	(4)	15	(4)	(2)	9
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Rendement des actifs des régimes	30	-	-	30	14	1	-	15
Total des réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global à la								
clôture de l'exercice	36 9	(6)	(4)\$	26\$	29 \$	(3) \$	(2)\$	24\$



Analyse de sensibilité

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau n'est qu'hypothétique et ne doit être interprétée qu'avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)				31 déc. 2016
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(163)	(14)	(46)	(223)
baisse de 1 % (\$)	217	19	63	299
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	28	3	10	41
Taux d'augmentation des salaires 1				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	26	14	1	41
baisse de 1 % (\$)	(27)	(9)	(1)	(37)
Hypothèse du taux d'inflation				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	39	4	S.O. ²	43
baisse de 0,25 % (\$)	(37)	(3)	S.O. ²	(40)

¹ Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 5 millions de dollars et une hausse des obligations de 63 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 3 millions de dollars et une réduction des obligations de 46 millions.

Total des cotisations

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

(en millions de dollars canadiens)				2016				2015
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations définies								
Cotisations habituelles	16	-	2	18	18	-	2	20
Cotisations spéciales	23	8	-	31	36	5	-	41
Total des paiements en trésorerie pour les prestations définies	39	8	2	49	54	5	2	61
Cotisations définies								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations définies	3	-	-	3	3	-	-	3
Total des paiements en trésorerie	42 9	\$ 8\$	2\$	52 \$	57 \$	5 5\$	2\$	64\$

Nous prévoyons cotiser 48 millions de dollars aux régimes en 2017, soit 38 millions au RRE, 6 millions au régime CD et 4 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations au RRC seront déterminées lorsqu'une évaluation actuarielle sera réalisée au milieu de 2017.

² L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Évaluation actuarielle et évaluation de la solvabilité

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons nos régimes de retraite PD conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2015. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2017 et seront en date du 31 décembre 2016.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2015, les ratios de solvabilité du RRE à prestations définies d'EDC s'établissaient à 137,4 % (125,5 % en 2014) selon le principe de la continuité du régime et à 88,9 % (80,4 % en 2014) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2016, nous avons versé des cotisations spéciales de 23 millions de dollars dans la caisse du RRE et continuerons à verser toutes les cotisations nécessaires afin de préserver la solvabilité. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 89,3 % au 31 décembre 2015 (92,2 % en 2014), et EDC a versé une cotisation spéciale de 8 millions de dollars dans la caisse du RRC en 2016.



Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

Recouvrement des charges administratives portées au Compte du Canada

Comme l'indique la note 41, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2016, nous avons retenu 3 millions de dollars (3 millions en 2015) des recettes et des recouvrements portés au Compte du Canada en contrepartie de ces charges et frais indirects. Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'état consolidé du résultat global.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les membres du Conseil d'administration et de l'Équipe de la haute direction. Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Salaires et autres avantages à court terme	4	4
Avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Total	5\$	5\$



Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la Loi, le Ministre peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le vérificateur général du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 4,2 milliards de dollars à la fin de décembre 2016 (4,5 milliards en 2015).

La Loi prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 20 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la Loi, la position à la fin de 2016 se chiffrait à 3,1 milliards de dollars (3,5 milliards en 2015).



États de la situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2016¹	2015 ¹	20141
Prêts bruts	55 375	53 326	41 791
Créances au titre des intérêts et des commissions ²	236	200	163
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(361)	(390)	(368)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 552)	(1715)	(1163)
Prêts nets	53 698	51 421	40 423
Actifs détenus en vue de la vente ³	42	15	364
Matériel disponible à la location	-	-	-
Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement	-	64	68
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	1005	848	689
Trésorerie et titres négociables	7 389	7 694	6 545
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	116	141	88
Immobilisations corporelles	55	53	56
Immobilisations incorporelles	92	71	56
Autres actifs	727	662	715
Total des actifs	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$
Emprunts	49 101	46 909	38 038
Autres passifs	3 359	3 936	1935
Provision pour pertes sur engagements de prêts ⁴	78	113	44
Passifs au titre des primes et des sinistres	656	688	618
Garanties de prêts⁵	167	158	153
Total des passifs	53 361	51804	40 788
Capital social	1333	1333	1333
Résultats non distribués	8 430	7 832	6 883
Cumul des autres éléments du résultat global	_	-	_
Capitaux propres	9 763	9 165	8 216
Total des passifs et des capitaux propres	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$

Les chiffres des exercices 2010 à 2016 sont basés sur les IFRS, tandis que ceux de 2007 à 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien.

² Pour les exercices 2010 à 2016, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts ont été reclassés dans les prêts en application des IFRS. Pour les exercices 2007 à 2009, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts sont comptabilisés dans « Autres actifs ».

³ À la fin de décembre 2016, un appareil Q400 et deux réacteurs étaient compris dans les actifs détenus en vue de la vente. Pour les exercices 2007 à 2013, les actifs détenus en vue de la vente sont regroupés avec les autres actifs.

⁴ Pour les exercices 2010 à 2016, la provision pour pertes sur garanties de prêts est présentée avec les garanties de prêts. Pour les exercices 2007 à 2009, la provision pour pertes sur engagements de prêts englobe la provision pour pertes sur garanties de prêts.

⁵ Pour les exercices 2010 à 2016, les garanties de prêts comprennent les produits différés au titre des commissions de garantie et la provision pour pertes sur garanties de prêts. Pour les exercices 2007 à 2009, la provision pour pertes sur garanties de prêts est regroupée avec les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; les produits différés au titre des commissions de garantie sont regroupés avec les prêts.

20071	2008 ¹	2009 ¹	2010¹	20111	2012 ¹	2013¹
19 108	30 898	26 823	26 997	29 093	30 336	36 549
-	_	-	163	145	157	154
(589)	(689)	(556)	(549)	(558)	(362)	(346)
(1316)	(1928)	(1948)	(1561)	(1680)	(1182)	(1246)
17 203	28 281	24 319	25 050	27 000	28 949	35 111
-	_	_	_	-	_	_
372	334	315	143	55	525	493
122	142	113	99	92	80	76
95	150	196	317	385	429	537
2 528	3 843	5 432	3 803	3 886	4 2 3 6	4 0 6 6
88	157	159	109	129	90	93
7	15	17	33	74	66	59
32	36	41	42	40	38	44
2 642	2 298	2 306	2 286	1935	1820	1037
23 089 \$	35 256 \$	32 898 \$	31 882 \$	33 596 \$	36 233 \$	41 516 \$
15 583	25 882	24 435	22 484	23 570	25 880	31 259
375	1627	369	459	588	676	1068
564	807	713	93	41	58	47
543	824	793	640	875	583	606
-	_	_	245	266	161	165
17 065	29 140	26 310	23 921	25 340	27 358	33 145
983	983	1333	1333	1333	1333	1333
5 121	5 077	5 317	6 628	6 923	7 542	7 038
(80)	56	(62)	_	-	_	_
6 024	6 116	6 588	7 961	8 256	8 875	8 371
23 089 \$	35 256 \$	32 898 \$	31 882 \$	33 596 \$	36 233 \$	41 516 \$

États du résultat global

Exercices clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2016 ¹	2015 ¹	20141
Produits du financement et des placements :			
Prêts	1720	1 475	1239
Location-financement	1	5	5
Location simple	-	-	50
Allègement de la dette	-	-	-
Titres négociables	73	60	45
Placements	9	8	6
Total des produits du financement et des placements	1803	1548	1345
Charges d'intérêts	450	183	70
Charges de location et de financement	37	28	48
Produits du financement et des placements, montant net	1 316	1337	1 227
Commissions de garantie de prêt	40	41	36
Primes d'assurance et commissions de garantie	223	217	210
Acceptation en réassurance	6	7	8
Cession en réassurance	(37)	(30)	(23)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	192	194	195
Autres (produits) charges	76	(200)	(76)
Charges administratives	385	351	327
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	1 087	1421	1207
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (reprise)	(31)	437	(39)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	46	59	117
Bénéfice net	1072	925	1129
Autres éléments du résultat global	26	24	(155)
Résultat global	1098\$	949\$	974\$

 $^{^{1} \}textit{Les chiffres des exercices } 2010 \texttt{ \`{a} 2016 sont bas\'{e}s sur les IFRS, tandis que ceux de 2007 \texttt{ \`{a} 2009 sont bas\'{e}s sur l'ancien r\'{e}\'{f}\'{e}rentiel comptable canadien.}$

20131	20121	20111	2010¹	20091	20081	20071
1174	1 116	1009	1004	1 321	1355	1405
6	6	7	8	9	9	8
55	17	21	32	32	43	37
-	-	4	25	49	-	1
32	36	46	47	41	81	123
8	5	12	8	3	2	1
1275	1180	1099	1124	1 455	1 490	1575
30	108	93	147	381	611	717
49	33	32	53	68	43	46
1196	1039	974	924	1006	836	812
36	38	32	33	24	20	14
204	204	238	210	197	171	149
11	12	13	11	_	-	-
(22)	(20)	(17)	(11)	_	-	-
193	196	234	210	197	171	149
109	16	(61)	49	76	13	(45)
310	308	284	273	246	240	219
1006	949	1017	845	905	774	801
30	(340)	125	(631)	431	346	196
159	(38)	247	1	216	222	132
817	1327	645	1 475	258	206	473
119	51	_	_	_	_	_
936\$	1378\$	645\$	1 475 \$	258\$	206\$	473 \$



Compte de la Société

Accords financiers aménagés	20161	20151	20141
(en millions de dollars canadiens)	20161	20151	20141
Financement	00 507	04.077	00.010
Financement direct	26 587	24 277	20 613
Garanties	1483	1133	963
Total	28 070	25 410	21 576
Assurances			
Assurance crédit	55 724	60 175	56 020
Assurance d'institution financière	7 421	7 666	11 415
Assurance et cautionnement de contrats	1094	618	623
Assurance risques politiques	2 728	2 805	2 643
Garanties	7 004	7 531	6 593
Total	73 971	78 795	77 294
Données financières et autres			
Financement (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts bruts	55 375	53 326	41 791
Valeur des placements	1005	848	689
Valeur des prêts non déboursés	19 147	19 928	16 593
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	914	903	672
Valeur des prêts déboursés	22 709	18 800	15 186
Valeur des déboursements pour les placements	237	209	149
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 411	2 086	1963
Sommes non versées sur les garanties de prêts	103	101	145
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	181	109	122
Valeur des prêts rééchelonnés	24	-	50
Valeur des prêts sortis	193	42	165
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	13	16	21
Assurances (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	22 693	24 314	22 155
Valeur des indemnités versées	110	143	72
Valeur des indemnités recouvrées	23	15	13
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	732	806	666
Valeur des demandes d'indemnisation à l'étude à la clôture de l'exercice	305	307	12
Nombre de polices délivrées	6 490	6 623	7 018
Nombre de polices et de garanties en vigueur	7 302	7 383	7 967

 $^{^{1} \}textit{Les chiffres des exercices } 2010 \texttt{ \`{a} 2016 sont bas\'{e}s sur les IFRS, tandis que ceux de 2007 \texttt{ \`{a} 2009 sont bas\'{e}s sur l'ancien r\'{e}\'{f}\'{e}rentiel comptable canadien.}$

20071	20081	2009 ¹	2010¹	20111	20121	20131
11 362	12 966	11 148	12 472	13 734	13 754	17 497
1222	1120	761	936	893	864	851
12 584	14 086	11 909	13 408	14 627	14 618	18 348
44 661	56 304	52 658	52 073	62 872	54 087	56 224
2 776	5124	6 037	8 324	13 914	9 295	10 630
3 935	3 736	3 733	2 514	1049	531	808
2 989	2 432	2 622	2 420	2 859	2 855	2 743
3 077	4 137	5 810	5 877	7 179	6 063	6 659
57 438	71733	70 860	71 208	87 873	72 831	77 064
19 108	30 898	26 823	26 997	29 093	30 336	36 549
95	150	196	317	385	429	537
6 096	8 024	8 814	8 775	9 722	13 391	14 885
143	279	367	314	283	417	541
9 972	13 324	10 555	10 095	10 393	11 887	14 100
56	96	74	117	106	121	124
2 5 4 9	3 612	3 166	2304	2 506	1907	1954
418	553	392	243	234	197	137
2 373	509	459	384	410	111	157
2	-	51	25	4	_	-
21	5	58	75	76	408	62
65	72	71	57	56	37	26
17 609	24 075	22 395	23 171	25 732	21 673	22 807
60	104	258	126	55	358	61
15	24	20	36	40	22	10
171	266	422	440	381	627	637
5	32	32	8	315	11	30
9 708	10 120	10 573	9 714	7 913	7 525	7 836
9 3 3 0	9 328	9 252	9 238	8 665	8 214	8 553



Compte du Canada

Accords financiers aménagés			
(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014
Financement			
Financement direct	_	156	25
Assurances			
Assurance crédit	28	41	28
Assurance d'institution financière	-	_	-
Assurance et cautionnement de contrats	-	_	-
Assurance risques politiques	-	_	-
Total partiel	28	41	28
Total	28	197	53
Données financières et autres			
Financement (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts et des effets à recevoir	2 998	3 359	2 924
Valeur des prêts non déboursés	-	_	_
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	-	156	25
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	121	142	164
Sommes non versées sur les garanties de prêts	_	-	_
Sommes non affectées	_	-	-
Valeur des prêts rééchelonnés	-	-	-
Nombre d'opérations financées	-	2	1
Assurances (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	3	7	6
Valeur des indemnités versées	_	_	_
Valeur des indemnités recouvrées	_	_	_
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	_	-	-
Nombre de polices délivrées	-	-	-
Nombre de polices et de garanties en vigueur	1	1	1

 $^{^{1} \}textit{Compte tenu des activités au titre des transactions de remboursement des droits de douane dans le secteur du bois d'œuvre.}$

² Y compris les sommes déboursées conjointement avec l'Office ontarien de financement relativement à des prêts dans le secteur automobile.

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
27	-	14 222 ²	76	-	1	-
		628	129	44	41	30
_	_	-	129	-	41	- -
_	_	_	_	_	_	_
_	_	_	_	_	_	_
	_	628	129	44	41	30
27	_	14 850	205	44	42	30
2 765	3 226	5 905	4720	3 442	3 164	2 821
2	1	607	505	_	_	_
31	_	14 398 ²	446²	569 ²	_	_
462	457	385	295	241	208	186
-	-	-	-	-	_	-
-	-	-	-	-	_	-
	_	1	2		_	
27		16	5		_	
-	_	120	10	8	9	9
-	_	-	_	_	_	_
8	15	11	_	_	_	_
35	22	13	13	13	-	_
-	-	103	1	_	-	_
2	2	53	7	4	1	1



Glossaire de termes financiers

Bénéfice net – Résultat net à l'exclusion de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, des charges liées aux sinistres, des charges administratives et des profits et pertes latents.

CDOR – Canadian Dollar Offered Rate – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

Coût amorti - Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture - Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité structurée – Entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, par exemple une entité où les droits de vote concernent uniquement des fonctions administratives et dont les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'un accord contractuel.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) -

Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Exposition en cas de défaillance - Correspond normalement à l'exposition brute, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts -Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette - Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Montant net des produits du financement et des placements -Produits tirés d'actifs de financement, de location, de titres négociables ainsi que de placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Passif éventuel - Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la nonsurvenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Perte en cas de défaillance – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base - Un centième d'un point de pourcentage.

Prêt déprécié individuellement - Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

Prêts productifs - Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Prêts bruts - Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Probabilité de défaillance – Correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, qu'un emprunteur soit défaillant dans un horizon

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

Réassurance facultative - Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'assurance – Risque que l'expérience réelle que la police d'assurance subit ne soit pas celle à laquelle on s'attendait au moment de la prise d'effet de la police.

Risque d'illiquidité - Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque de change – Risque que les fluctuations du cours du change aient un effet défavorable sur la valeur des instruments financiers.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de marché - Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Il représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de taux d'intérêt - Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque opérationnel - Risque de perte directe ou indirecte qui résulterait du cadre organisationnel, d'événements externes, ou d'une carence de procédés internes, du personnel ou des systèmes.

Taux d'intérêt effectif - Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.



Représentation d'EDC

Au Canada

À l'étranger

Siège social

Exportation et développement Canada 150, rue Slater Ottawa ON K1A 1K3 Tél.: 613-598-2500 Téléc.: 613-598-3811 edc ca

Région de l'Atlantique

Bureau d'Halifax

Tour 2 Bureau 1605 1969, rue Upper Water Halifax NS B3J 3R7 Tél.: 902-450-7610 Téléc.: 902-450-7601

Bureau de Moncton

Bureau 400 735, rue Main Moncton NB E1C 1E5 Tél.: 506-872-8416 Téléc.: 506-872-8433

Bureau de St. John's

510 rue Tonsail St. John's NL A1E 2C2 Tél.: 709-772-8808 Téléc.: 709-772-8693

Région de l'Ontario

Bureau de Toronto

Bureau 3120 155, rue Wellington O. Toronto ON M5V 3L3 Tél.: 416-349-6515 Téléc.: 416-349-6516

Bureau de London

Bureau 1512 148, rue Fullarton London ON N6A 5P3 Tél.: 519-858-6200 Téléc.: 519-858-6201

Bureau de Mississauga

Bureau 805 1, promenade City Centre Mississauga ON L5B 1M2 Tél.: 905-615-6470 Téléc.: 905-615-6471

Bureau de Windsor

Bureau 209 3270, promenade Electricity Walker Industrial Park Windsor ON N8W 5J1 Tél.: 519-974-7674 Téléc.: 519-974-9753

Région du Québec

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse Bureau 4520 800, Place Victoria Montréal OC H4Z 1A1 Tél.: 514-876-7100 Téléc: 514-878-9891

Bureau de Brossard

Bureau 4300 4805, boulevard Lapinière Brossard QC J4Z 0G2 Tél.: 450-926-0642 Téléc.: 450-926-6124

Bureau de Drummondville

1412 rue lean- Berchmans-Michaud Drummondville QC J2C 7V3 Tél.: 819-475-2587 Téléc.: 819-475-2408

Bureau de Québec

D-3 bureau 600 2875 houlevard Laurier Québec QC G1V 2M2 Tél.: 418-577-7400 Téléc.: 418-577-7419

Bureau de Saint-Laurent

Bureau 201 9900, boulevard Cavendish Saint-Laurent QC H4M 2V2 Tél.: 514-215-7200 Téléc.: 514-215-7201

Région de l'Ouest

Bureau de Calgary

Bureau 2403 308, 4º avenue Sud-Ouest Calgary AB T2P 0H7 Tél.: 403-817-6700 Téléc.: 403-817-6701

Bureau d'Edmonton

Bureau 3400 10180, 101e rue Edmonton AB T5J 3S4 Tél.: 780-801-5402 Téléc.: 780-801-5333

Bureau de Regina

Bureau 300 1914, rue Hamilton Regina SK S4P 3N6 Tél.: 306-586-1727 Téléc.: 306-586-1725

Bureau de Vancouver

Bureau 400, Bentall Four 1055, rue Dunsmuir CP 49086 Vancouver BC V7X1G4 Tél.: 604-678-2240 Téléc.: 604-678-2241

Bureau de Winnipeg

Bureau 1050 201, avenue Portage Winnipeg MB R3B 3K6 Tél.: 204-318-5620 Téléc.: 204-318-5621

Amérique du Nord

Calle Schiller 529 Rincón des Bosque Colonia Polanco Mexico, D.F. 115806 Mexique

Ambassade du Canada

Tél.: 011-52-55-5387-9315

Monterrey

Consulat général du Canada Bureau 404 Gomez Morin 955, 4º étage Garza Garcia, NL, C.P. 66279 Mexiaue Tél.: 011-52-81-8378-0240

Amérique du Sud

Bogotá

Ambassade du Canada Carrera 7 #114-33 Piso 14, Bogotá Colombie Tél.: 011-57-1-657-9887

l ima

Ambassade du Canada Bolognesi 228, Miraflores Lima 18, Pérou Tél.: 011-51-1-319-3385

Santiago Ambassade du Canada

Nueva Tajamar 481 - Piso 12 Tour du Nord Las Condes Santiago, Chili Tél.: 011-56-2-652-3807

Rio de Janeiro

Consulat général du Canada Av. Atlântica, 13° Andar Copacabana Rio de Janeiro, Brésil CEP 22021-000 Tél.: 011-55-21-2295-0391

São Paulo

Consulat général du Canada Av. das Nações Unidas 12901 Cenu Torre Norte, 16° Andar CEP 04578-000 São Paulo – SP, Brésil Tél.: 011-55-11-5509-4361 Téléc.: 011-55-11-5509-4362

Europe Düsseldorf

Consulat du Canada Renrather Strasse 8 40213 Düsseldorf Allemagne

Tél.: 011-49-211-1721745

Consulat général du Canada 209 Buyukdere Caddesi Tekfen Tower - 16e étage Levent 4 Istanbul 34394 Turquie

Tél.: 011-90-212-385-9700

Londres

Haut-commissariat du Canada Trafalgar Square Londres SW1Y 5BJ Royaume-Uni Tél.: 011-44-20-7004-6138

Moscou

Ambassade du Canada 23 Starokonyushenny Pereulok Moscou, 119002 Russie

Tél.: 011-7-495-925-6095

Afrique et Moyen-Orient

Johannesburg

Haut-commissariat du Canada 10 Arnold Road Johannesburg, 2196 Afrique du Sud Tél.: 011-27-11-442-3130

Consulat général du Canada Jumeirah Emirates Towers 19º étage Chemin Sheikh Zayed Dubaï, Émirats arabes unis Tél.: 011-971-4-404-8515

Asie

Jakarta

Ambassade du Canada World Trade Centre I – 6e étage Jalan Jend. Sudirman Kav. 29-31 Jakarta 12920 Indonésie

Tél.: 011-62-21-2550-7835

New Delhi

Haut-commissariat du Canada 7/8 Shantipath Chanakyanpuri New Delhi 110021 Inde Tél.: 011-91-11-4178-2288

Mumbai

Consulat général du Canada Indiabulls Finance Centre 21e étage, tour 2 Senapati Bapat Marg Chemin Elphinstone (Ouest) Mumbai 400013

Tél.: 011-91-22-6749-4480

Beijing

19, rue Dong Zhi Men Wai Da Jie District de Chayoang Beijing 10600 Chine

Tél.: 011-86-10-5139-4126

Shanghaï

Consulat général du Canada ECO City Building 8º étage, 1788 Nanjing Xi Lu, District de Jing An Shanghaï 200040

Tél.: 011-86-21-3279-2800

Singapour

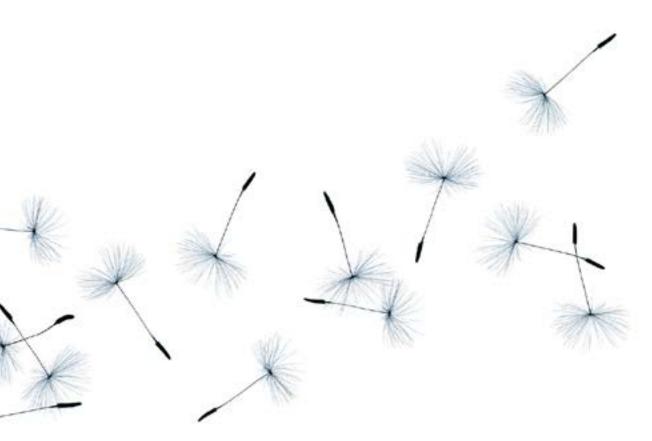
Tour 3 Marina Bay Financial Centre 12, boulevard Marina, 34-04 Singapour 18982 Tél.: 011-65-6854-5900



Mandat

EDC aide les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger. Société d'État à vocation financière, EDC procure financement, assurance, cautionnement, savoir commercial et relations de jumelage pour appuyer les entreprises canadiennes dans leurs efforts de vente et d'investissement à l'étranger. EDC peut également fournir des solutions financières à des acheteurs de biens et de services canadiens à l'échelle mondiale.





Références photographiques

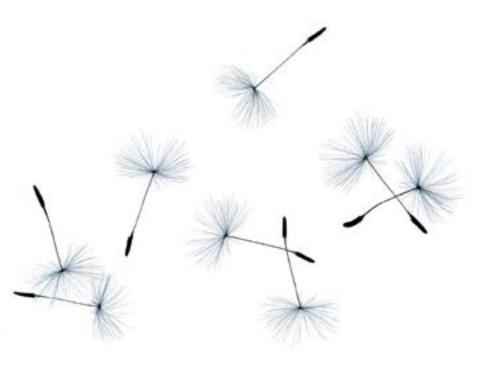
Page couverture et tables des matières, ©iStock/iSci; pages 7 et 9, © Martin Lipman; pages 10/11, © iStock/ferrantraite; page 13, photo offerte par LED Roadway Lighting/Alexandre Marchetti; page 15, photo offerte par Vizimax; page 17, photo offerte par ecobee; page 19, photo offerte par IFRC; page 21, photo offerte par AGT; page 23, photo offerte par le réseau LCI Éducation; pages 24 – 31, ©Martin Lipman; page 32 (de g. à dr.), photo offerte par Shopify, photo offerte par IL&FS Transportation Networks Limited (ITNL); page 33, photo offerte par Brookfield Renewable Partners; page 34 (du haut vers le bas), photo offerte par Temporal Power, photo offerte par Green Power Labs, photo offerte par Electrovaya; page 35, © Alamy Stock Photo/bama; page 36, © Alamy Stock Photo/Hemis; pages 37, 39, 50, 51, 86, ©Martin Lipman.

Employés d'EDC mis en vedette (de g. à dr.)

Page 24	Marchés commerciaux et Petites entreprises : Ana Paola Guadarrama, Tom Prowse, Valerie Anka, Michael Ansara
Page 26	(g.) Commerce international: Bryan Sirois, Joan Hellard, Owen Hopkins
Page 26	(centre) Transactions auprès des PME : Larissa Kabondo
Page 26	(dr.) Transactions auprès des PME : Philippe Guénette, Sapna Popat Sitar
Page 27	(g.) Développement des affaires – Marchés internationaux : Anna Popov, Marti Anne Falcone
Page 27	(g./centre) Développement des affaires – Marchés internationaux : Nathan Andrew Nelson
Page 27	(centre/dr.) Financement à l'international – Garanties : James Morgan, Marie-Eve Varin-Lacasse
Page 27	(dr.) Financement à l'international – Garanties : Vincent Landry, Jan Tutty
Page 28	(g.) Institutions financières : Jean-François Lamoureux, Lesley Vair
Page 28	(centre) Institutions financières et Assurance risques politiques : Christophe Perrault, Jennifer Hum, Mikael Osborne
Page 28	(dr.) Marchés commerciaux et Petites entreprises : Ana Paola Guadarrama, Valerie Anka
Page 29	(g.) Finances et Contrôle : Karen Gensey, Benoit Ouimet
Page 29	(centre) Finances et Contrôle : Vanitha Vallipuram
Page 29	(dr.) Finances et Contrôle: Rob Burns, Holly Avery, Marsha Acott, Michelle Emond
Pages 30/31	Commerce international: Rami Gabriel, Amal Hawa, Sonia Vieira, Anna Young, John Place
Page 36	Responsabilité environnementale et des entreprises : Christine Belley, Ryan Wake, Rob Cameron
Page 39	Trésorerie : (rangée de g., de g. à dr.) Darren Poole, Nancy Kyte, Rimal Gaind, Guillaume Eckert, Susan Love,

(rangée de dr., de g. à dr.) Tracy MacIntyre, Marsha Loraas, Xianchang (David) Li, Ricardo Dubresil





EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document. © Exportation et développement Canada, 2017. Tous droits réservés.





